

**LE FRANÇAIS, LANGUE D'USAGE PUBLIC
AU QUÉBEC EN 1997**

Rapport de recherche

Paul Béland
Conseil de la langue française

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : DOMAINE PRIVÉ, DOMAINE PUBLIC, LÉGISLATION LINGUISTIQUE.....	7
1. Les communications publiques.....	6
CHAPITRE 2 : L'USAGE DES LANGUES LORS D'ACTIVITÉS PUBLIQUES.....	17
1. Les activités publiques.....	17
2. L'indice des langues d'usage public	30
3. Une description simplifiée de l'indice.....	35
CHAPITRE 3 : LES RÉPARTITIONS SELON LES LANGUES D'USAGE PUBLIC.....	41
1. Les régions	41
2. Langue maternelle, langue parlée à la maison, langue d'usage public.....	44
3. L'orientation linguistique des allophones de langue maternelle.....	51
4. L'âge	56
5. L'emploi.....	62
6. Le statut migratoire	66
6.1 Les caractéristiques linguistiques et les périodes d'immigration	68
6.2 La connaissance du français et de l'anglais.....	80
CONCLUSION.....	87
ANNEXE 1 : LA COHÉRENCE DES RÉPONSES À LA QUESTION GÉNÉRALE.....	95
ANNEXE 2 : CONSTRUCTION D'UN INDICE DES LANGUES D'USAGE PUBLIC	97
ANNEXE 3 : RAPPORT MÉTHODOLOGIQUE	111
ANNEXE 4 : LISTE DES LANGUES ET DES PAYS.....	117
ANNEXE 5 : UNE DESCRIPTION SIMPLIFIÉE DE L'INDICE.....	120

INTRODUCTION

Les caractéristiques linguistiques d'un territoire peuvent être évaluées par différentes mesures, entre autres les pourcentages de la population selon la langue maternelle, selon la langue parlée à la maison ou encore selon la langue des activités publiques. Chacun de ces paramètres cerne une dimension de l'espace linguistique; ils ne s'excluent donc pas les uns les autres mais sont plutôt complémentaires.

Le domaine public se distingue toutefois du domaine privé. Nous savons combien de personnes sont de langue maternelle française, combien parlent le français à la maison, mais nous ignorons combien le parlent en public. Plusieurs études ont traité de l'usage public des langues, mais en adoptant une approche sectorielle. Les unes abordent l'usage des langues dans le domaine scolaire, les autres traitent de la langue de la consommation des biens et services, ou du travail, de l'informatique... En conséquence, les évaluations globales sont presque inexistantes. Cette situation peut s'expliquer, au moins en partie, par la complexité apparemment plus grande d'une mesure de l'usage public. L'absence de statistiques sur le domaine public, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, demeure tout de même étonnante puisque les législations linguistiques des pays portent en général sur le domaine public.

Les objectifs définis au préambule de la Charte de la langue française et les droits fondamentaux énumérés au chapitre 2 énoncent bien l'intention du législateur en matière linguistique : « L'Assemblée nationale [...] est donc résolue à faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. » Les droits fondamentaux concernent l'Administration, les services de santé et les services sociaux, les entreprises d'utilité publique, les ordres professionnels, les associations de salariés, les diverses entreprises, les assemblées délibérantes, le travail, la consommation et l'enseignement. En 1996, le gouvernement du Québec, dans sa « Proposition de politique linguistique », confirmait cette orientation : « Dans une démocratie comme la nôtre, l'usage personnel de la langue de son choix est un droit fondamental garanti par la Charte des droits et

libertés de la personne. En accord avec ce principe, l'approche législative ne porte que sur les usages publics de la langue¹. » Cet objectif est énoncé dans plusieurs documents gouvernementaux depuis les années 1970 : le rapport de la commission Gendron de 1972, *La politique québécoise de la langue française* de 1977 et l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* de 1990².

Conformément à cette orientation de la politique linguistique et à la suite du constat de l'absence d'information sur l'usage général des langues en public lors de la rédaction du *Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*³ en 1996, le gouvernement demandait qu'une étude sur ce thème soit entreprise⁴. Le Conseil de la langue française a produit en 1993 une première analyse sur l'usage public des langues comportant un indice global : *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones*⁵. Cependant, l'ouvrage ne porte que sur une partie de la population, soit les travailleurs immigrants et allophones de l'Île-de-Montréal.

Les études antérieures du Conseil ont traité de plusieurs aspects de l'usage public des langues : l'accueil et le service dans les commerces, l'administration publique, l'affichage, les médias, le

¹ Gouvernement du Québec, *Le français langue commune. Proposition de politique linguistique*, Québec, Direction des communications, ministère de la Culture et des Communications, gouvernement du Québec, 1996, p. 43.

² Pierre Bouchard, « Faire du français notre langue commune », dans *La Francisation en marche*, Montréal, Office de la langue française, Les Publications du Québec, automne 1996, vol. 14, n° 1, p. 7-9; Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, *La situation de la langue française au Québec*, Québec, gouvernement du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1972; Camille Laurin (ministre d'État au Développement culturel), *La politique québécoise de la langue française*, Québec, gouvernement du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1977; Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Québec, Direction des communications, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, gouvernement du Québec, 1990; Gouvernement du Québec, *Le français langue commune*, *op. cit.*

³ Gouvernement du Québec, *Le français langue commune. Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, Québec, Direction des communications, ministère de la Culture et des Communications, gouvernement du Québec, 1996.

⁴ Gouvernement du Québec, *Le français langue commune. Proposition de politique linguistique*, *op. cit.*, p. 60.

⁵ Daniel Monnier, *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1993, section 4.4.

travail, l'informatique, l'activité scientifique et technique, l'enseignement⁶. Cette approche sectorielle répondait à deux impératifs. Premièrement, la Charte de la langue française venait d'être adoptée, et le Conseil devait développer des instruments permettant d'évaluer la situation dans les domaines visés par la législation linguistique. Deuxièmement, le Conseil avait et a toujours le devoir de répondre aux demandes d'avis et d'information du gouvernement. De plus, les capacités plus limitées des ordinateurs dans les années 1970 et 1980 et l'accessibilité plus restreinte aux techniques statistiques qui en découle, rendaient difficile la construction d'une mesure synthétique de l'usage global des langues dans le domaine public.

Au début des années 1990, le Conseil, avec la collaboration du Secrétariat à la politique linguistique et des organismes de la Charte, publiait les *Indicateurs de la situation linguistique au Québec*⁷. Ces documents rassemblent des informations sur de nombreux aspects de la situation linguistique sans toutefois présenter une mesure synthétique, ce qui, d'ailleurs, n'était pas l'objectif⁸. Toutefois, ils ont mis en évidence le besoin de ces indices. En 1994, le Conseil, avec les mêmes partenaires, publiait les *Indicateurs de la langue du travail au Québec*⁹. Sans offrir d'indice global, cette publication allait un peu plus loin puisque la dernière section présentait une synthèse de l'évolution du marché du travail québécois depuis 1971¹⁰ sous l'aspect linguistique. D'abord constitués essentiellement d'études sectorielles, les travaux se sont donc diversifiés pour intégrer la publication d'indicateurs, puis des indices globaux.

Les activités publiques sont intéressantes à plus d'un chapitre. Elles représentent des situations privilégiées où des citoyens de langues différentes se rencontrent. De plus, l'essor d'une langue

⁶ Voir Conseil de la langue française, *Répertoire des publications*, Québec, gouvernement du Québec, novembre 1998.

⁷ Conseil de la langue française, *Indicateurs de la situation linguistique au Québec*, Québec, gouvernement du Québec, Les Publications du Québec, 1991, 125 p. et 1992, 133 p.

⁸ Les informations recueillies dépassent l'usage public des langues. Un indice qui combinerait ces informations se rapprocherait davantage d'un indice de la vitalité linguistique.

⁹ Conseil de la langue française, *Indicateurs de la langue du travail au Québec*, Québec, gouvernement du Québec, Les Publications du Québec, 1994, 156 p.

repose en bonne partie sur son usage dans le domaine public : « L'utilisation et la diffusion d'une langue dépendent de son pouvoir socio-économique qui, à son tour, contribue à augmenter le nombre de locuteurs et favorise une expansion sur des territoires géographiques de plus en plus vastes¹¹. » Les langues en danger sont aussi celles limitées au domaine privé¹² et l'amélioration de leur statut implique leur institutionnalisation et la légitimation de leur usage dans les domaines publics¹³. Une mesure de l'usage du français dans la sphère publique semble donc essentielle. Elle concordera davantage avec l'objectif de la Charte de faire du français la langue commune.

En mars 1997, le Conseil, en collaboration avec le Secrétariat à la politique linguistique, l'Office de la langue française, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et le ministère de l'Éducation, a réalisé un sondage pour évaluer l'usage public des langues et élaborer un indice global. C'est précisément l'objet du présent rapport de recherche. Le premier chapitre de ce rapport, de nature théorique, expose les relations entre la langue maternelle, la langue parlée à la maison (langue d'usage privé) et la langue d'usage public. Il définit ensuite les communications publiques. Le deuxième chapitre décrit les premiers résultats du sondage. Il présente les pourcentages d'usage des langues dans une douzaine d'activités : dans les commerces, à la banque, au travail, lors de l'utilisation des services publics, etc. Par la suite, il montre qu'une mesure générale de l'usage des langues en public résume bien les pratiques linguistiques observées dans ces situations particulières de communication. On y retrouve donc, d'une part, une description morcelée de l'usage public des langues et, d'autre part, un indice synthétique. Ce deuxième chapitre

¹⁰ Paul Béland, « Regard sur l'évolution de la langue du travail au Québec », dans Conseil de la langue française, *Indicateurs de la langue du travail au Québec*, op. cit., p. 135-156.

¹¹ Christiane Loubier, « L'utilisation et la diffusion d'une langue : d'abord une question socio-économique », dans *La Francisation en marche*, Montréal, Office de la langue française, Les Publications du Québec, hiver 1996, vol. 13, n° 4, p. 12.

¹² Joshua A. Fishman, *Language & Ethnicity*, Multilingual Matters Ltd, Clevedon, 1989, chapitre 12; Ilija Cašule, « The interplay of Macedonian standard and dialects in a bilingual setting : Macedonian language maintenance in Australia », dans *International Journal of Sociology of Language*, 131, 1998, p. 105-124.

¹³ Glyn Williams, *Sociolinguistics. A Sociological Critique*, London, Routledge, 1992, chapitre 5.

est nécessaire à la présentation de l'indice des langues d'usage public, étant donné la nouveauté du thème. Le lecteur qui s'intéresse en premier lieu à l'usage public des langues au Québec peut passer directement au troisième chapitre.

Le troisième et dernier chapitre répond à un certain nombre de questions. Il précise si un effet particulier peut être attribué à la région de résidence. Il illustre les relations entre la langue parlée à la maison, la langue maternelle et la langue d'usage public. Il apporte des informations sur l'hypothèse concernant l'attrait de l'anglais auprès des jeunes et l'adoption de comportements linguistiques particuliers chez les aînés, comportements liés au contexte historique dans lequel ils ont vécu. Il aborde finalement deux questions importantes dans le débat public : premièrement, la relation entre l'usage des langues et l'activité sur le marché du travail; deuxièmement, l'évolution de l'usage public des langues par la population immigrée.

La population visée par l'étude est formée des personnes âgées de 18 ans ou plus qui résident au Québec et qui sont nées au Canada ou immigrées depuis plus de 2 ans, soit avant 1995. Les entrevues se sont déroulées entre le 10 mars et le 16 mai 1997. L'insertion des immigrants dans des réseaux sociaux, le développement d'habitudes et l'apprentissage d'une langue courante de la société d'accueil requièrent un certain temps, et l'exclusion des immigrants récents tient compte de cette réalité. Le délai de deux ans accroît la probabilité qu'ils aient acquis un minimum de compétences linguistiques, qu'ils aient développé des habitudes de consommation et qu'ils se soient insérés sur le marché du travail.

Le questionnaire comporte une version courte et une version longue. L'étude présentée ici ne retient que les questionnaires longs, ceux qui contiennent l'information nécessaire à la construction de l'indice des langues d'usage public. L'échantillon contient 14 206 questionnaires longs. Au total, 10 808 répondants demeurent dans la région métropolitaine de Montréal, dont 2 395 sont de langue maternelle française, 2 386 de langue maternelle anglaise et 6 027 de langue maternelle tierce. Il s'agit donc d'un échantillon non proportionnel puisque, par exemple, les allophones sont nettement

surreprésentés. Comparativement à un échantillon proportionnel, ce type d'échantillon permet d'accroître le nombre de répondants qui présentent un intérêt particulier et ainsi de produire des données plus fines et plus fiables. La pondération de l'échantillon fait en sorte que chaque groupe est correctement représenté dans les tableaux de données. L'échantillon est décrit à l'annexe 3.

Les pourcentages présentés dans les tableaux ont été calculés après la pondération des données tandis que le nombre d'observations correspond au nombre de cas avant pondération, de façon à informer le lecteur de la taille réelle des groupes. Les sommes des pourcentages varient parfois de 100 étant donné que l'arrondissement peut créer des écarts de plus ou moins 1 point. Les cellules des tableaux ne contiennent pas de pourcentages lorsque ceux-ci sont inférieurs à 0,5 %. Mentionnons enfin que les différences de pourcentages sont considérées statistiquement significatives lorsque la probabilité associée est de 95 % ou de 19 sur 20.

CHAPITRE 1 : DOMAINE PRIVÉ, DOMAINE PUBLIC, LÉGISLATION LINGUISTIQUE

La politique linguistique québécoise, par sa législation et ses énoncés politiques, fait appel essentiellement à quatre notions outre celle de langue officielle : la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la langue d'usage public et la langue commune. La Charte de la langue française vise l'usage des langues dans les activités publiques, tandis que la langue des communications privées, entre autres celle parlée à la maison, n'est pas l'objet direct de la Charte. La langue commune est apparentée à la langue d'usage public. Cette dernière met l'accent sur la cohésion sociale, la nécessité que les citoyens maîtrisent une même langue pour assurer la réalisation de leurs activités en société. La langue commune, qui pourrait s'appeler langue de convergence, reconnaît quant à elle la diversité linguistique des citoyens. Elle concilie l'objectif de faire du français la langue normalement et habituellement utilisée sur le territoire et l'usage d'autres langues en public. Ce premier chapitre présente les relations entre ces notions et définit les communications publiques, celles qui nous préoccupent en premier lieu.

Deux dimensions linguistiques appartiennent au domaine privé, à savoir la langue parlée à la maison et la langue maternelle. Cette dernière fait partie de l'héritage culturel des individus, et elle est déterminée par la filiation : une personne est de telle langue maternelle parce que ses parents lui parlaient dans cette langue au cours de son enfance. Pour la majorité des citoyens, c'est aussi la langue parlée à la maison. Par contre, un certain nombre d'entre eux parlent à la maison une langue autre que leur langue maternelle : ils ont effectué un transfert linguistique. Ce transfert est principalement le résultat des relations entre les membres de la famille et le monde extérieur (personnes, groupes, institutions)¹.

¹ Joshua A. Fishman, *Language & Ethnicity*, Multilingual Matters Ltd, Clevedon, 1989, chapitre 8. Mary Linn et al., « Creating language teams in Oklahoma Native American communities », dans *International Journal of the Sociology of Language*, Mouton de Gruyter, n° 132, 1998, p. 61-78. Ces auteurs soulignent que les familles analysées dans l'article effectuent un transfert linguistique vers l'anglais parce qu'elles croient que l'anglais est nécessaire au succès futur des enfants, à leur réussite scolaire ainsi qu'à leur acceptation par la société, que leur langue est inutile à l'extérieur de la maison et qu'elle est le symbole d'un statut social inférieur (p. 63).

Il se justifie en général par l'utilité de la langue adoptée et se fait le plus souvent vers la langue qui est perçue comme la plus utile en société ou vers celle dont le statut est perçu comme dominant. Le transfert linguistique se produit donc après la réalisation d'un certain nombre de communications à l'extérieur de la maison. Les individus estiment l'utilité des langues et, par la suite, effectuent ou non un transfert linguistique. Le pourcentage plus élevé de transferts parmi les immigrants de longue date appuie cette séquence. Au recensement de 1991, 18 % des immigrants allophones arrivés depuis au plus cinq ans avaient effectué un transfert linguistique, comparativement à 38 % parmi ceux établis depuis plus de vingt ans². Cette évaluation de la langue parlée à la maison relativement au contexte social est réalisée tant par les francophones et les anglophones que par les allophones. La situation des deux premiers groupes se distingue essentiellement par le fait que leur langue est une des langues courantes de la société dans laquelle ils vivent, ce qui les incite moins à effectuer un transfert.

Des éléments propres aux familles peuvent aussi intervenir, notamment les mariages entre personnes de langues maternelles différentes. Ce type de mariage, qualifié d'exogame, peut influencer l'orientation des transferts linguistiques. Cependant, on ne peut attribuer un effet à l'exogamie que dans la mesure où le choix linguistique des conjoints n'est pas un simple reflet de l'importance des langues dans le domaine public et où les transferts n'ont pas eu lieu avant l'union³.

L'étude des transferts demeure une évaluation partielle de l'orientation linguistique des résidents d'un territoire puisqu'elle ne tient compte que du domaine privé. Certains parleront une langue à la maison et une autre à l'extérieur de la maison. Ainsi, au recensement de 1991, 34 % des allophones⁴ avaient effectué un transfert linguistique, ils parlaient le français ou l'anglais à la

² Personnes qui ont déclaré une seule langue maternelle et qui parlent une seule langue à la maison. D'après Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Population du Québec selon les langues maternelles, 1991*, Montréal, gouvernement du Québec, collection Statistiques et indicateurs, n° 7, 1994, p. 48, tableau 15.

³ Roger Bernard, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir, 1998, chapitre 5.

⁴ D'après Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Population du Québec selon les langues maternelles, 1991*, *op. cit.*

maison; 57 % avaient conservé leur langue maternelle⁵. Dans le domaine public, l'usage du français ou de l'anglais est plus fréquent : selon le sondage réalisé en 1991 par le Conseil⁶, l'usage du français ou de l'anglais par les travailleurs allophones de l'Île-de-Montréal varie de 87 % à 99 % selon les activités. Les données sur les transferts linguistiques n'offrent donc qu'une vue partielle de l'orientation linguistique des allophones : 34 % ont effectué un transfert linguistique comparativement à des pourcentages plus élevés d'usage du français ou de l'anglais en public. Cette limite a d'ailleurs déjà été mentionnée dans les analyses démographiques, comme en témoigne par exemple le commentaire suivant : « Cette analyse des transferts linguistiques ne permet pas d'évaluer le degré d'intégration des immigrants à la majorité francophone du Québec. Il n'est évidemment pas nécessaire pour un immigrant allophone d'abandonner l'usage de sa langue maternelle au foyer en faveur du français pour être considéré comme intégré aux francophones de sa province d'accueil. Nombreux sont ceux qui, tout en utilisant leur langue maternelle à la maison, ont appris le français, l'utilisent régulièrement dans diverses activités de la vie en société et ont tissé des liens d'amitié étroits avec des francophones⁷. »

La législation québécoise s'inscrit dans cette dynamique entre les domaines public et privé et son objectif pose certaines balises pour l'utilisation des statistiques sur la langue parlée à la maison lors de l'évaluation de l'efficacité des législations. *La politique québécoise de la langue française*, publiée en 1977, peu de temps avant l'adoption de la Charte de la langue française, excluait clairement l'assimilation en tant qu'objectif : « L'assimilation à la vapeur de tous les nouveaux immigrants, au point qu'en une ou deux générations ils ont perdu toute attache avec leurs pays d'origine, n'est pas

⁵ Neuf pour cent des allophones parlaient plus d'une langue à la maison.

⁶ Daniel Monnier, *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1993, p. 61 et 81. Cinquante-sept pour cent des répondants à ce sondage ont conservé leur langue maternelle à la maison, ce qui correspond aux données du recensement.

⁷ Michel Paillé, « L'avenir démographique des francophones de l'île de Montréal », dans *L'Action nationale*, Montréal, volume LXXXI, n° 2, février 1991, p. 232.

un objectif souhaitable. Une société qui permet à ses groupes minoritaires de conserver leur langue et leur culture est une société plus riche et probablement plus équilibrée⁸. »

La législation linguistique québécoise ne vise donc pas les transferts linguistiques eux-mêmes. Toutefois, étant donné les contraintes propres au domaine public, il est pratiquement inévitable qu'un certain nombre d'allophones effectuent un tel transfert. L'absence d'interlocuteurs qui parlent leur langue constitue une de ces contraintes. Lorsqu'ils optent pour une autre langue, leur orientation vers le français ou vers l'anglais constitue une évaluation indirecte des effets de la législation — pour autant que l'on puisse distinguer les effets d'une loi de ceux des autres éléments du contexte social. En effet, l'orientation des transferts offre une image, bien que partielle, de l'utilité et du statut des langues dans le domaine public. Si une législation qui promeut l'usage d'une langue est efficace, après un certain temps, la langue en question devrait être perçue comme utile et son statut devrait s'en trouver rehaussé. En conséquence, lorsque des personnes sont disposées à effectuer un transfert linguistique, elles devraient opter pour la langue privilégiée par la législation.

Les transferts linguistiques peuvent être vus comme une réaction aux communications qui ont lieu à l'extérieur du cercle de la famille et, parmi les immigrants, ils se produisent plusieurs années après l'établissement. Dans la perspective de l'évaluation d'une politique, la langue parlée à la maison et les transferts portent plus sur le passé que sur le présent, tandis que l'usage public des langues reflète davantage l'état actuel des choses et englobe une partie plus importante de la population.

Les domaines privé et public sont donc liés. Lorsqu'une personne substitue une langue à une autre à titre de langue parlée à la maison, il est probable qu'elle choisira celle qui lui semble la plus utile en société. L'association entre les obligations scolaires créées par la Charte et l'orientation des transferts linguistiques⁹ souligne l'importance de la langue d'usage public et son antériorité

⁸ Camille Laurin (ministre d'État au Développement culturel), *La politique québécoise de la langue française*, Québec, gouvernement du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1977, p. 26.

⁹⁹ Charles Castonguay, « Évolution de l'assimilation linguistique », dans *Recherches sociographiques*, Québec, Département de sociologie, Université Laval, vol. XXXVIII, n° 3, 1997, p. 469-490.

relativement à la langue parlée à la maison. Elle illustre aussi les effets indirects dans le domaine privé d'une législation qui vise le domaine public.

La langue commune, la langue de convergence, pose des limites à l'usage d'une langue en public. Au Québec, le français est la langue commune dans la mesure où elle est utilisée lors des communications entre des personnes de langues différentes et évidemment lorsque le français est la langue des interlocuteurs. Cette définition de la langue commune a pour conséquence que deux personnes d'une même langue qui n'est pas le français peuvent communiquer entre elles dans leur langue sans limiter l'atteinte de l'objectif de la politique linguistique. Elle impose ainsi des limites à la place du français en tant que langue publique : l'objectif visé n'est pas l'usage du français dans la totalité des communications publiques par tous les citoyens. Alors, à quel moment une langue a-t-elle le statut souhaité en tant que langue d'usage public? Il est pratiquement impossible de définir un seuil, étant donné la diversité linguistique de la population et l'ouverture à cette diversité dans le préambule même de la Charte : « L'Assemblée nationale entend poursuivre cet objectif [faire du français la langue normale et habituelle] dans un esprit de justice et d'ouverture, dans le respect des institutions de la communauté d'expression anglaise et celui des minorités ethniques, dont elle reconnaît l'apport précieux au développement du Québec. » Ainsi, la recherche peut décrire l'état des choses, mais il appartient au citoyen dans son rôle d'intervenant politique de porter un jugement.

1. Les communications publiques

La définition des communications publiques et privées a donné lieu à bien peu d'écrits. La distinction est cependant fort importante, les communications publiques constituant notre objet d'étude. Il faut d'abord dissocier les activités et les communications qui se produisent lors de celles-ci. Nous ne nous intéressons ici qu'aux communications. Les activités ne sont que des occasions qui, selon leurs caractéristiques, sont plus propices aux communications publiques ou aux communications privées. C'est dire que la distinction des communications selon leur caractère privé ou public ne

repose pas fondamentalement sur les caractéristiques des situations ou des lieux où elles se produisent. Elle tient plutôt à l'intimité de la relation entre les interlocuteurs.

Les communications privées typiques sont les communications entre les membres d'une famille, tandis que les communications publiques typiques sont celles qui concernent les grandes organisations. Le caractère d'intimité d'une relation n'est pas une réalité binaire – une relation est intime ou elle n'est pas intime – mais plutôt un continuum. Ainsi, entre les relations familiales, qui occupent un pôle du continuum, et celles avec les grandes organisations, qui occupent l'autre pôle, se situent les relations avec les amis, et avec les associations non professionnelles comme les associations communautaires. D'autres termes qui se réfèrent aussi à l'intimité sont utilisés pour distinguer la nature des communications. Elles seront dites « interpersonnelles » ou « organisationnelles », « affectives » ou « instrumentales ». Les communications interpersonnelles sont caractérisées surtout par l'affectivité et ont lieu avec les membres de la famille ou les amis. Les communications organisationnelles sont plutôt instrumentales, elles se produisent davantage en fonction d'un objectif à atteindre qu'en fonction des personnes concernées, et au moins un des interlocuteurs intervient en tant que membre d'une organisation plutôt qu'à titre personnel. Si les émotions sont rarement complètement absentes de toute relation entre des personnes, il n'en demeure pas moins que la dimension affective prédomine à certaines occasions et la dimension instrumentale à certaines autres.

Ces différents termes soulignent le fait que les communications privées et publiques se distinguent par le type de relation et non par le contenu de la communication. Ainsi, la consommation de biens et services couvre un éventail très large, mais la relation commerciale ou professionnelle qui s'établit lors d'une transaction demeure une relation entre un client ou un bénéficiaire et un vendeur ou un prestataire de services.

Ces notions d'intimité et d'impersonnalité, son contraire, reflètent bien l'esprit de la distinction des communications privées et publiques¹⁰. L'impersonnalité se caractérise par l'universalisme, l'application des mêmes principes à toutes les personnes dans la même situation : une personne est un « exemplaire » parmi d'autres évalué selon les mêmes principes. Par exemple, lors d'une transaction commerciale, tous les clients sont traités de façon similaire. La relation a pour objet une transaction commerciale seulement. Il n'y a pas de relation émotive entre l'acheteur et le vendeur, et n'importe quel vendeur peut réaliser la vente. En d'autres termes, la relation s'établit avec un vendeur, non pas en fonction de ce qu'il est en tant que personne, mais en fonction de sa capacité à réaliser une transaction commerciale, en vertu des pouvoirs qui lui sont accordés en tant que membre du personnel d'un commerce. Certaines techniques de vente favorisent la personnalisation; il ne s'agit que d'une technique qui ne modifie pas la nature de la relation entre un client et un vendeur, laquelle demeure fondée sur un échange commercial. Au contraire, une relation intime vise une personne en particulier. Dans ce cadre, elle n'est pas un cas singulier auquel des principes universels sont appliqués. La personne est considérée dans sa globalité plutôt que sous un seul aspect, en vertu de ses qualités, de ce qu'elle est, et non de ses performances ou de son utilité dans un domaine particulier¹¹.

La relation est qualifiée par la nature du rapport entre les interlocuteurs et non par le contenu de la communication et cette relation possède certaines caractéristiques. Ces distinctions méritent d'être soulignées. Elles expliquent par exemple qu'une relation entre un patient et un médecin, qui peut porter sur des sujets parfois très intimes et dont le contenu est d'ailleurs protégé par le secret professionnel, soit une communication publique. Le patient consulte un médecin pour sa capacité à

¹⁰ L'intimité et l'impersonnalité peuvent se caractériser par plusieurs aspects. Talcott Parsons qualifie les rôles sociaux par une série d'éléments. Il pose « deux ensembles antithétiques : l'un fondé sur l'universalisme, la spécificité, la neutralité affective et la [performance] qui s'incarne dans le monde professionnel, l'autre formé par la réunion du particularisme, de la [globalité], de l'affectivité et de [la qualité] qui se développe dans le cadre du système de la parenté ». François Chazel, *La théorie analytique de la société dans l'œuvre de Talcott Parsons*, Paris, Mouton, 1974, p. 51. Voir aussi Guy Rocher, *Talcott Parsons et la sociologie américaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972, 238 p.

¹¹ Raymond Boudon qualifie ainsi les relations entre les membres d'un groupe primaire. Raymond Boudon, *La logique du social*, Paris, Hachette, collection Pluriel, 1979, p. 193.

soigner et le médecin doit appliquer les mêmes traitements à tous les patients souffrant des mêmes maux¹². Sous cet aspect, cette situation est semblable d'ailleurs à celle d'un avocat et de son client : bien que le contenu de leurs conversations soit protégé par le secret professionnel, qu'il puisse donc être qualifié de privé, la communication est une communication publique. Sa raison d'être est la capacité de l'avocat à rendre un service particulier selon des standards professionnels universels, qui sont les mêmes pour tous les clients. Ces relations professionnelles n'excluent pas, par exemple, qu'un médecin exprime une certaine compassion à l'égard de son client, qu'il tienne compte de dimensions psychologiques du patient, ce qui d'ailleurs peut influencer le cours du traitement, mais cet aspect n'est pas la raison d'être de la relation. À l'inverse, une visite d'un parent ou d'un ami à une personne hospitalisée est une manifestation de sympathie, d'affection et n'a pas pour objectif direct le traitement médical du malade.

Les relations impersonnelles sont caractéristiques des grandes organisations où les transactions sont marquées par l'application de règles le plus souvent consignées par écrit, appliquées universellement, et par la réalisation d'un type d'activité particulier. Toutefois, les communications publiques ne se limitent pas aux grandes institutions. Les communications entre un client et un travailleur autonome sont également de nature publique, car elles sont justifiées par les compétences professionnelles du travailleur. D'ailleurs, de nombreux professionnels ne travaillent pas pour de grandes institutions.

La qualification des relations selon ces principes a certaines conséquences. Premièrement, elles ne dépendent pas du lieu où les interlocuteurs se trouvent. Qu'un employé réalise une communication professionnelle par téléphone de son domicile ou de son bureau, celle-ci demeure une communication de travail. Dans le même ordre d'idées, un client peut téléphoner de son domicile à un vendeur pour lui demander des renseignements sur un produit ou encore se rendre au magasin pour obtenir la même information. La communication demeure une communication entre un client et

¹² François Béland, « Proposition pour une reconstruction des composantes des rôles de malade et de médecin dans la sociologie de Parsons », dans *Sociologie et sociétés*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, vol. XXI, n° 1, avril 1989, p. 165-185.

un vendeur. Deuxièmement, la nature de la communication ne dépend pas du choix des individus. Le choix d'une institution par un client peut être personnel, être qualifié de privé, mais une fois le choix fait, la communication avec le personnel de l'institution est de nature publique. Un client choisit par goût personnel tel restaurant ou tel autre, mais la communication entre le client attablé et le serveur est une communication publique. Enfin, le statut juridique privé ou public des institutions n'affecte pas le type de communication : le statut privé ou public d'une école détermine son mode de gestion et de financement, mais les communications entre le personnel de l'école et les usagers demeurent des relations entre des professionnels de l'enseignement et des élèves ou des parents.

Les situations décrites précédemment sont toutes des situations où il y a interaction directe entre des personnes, mais les communications publiques ne se limitent pas à ces circonstances. Les communications écrites ou effectuées par un média quelconque peuvent être privées ou publiques. Cette distinction ne repose pas sur le média de communication, bien que certains rendent les communications privées pratiquement impossibles. D'ailleurs, limiter les communications publiques aux interactions directes entre des personnes exclurait du domaine public l'affichage commercial, les brochures d'information des entreprises privées tout comme celles des administrations publiques, les espaces publicitaires qu'elles louent dans les journaux ou autres médias, les modes d'emploi, l'étiquetage, etc.

La consommation des médias de masse ne peut non plus être exclue du domaine public parce qu'il n'y a pas interaction directe entre des personnes. Les journalistes ou autres communicateurs s'adressent simultanément à plusieurs milliers d'auditeurs ou de lecteurs. Il est impossible que ces communications soient privées, personnalisées. Si l'écoute de la télévision se produit le plus souvent dans un lieu privé, la communication est néanmoins d'ordre public. En effet, l'animateur d'un bulletin de nouvelles ne lit pas les nouvelles pour une personne en particulier : il s'adresse simultanément à des milliers de personnes. Janowitz définit ainsi les communications de masse : elles « comprennent les institutions et les techniques par lesquelles des groupes spécialisés utilisent des moyens technologiques (presse, radio, film, etc.) pour diffuser un contenu

symbolique à un public large, hétérogène et dispersé¹³ » (traduction libre). L'« impersonnalité de la relation entre l'émetteur et le récepteur¹⁴ » (traduction libre) constitue un des traits caractéristiques des communications de masse.

L'opérationnalisation de la notion de langue d'usage public et le souci de se rapprocher des champs d'intervention de la Charte nous amènent à délimiter l'étendue de la mesure des langues d'usage public. Les communications organisationnelles ont été privilégiées. La consommation des médias n'a pas été retenue dans la construction de l'indice. Par contre, les relations entre l'usage public des langues et la langue de consommation des médias seront présentées. On constatera notamment qu'il y a concordance entre la langue généralement utilisée en public et celle de la lecture des journaux ou de l'écoute de la télévision (tableau 2.6).

¹³ M. Janowitz, « The study of mass communication », dans D.E. Sills (dir.), *International Encyclopedia of the Social Sciences*, New York : Macmillan et Free Press, vol. 3, 1968, p. 41. Cité par Denis McQuail et Sven Windahl, *Communication Models for the Study of Mass Communications*, Longman, London, 1986, p. 4.

¹⁴ Denis McQuail et Sven Windahl, *op. cit.*, p. 4.

CHAPITRE 2 : L'USAGE DES LANGUES LORS D'ACTIVITÉS PUBLIQUES

Ce chapitre présente d'abord les informations de base, les répartitions en pourcentages de l'usage des langues lors d'une dizaine d'activités et des réponses à une question qui porte sur la langue le plus souvent parlée en général à l'extérieur de la maison. Puis, la cohérence de ces données sera examinée : une mesure globale de l'usage des langues en public correspond-elle aux comportements linguistiques adoptés dans une série d'activités? Finalement, un indice sera proposé de façon à produire une répartition de la population selon cette mesure globale. Ce chapitre s'adresse aux lecteurs à la recherche de renseignements sur l'usage des langues dans différentes activités publiques prises une à une ou sur l'élaboration de l'indice. Le lecteur qui s'intéresse davantage à la description de la population québécoise selon une mesure globale de l'usage public des langues peut passer directement au chapitre 3.

1. Les activités publiques

Précisons d'abord le sens de certains termes. Les associations professionnelles comprennent aussi bien les ordres professionnels que les syndicats. Les communications avec l'administration scolaire désignent les communications des parents avec le personnel de la garderie ou de l'école primaire ou secondaire fréquentée par leurs enfants. Quant à l'information sur la langue d'enseignement, elle concerne la langue des cours suivis par le répondant. Tous ayant 18 ans ou plus, ceux qui suivent des cours fréquentent des établissements d'enseignement postsecondaire, sauf exception. Cette information ne permet donc pas d'évaluer l'effet direct des articles de la « Loi 101 » qui traitent de la langue d'enseignement puisqu'ils portent sur l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire¹. Enfin l'écoute de la télévision vise un genre particulier d'émission, soit les nouvelles.

¹ De l'année scolaire 1971-1972 à l'année scolaire 1994-1995, le pourcentage d'élèves qui étudient en français au sein de ces ordres d'enseignement a augmenté, particulièrement parmi les anglophones et les allophones (définis selon la langue maternelle) : chez les premiers le pourcentage est passé de 10 % à 17 %, et chez les seconds, de 15 % à 79 % (voir Gouvernement du Québec, *Le français langue commune. Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, Québec, Direction des communications, ministère de la Culture et des Communications, 1996, tableau 5.3, p. 295).

Les questions sur les activités sont de deux types. Pour certaines activités, les répondants nommaient les langues parlées le plus souvent. Deux mentions étaient possibles; ils pouvaient donc indiquer le français et l'anglais, le français et une langue tierce, l'anglais et une langue tierce ou deux langues tierces. Comme les pourcentages de réponses multiples qui incluent le français ou l'anglais et une langue tierce sont toujours inférieurs à 0,3 %, ces réponses ont été regroupées respectivement avec les réponses « français » ou « anglais ». D'autres questions portaient plutôt sur les pourcentages de temps où le français, l'anglais et une autre langue étaient utilisés. La première formulation est la plus fréquente; elle semblait plus appropriée aux activités peu structurées comme le magasinage, par opposition à une activité plus encadrée comme le travail. En outre, les questions qui requièrent des réponses en pourcentages accroissent le taux de non-réponse². Dans les tableaux suivants, les activités sont regroupées en deux blocs selon l'un ou l'autre type de réponse.

Dans l'ensemble du Québec (tableau «ta1»), plus de 85 % des répondants affirment parler le plus souvent le français lors de la plupart des activités : dans les centres commerciaux, les petits commerces, les banques; dans leurs relations avec les associations professionnelles, le personnel de l'administration scolaire, celui des CLSC, celui des hôpitaux, avec les médecins en clinique privée et avec les administrations publiques. Ce pourcentage est de 79 % pour les communications avec les associations non professionnelles et de 81 % dans le cas de la fréquentation scolaire. De 7 % à 12 % de la population utilise le plus souvent l'anglais, sauf lors des activités des associations non professionnelles (14 %) et de la fréquentation scolaire (17 %). L'usage d'une langue tierce est exceptionnel : moins de 1 % de la population parle une langue autre que le français ou l'anglais, sauf lors des activités des associations non professionnelles (4 %). Quatre-vingt-trois pour cent de la population parle généralement le français

² La comparaison du nombre de répondants aux questions sur les centres commerciaux et les petits commerces de la première partie du tableau «ta1» avec le nombre de répondants à la question sur le magasinage de la deuxième partie de ce tableau confirme ce phénomène.

Tableau «ta1»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT
LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Langue parlée le plus souvent				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Centre commercial	89	1	9		13 935
Petit commerce	89	1	9	1	14 084
Banque	88	1	11		14 045
Association professionnelle	93	1	7		2 661
Association non professionnelle	79	4	14	4	3 044
Administration scolaire	89	1	9		4 232
Fréquentation scolaire	81	2	17	1	2 613
CLSC	93	1	7		10 962
Hôpital	87	1	12		13 634
Médecin en clinique privée	86	1	12	1	13 977
Service gouvernemental					
- Formulaire	88	1	12		13 977
- Communication verbale	89	1	10		13 832
	Pourcentage du temps en français				
	90 % ou +	60 %-89 %	40 %-59 %	39 % ou -	
Magasinage	83	7	4	7	13 330
Travail	70	15	6	9	7 217
Média					
Journal	78	5	4	14	11 786
Télévision*	67	10	8	15	13 013
Cinéma	59	6	6	29	7 544

* Écoute des nouvelles.

(90 % ou plus du temps) lors du magasinage³, et ce pourcentage est de 70 % au travail⁴. Le français est généralement utilisé (90 % ou plus du temps) par 78 % de la population lors de la lecture de journaux et par 67 % lors de l'écoute des nouvelles à la télévision. Pour 59 % de ceux qui fréquentent les cinémas, 90 % ou plus des films sont en français⁵. Pour tous les groupes qui seront analysés, le cinéma est l'activité

³ Une seule question portait sur le pourcentage d'usage des langues dans les commerces. Les types de commerces ne sont donc pas distingués.

⁴ Étant donné la structure du questionnaire, ces données sur la langue du travail ne sont pas comparables à celles des sondages antérieurs dans ce domaine. Cette comparaison n'était pas l'objectif du présent sondage.

⁵ Le regroupement des pourcentages en quatre catégories repose sur la relation observée entre la langue du travail et l'indice des langues d'usage public présenté plus loin. D'abord, les pourcentages d'usage du français ont été regroupés par tranches de 10 points, puis chaque tranche a été comparée à la tranche précédente. Elles ont été regroupées lorsque les effets sur l'indice étaient semblables. Ce regroupement indique, par exemple, que la

où le français est le moins utilisé. Ce phénomène n'est probablement pas étranger à l'offre : en 1990, 61 % des projections de films en salle étaient en français⁶.

Dans la région métropolitaine de Montréal (tableau «ta2»), l'usage du français est moins prononcé : la plupart des activités sont effectuées le plus souvent en français par 75 % ou plus de la population, et en anglais

Tableau «ta2»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT
LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS,
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Langue parlée le plus souvent				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Centre commercial	82	2	16		10 567
Petit commerce	80	2	16	2	10 697
Banque	80	1	18	1	10 665
Association professionnelle	88	1	11		1 876
Association non professionnelle	62	5	25	8	2 214
Administration scolaire	82	2	16		4 232
Fréquentation scolaire	72	2	26		2 154
CLSC	86	1	12		7 980
Hôpital	77	2	21		10 293
Médecin en clinique privée	75	1	21	3	10 608
Service gouvernemental					
- Formulaire	79	1	20		10 591
- Communication verbale	82	2	16		10 468
	Pourcentage du temps en français				
	90 % ou +	60 %-89 %	40 %-59 %	39 % ou -	
Magasinage	70	10	7	13	9 986
Travail	54	21	9	16	5 446
Média					
Journal	64	7	5	24	8 800
Télévision*	53	11	10	25	9 780
Cinéma	42	7	6	45	6 027

* Écoute des nouvelles.

probabilité d'utiliser le français en public parmi ceux qui utilisent le français 40 % à 49 % du temps de travail et parmi ceux qui l'utilisent 50 à 59 % du temps est semblable, mais qu'elle est différente de la probabilité de ceux qui l'utilisent moins de 40 % du temps. Pour simplifier la présentation, ce regroupement a été appliqué aux autres activités. S'il n'est pas nécessairement le plus efficace dans chacun de ces autres cas, on constatera au tableau «ta6» qu'il permet tout de même de bien caractériser les groupes de locuteurs.

⁶ Conseil de la langue française, *Indicateurs de la situation linguistique au Québec, édition 1992*, Québec, gouvernement du Québec, Les Publications du Québec, 1992, p. 96-97.

par 15 % à 25 % des répondants. Les langues tierces sont utilisées par moins de 3 % de la population sauf lors des activités des associations non professionnelles (8 %). Le pourcentage de la population qui parle le français 90 % ou plus du temps est de 70 % dans le cas du magasinage et de 54 % pour ce qui est du travail. En ce qui concerne les médias, 64 % de la population utilise généralement le français lors de la lecture de journaux, 53 % lors de l'écoute des nouvelles à la télévision; 90 % des films vus au cinéma sont en français pour 42 % de la population qui fréquente les salles.

Le tableau «ta3» ventile les données de la région métropolitaine de Montréal par langue parlée à la maison⁷. Il montre que les pourcentages de francophones et d'anglophones qui parlent le plus souvent le français en public varient d'au moins 50 points de pourcentage, tandis que les allophones se situent entre ces deux premiers groupes. Chez les francophones, le français est la langue parlée le plus souvent par 95 % ou plus d'entre eux dans pratiquement toutes les activités du premier bloc; chez les anglophones, ce pourcentage varie de 14 % à 36 % pour la plupart des activités; tandis que chez les allophones, il se situe généralement entre 50 % et 68 %. Plus de 10 % de ces derniers utilisent une langue tierce lors de trois activités : le magasinage dans les petits commerces (11 %), les activités des associations non professionnelles (58 %) et les visites des médecins en clinique privée (20 %). L'usage des langues tierces est d'au maximum 6 % dans les autres activités.

⁷ Les données sur ceux qui parlent le français et l'anglais à la maison ne sont pas présentées; les nombres de cas varient de 19 à 130 selon les activités. Ceux qui parlent à la maison une langue tierce et le français ou l'anglais ont été regroupés respectivement avec les réponses « français » ou « anglais ».

Tableau «ta3» (première partie)

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT
LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS,
PAR *LANGUE PARLÉE À LA MAISON*,
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

A) Français

Activité	Langue parlée le plus souvent				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Centre commercial	98	1	2		3 172
Petit commerce	97	1	2		3 203
Banque	99		1		3 192
Association professionnelle	97	1	3		776
Association non professionnelle	88	4	7	1	572
Administration scolaire	98		2		1 069
Fréquentation scolaire	92	1	7		629
CLSC	100				2 716
Hôpital	96	1	3		3 133
Médecin en clinique privée	97		2		3 171
Service gouvernemental					
- Formulaire	99		1		3 210
- Communication verbale	99	1	1		3 168
	Pourcentage du temps en français				
	90 % ou +	60 %-89 %	40 %-59 %	39 % ou -	
Magasinage	89	8	2	1	3 134
Travail	69	22	6	4	1 881
Média					
Journal	86	7	4	3	2 750
Télévision*	71	14	10	5	3 025
Cinéma	57	10	8	25	1 874

* Écoute des nouvelles.

Le français est utilisé 90 % ou plus du temps par 89 % des francophones lors du magasinage et par 69 % au travail. Chez les anglophones, l'usage du français en général (90 % du temps ou plus) est de 17 % lors du magasinage et de 9 % au travail. Ils se distinguent également par un usage plus fréquent des deux langues; pour le magasinage et le travail, respectivement 21 % et 18 % des anglophones font un usage à peu près équivalent du français et de l'anglais : le français y est parlé de 40 % à 59 % du temps. Les pourcentages d'allophones qui utilisent le français sont plus élevés que chez les anglophones et plus faibles que chez les francophones : l'usage du français 90 % ou plus du temps est de 36 % lors du magasinage, de 24 % au travail.

Tableau «ta3» (fin)

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT
LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS,
PAR LANGUE PARLÉE À LA MAISON,
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

C) Autre

Activité	Langue parlée le plus souvent				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Centre commercial	58	3	36	3	3 408
Petit commerce	53	3	33	11	3 449
Banque	56	2	36	6	3 437
Association professionnelle	68	3	28	2	430
Association non professionnelle	19	3	21	58	610
Administration scolaire	68	3	26	3	1 027
Fréquentation scolaire	51	2	47		813
CLSC	65	1	30	3	2 539
Hôpital	53	3	41	3	3 309
Médecin en clinique privée	42	1	38	20	3 438
Service gouvernemental					
- Formulaire	58	2	41		3 326
- Communication verbale	61	3	35	1	3 312
	Pourcentage du temps en français				
	90 % ou +	60 %-89 %	40 %-59 %	39 % ou -	
Magasinage	36	16	12	37	3 005
Travail	24	20	16	40	1 452
Média					
Journal	28	10	9	53	2 480
Télévision*	28	10	14	49	3 008
Cinéma	15	3	5	77	1 518

* Écoute des nouvelles.

Le tableau 2.3 fait état de l'usage des langues lors de communications publiques qui se produisent dans un ensemble d'activités. Ces données présentent un certain intérêt dans la mesure où elles couvrent un éventail diversifié de situations. D'une part, elles offrent de l'information pertinente pour les uns ou les autres selon leurs intérêts particuliers et, d'autre part, elles montrent que l'usage des langues dans la région métropolitaine de Montréal est relativement constant d'une situation à l'autre, dans les trois groupes linguistiques définis par la langue parlée à la maison. Toutefois, cet ensemble de statistiques n'offre qu'une vision morcelée de l'usage public des langues. Elles nous indiquent pour chacune des activités le pourcentage de personnes qui utilisent l'une ou l'autre langue, mais on ne peut en déduire le pourcentage

de personnes qui utilisent en général une langue ou privilégient une langue dans pratiquement l'ensemble de leurs activités, ce qui nous permettrait de qualifier ces personnes d'usagers du français, de l'anglais ou d'une langue tierce en public.

Afin de faciliter ce classement, le sondage inclut une question sur l'usage des langues en général, soit la question suivante : « Quelle langue parlez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que vos parents ou amis? » Par cette question, les répondants étaient invités à indiquer la langue la plus usuelle de l'ensemble de leurs activités publiques; il s'agit en quelque sorte d'une synthèse des réponses aux questions sur des activités particulières. Telle était du moins l'hypothèse sous-jacente à cette question. Les tableaux qui suivent et les analyses effectuées semblent la confirmer.

Dans un premier temps, nous examinerons les répartitions des réponses fournies à cette question générale. Par la suite, nous analyserons les relations entre cette question et celles qui portent sur la langue utilisée dans chaque activité. Ces relations donnent un premier aperçu de la cohérence entre une question qui vise l'usage en général des langues et celles qui décrivent leur usage dans diverses circonstances.

Le tableau «ta4» présente les pourcentages de personnes selon les réponses données à la question générale, par région. Dans l'ensemble du Québec, 85 % des répondants disent utiliser le plus souvent le français. Les comportements linguistiques varient selon les régions : 75 % parlent le français dans la région métropolitaine de Montréal (RMM), 68 % dans l'Île-de-Montréal et 94 % à l'extérieur de la RMM. L'anglais est la langue la plus fréquente de 11 % de la population de l'ensemble du Québec, de 20 % de celle de la région métropolitaine et de 27 % de celle de l'Île. À l'extérieur de la RMM, ce pourcentage est de 4 %. L'usage du « français et de l'anglais » est pratiquement constant : il se situe entre 3 % et 4 % dans toutes les zones géographiques.

Tableau «ta4»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT
 À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON, PAR RÉGION,
 ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
 population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Région	Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison			Autre	N
	Français	Français et anglais	Anglais		
Ensemble du Québec	85	3	11		13 314
Région métropolitaine de Montréal	75	4	20	1	10 006
Autres régions	94	3	4		3 308
Île-de-Montréal	68	4	27	1	7 230
Couronne	85	3	12		2 776

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre la région métropolitaine de Montréal et les autres régions ou entre l'Île-de-Montréal et la couronne⁸.

Les réponses à cette question générale sont intéressantes dans la mesure où elles concordent avec celles qui sont données au sujet de l'ensemble des activités publiques. Le tableau «ta5» offre un aperçu de la cohérence des réponses : il permet d'entrevoir si les personnes qui affirment utiliser une langue en général disent parler la même langue lorsqu'elles répondent à des questions plus précises, qui visent des activités particulières. Celles qui affirment parler le plus souvent le français à l'extérieur de la maison ont un profil très marqué. Plus de 90 % d'entre elles affirment utiliser le français le plus souvent dans chacune des activités. Au travail, 80 % utilisent le français en général (90 % ou plus du temps); dans le cas du magasinage, ce pourcentage est de 93 %. Pour la consommation des médias, de 70 % à 88 % disent utiliser le français 90 % ou plus du temps.

⁸ Les différences de 1 point ou moins après arrondissement ne sont pas indiquées. Ces différences peuvent être statistiquement significatives lorsque l'échantillon est gros ou que les pourcentages se situent aux extrêmes de la répartition en pourcentages, près de 5 % ou de 95 %. Voir Floyd J. Fowler, *Survey Research Methods*, Applied Social Research Methods Series, vol.1, Sage Publications, NewBury Park, 1990, p. 42. Les tests ont été réalisés avec le logiciel SUDAAN, version 7.5.2, Research Triangle Institute, Research Triangle Park, NC.

Tableau «ta5» (première partie)

PROFILS : USAGE DES LANGUES LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS, PAR LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
population de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison			
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre
Travail, % du temps en français				
90 % ou +	80	27	3	-
60 % à 89 %	14	29	12	-
40 % à 59 %	4	22	19	-
39 % ou moins	2	22	66	-
N	4 439	414	2 182	41
Association professionnelle				
Français	98	78	42	-
Français et anglais		4	5	-
Anglais	2	18	52	-
Autre		1		-
N	1 763	141	639	10
Centre commercial				
Français	98	75	29	46
Français et anglais	1	11	5	2
Anglais	1	14	66	26
Autre				27
N	7 745	706	4 515	198
Petit commerce				
Français	98	73	29	23
Français et anglais	1	13	4	1
Anglais	1	13	65	16
Autre	1	1	2	60
N	7 795	722	4 585	209
Magasinage, % du temps en français				
90 % ou +	93	56	16	19
60 % à 89 %	5	21	12	7
40 % à 59 %	2	15	17	6
39 % ou moins	1	8	56	69
N	7 496	653	4 266	177
Banque				
Français	98	75	26	40
Français et anglais		4	2	2
Anglais	2	20	72	18
Autre			1	41
N	7 784	722	4 571	205

Tableau «ta5» (suite)

PROFILS : USAGE DES LANGUES LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS, PAR LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
population de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison			
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre
Association non professionnelle				
Français	92	42	14	-
Français et anglais	3	17	7	-
Anglais	4	37	69	-
Autre	2	5	10	-
N	1 524	179	1 173	50
Administration scolaire				
Français	97	72	33	-
Français et anglais	1	5	4	-
Anglais	3	23	63	-
Autre		1	1	-
N	2 668	187	1 139	32
Fréquentation scolaire				
Français	91	49	29	-
Français et anglais	1	5	3	-
Anglais	7	44	68	-
Autre	1	2		-
N	1 521	139	808	17
CLSC				
Français	99	84	36	50
Français et anglais		6	2	1
Anglais	1	11	61	17
Autre			1	32
N	6 629	501	3 176	115
Hôpital				
Français	97	67	22	50
Français et anglais	1	8	3	2
Anglais	3	26	75	29
Autre				20
N	7 656	683	4 398	179
Médecin en clinique privée				
Français	96	64	20	24
Français et anglais		5	2	1
Anglais	3	30	76	12
Autre	1	2	3	64
N	7 747	710	4 532	203

Tableau «ta5» (fin)

PROFILS : USAGE DES LANGUES LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS, PAR LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
population de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison			
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre
Formulaire gouvernemental				
Français	97	68	26	58
Français et anglais		4	1	2
Anglais	3	28	73	39
Autre				
N	7 756	714	4 523	158
Service gouvernemental - Communication verbale				
Français	98	75	30	58
Français et anglais	1	6	3	2
Anglais	1	19	67	29
Autre				12
N	7 735	706	4 502	162
Média				
Journal, % du temps en français				
90 % ou +	88	41	11	18
60 % à 89 %	5	10	2	4
40 % à 59 %	3	15	7	3
39 % ou moins	4	35	80	75
N	6 605	600	3 867	122
Télévision*, % du temps en français				
90 % ou +	77	26	7	31
60 % à 89 %	11	10	4	3
40 % à 59 %	7	26	9	11
39 % ou moins	5	38	81	55
N	7 368	662	4 208	151
Cinéma, % des films en français				
90 % ou +	70	15	5	-
60 % à 89 %	7	7	1	-
40 % à 59 %	6	9	1	-
39 % ou moins	18	69	93	-
N	4 149	410	2 645	25

- Moins de 100 observations.

* Écoute des nouvelles.

Les répondants qui disent parler l'anglais ont un profil moins marqué. L'usage de l'anglais lors des diverses activités varie, pour la plupart d'entre elles, entre 61 % et 76 %. Pour la consommation des médias, 80 % ou plus utilisent surtout l'anglais (39 % ou moins de français). Ceux qui utilisent le français et

l'anglais en général ont le profil le plus ambigu, ce qui n'est pas surprenant, cette ambiguïté reflétant leur usage de deux langues. Enfin, les personnes qui déclarent utiliser une langue tierce ont le profil le moins cohérent. L'usage d'une langue autre que le français et l'anglais ne prédomine, chez ces personnes, qu'avec les commerçants des petits commerces et avec les médecins des cliniques privées.

2. L'indice des langues d'usage public

Le tableau «ta5» illustre donc les relations entre la question générale sur l'usage des langues et les réponses obtenues aux questions qui portent sur les diverses activités prises une à une. Il permet de constater, au moins pour ceux qui disent parler le français en général, que les réponses des mêmes personnes sont relativement constantes. En effet, il serait impossible d'obtenir 90 % de mentions de français dans chacune des activités parmi ceux qui disent parler le plus souvent le français à l'extérieur de la maison, si les mêmes personnes n'avaient pas affirmé parler le français dans plusieurs activités. Les travaux statistiques, présentés à l'annexe 2, traitent de cet aspect; ils portent sur les relations entre la question générale et plusieurs activités prises simultanément plutôt qu'une à une.

Par cette analyse, un indice des langues d'usage public a été construit, qui repose sur la probabilité qu'une personne affirme utiliser le français ou l'anglais en public, étant donné la langue qu'elle parle dans plusieurs activités. L'indice présente certains avantages relativement à la question générale. Les réponses fournies à cette dernière reflètent la perception que chaque répondant a de son usage des langues. Cette perception peut être influencée par le contexte dans lequel il vit. Par exemple, il est possible qu'une personne qui demeure dans l'Île-de-Montréal soit moins exigeante qu'une personne qui vit à l'extérieur de la région métropolitaine lorsqu'elle affirme utiliser une seule langue plutôt que deux langues, étant donné le contexte linguistique de l'Île. L'indice, au contraire, tient compte de la perception de l'ensemble de la population. Il établit qu'en moyenne les gens qui utilisent telle langue dans un ensemble d'activités affirment utiliser le français ou l'anglais en public. Il attribue ainsi une langue d'usage à chaque répondant en fonction de la perception moyenne des répondants plutôt que de la seule perception du répondant lui-même. La comparaison des pourcentages de personnes qui utilisent le français et l'anglais selon la question générale et selon l'indice tend à montrer que ce dernier, en tenant compte de l'influence du

contexte sur les jugements personnels, mesure mieux l'usage public des langues. Ainsi, étant donné la composition linguistique différente des zones géographiques et la fréquence plus élevée des contacts interlinguistiques à Montréal, on peut s'attendre à un pourcentage plus élevé de comportements bilingues à Montréal qu'à l'extérieur de la région métropolitaine. L'indice traduit mieux ce phénomène : en effet, le pourcentage de personnes qui utilisent deux langues en public est, selon l'indice, de 5 % à l'extérieur de la région métropolitaine et de 17 % dans l'Île-de-Montréal (tableau «tIII1»), alors qu'il passe de 3 % à 4 % selon la question générale (tableau «ta4»).

L'indice des langues d'usage public répartit les individus en cinq catégories selon qu'ils utilisent en public le français, surtout le français, surtout l'anglais, l'anglais ou une langue tierce. Le tableau «ta6» présente les profils de ces locuteurs. Il décrit leur usage des langues dans diverses activités, ce qui permet de constater la cohérence entre la langue de ces activités et leur usage des langues en général. Parmi les locuteurs du français, 85 % de ceux qui ont un emploi parlent le français au travail 90 % ou plus du temps; tous les travailleurs le parlent 60 % ou plus du temps. Dans la plupart des activités, 94 % ou plus disent utiliser le plus souvent le français. Quatre-vingt-quinze pour cent affirment utiliser le français en général (90 % ou plus du temps) lorsqu'ils parlent à des vendeurs dans les magasins. Le français est d'usage général pour 91 % d'entre eux lors de la lecture des journaux, pour 78 % lors de l'écoute des nouvelles à la télévision et pour 73 % lors du visionnement de films au cinéma.

Le profil des locuteurs de l'anglais est moins marqué, mais une prédominance se dégage néanmoins. Le français est utilisé au travail moins de 60 % du temps par tous les travailleurs. Le comportement typique, celui de 89 % des travailleurs, est l'usage du français moins de 40 % du temps de travail. Parmi l'ensemble des locuteurs de l'anglais, respectivement 83 % et 85 % parlent l'anglais le plus souvent dans les centres commerciaux et les petits commerces. L'évaluation en fonction du temps consacré aux diverses langues donne les résultats suivants : lorsqu'ils communiquent avec des vendeurs, 70 % parlent le français moins de 40 % du temps et 87 %, moins de 60 % du temps. L'anglais est la langue la plus fréquente (39 % ou moins de français) pour la lecture des journaux (94 %), l'écoute des nouvelles

Tableau «ta6» (première partie)

PROFIL DES LOCUTEURS PAR LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE) : POURCENTAGE D'USAGE DES LANGUES LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS, PAR LANGUE D'USAGE PUBLIC, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Langue d'usage public				
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre
Travail, % du temps en français*					
90 % à 100 %	85	11			-
80 % à 89 %	8	2	3		-
60 % à 79 %	7	22	9		-
40 % à 59 %		66	29	11	-
39 % ou moins			59	89	-
N	3 706	649	608	1 975	7
Travail, % du temps en langue tierce					
Moins de 50 %	100	100	100	100	5
50 % ou plus					95
N	3 706	649	608	1 975	138**
Association professionnelle					
Français	98	77	64	29	-
Français et anglais	1	2	6	4	-
Anglais	1	22	30	66	-
Autre					-
N	1 549	200	203	579	22
Centre commercial					
Français	99	81	61	13	42
Français et anglais		6	10	4	2
Anglais		12	29	83	30
Autre					26
N	6 696	1 295	1 033	3 871	269
Petit commerce					
Français	99	77	63	9	27
Français et anglais		6	9	5	1
Anglais		16	25	85	20
Autre		1	3	2	53
N	6 728	1 314	1 061	3 927	281

- Moins de 100 observations.

* Tous les résultats présentés sous la forme d'un pourcentage d'usage du français sont calculés seulement en tenant compte des répondants qui ont indiqué moins de 50 % d'usage d'une langue tierce.

** Ce nombre de cas est supérieur au précédent puisque ce dernier ne comprend que ceux qui utilisent une langue tierce moins de 50 % du temps.

Tableau «ta6» (suite)

PROFIL DES LOCUTEURS PAR LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE) : POURCENTAGE D'USAGE DES LANGUES LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS, PAR LANGUE D'USAGE PUBLIC, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Langue d'usage public				
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre
Magasinage, % du temps en français					
90 % ou plus	95	59	40	6	53
60 % à 89 %	5	23	22	7	6
40 % à 59 %	1	13	25	17	3
39 % ou moins		5	14	70	38
N	6 433	1 194	975	3 627	130
Magasinage, % du temps en langue tierce					
Moins de 50 %	100	100	99	99	58
50 % ou plus			1	1	42
N	6 489	1 206	987	3 668	242**
Banque					
Français	99	80	55	8	34
Français et anglais		3	5	2	
Anglais		18	40	89	24
Autre		1	1	1	41
N	6 725	1 311	1 056	3 914	276
Association non professionnelle					
Français	95	33	29	4	-
Français et anglais	2	13	13	5	-
Anglais	2	50	47	81	-
Autre	2	4	11	10	-
N	1 313	239	274	1 038	62
Administration scolaire					
Français	98	79	61	17	-
Français et anglais		3	4	5	-
Anglais	2	16	34	78	-
Autre		1	1	1	-
N	2 298	393	294	981	60

Tableau «ta6» (suite)

PROFIL DES LOCUTEURS PAR LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE) : POURCENTAGE D'USAGE DES LANGUES LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS, PAR LANGUE D'USAGE PUBLIC, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Langue d'usage public				
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre
Fréquentation scolaire					
Français	94	64	36	13	-
Français et anglais	1	7	4	2	-
Anglais	4	28	59	85	-
Autre	1	1	1		-
N	1 226	340	262	634	23
CLSC					
Français	100	91	70	16	42
Français et anglais		2	5	3	1
Anglais		7	25	81	23
Autre					35
N	5 870	959	745	2 675	172
Hôpital					
Français	99	67	46	4	41
Français et anglais		7	5	3	2
Anglais	1	26	49	93	34
Autre					23
N	6 632	1 243	990	3 794	257
Médecin en clinique privée					
Français	98	66	43	5	27
Français et anglais		2	4	1	
Anglais	1	30	51	91	21
Autre	1	2	3	3	51
N	6 698	1 287	1 047	3 882	278
Formulaire gouvernemental					
Français	99	74	51	10	54
Français et anglais		2	2	2	2
Anglais	1	24	47	88	44
N	6 705	1 297	1 047	3 877	225
Service gouvernemental					
- Communication verbale					
Français	99	80	61	17	54
Français et anglais		4	6	3	2
Anglais	1	16	33	81	34
Autre					9
N	6 689	1 287	1 040	3 860	229

Tableau «ta6» (fin)

PROFIL DES LOCUTEURS PAR LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE) : POURCENTAGE D'USAGE DES LANGUES LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS, PAR LANGUE D'USAGE PUBLIC, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Langue d'usage public				
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre
Média					
Journal, % du temps en français					
90 % ou +	91	43	24	2	20
60 % à 89 %	5	12	5	1	2
40 % à 59 %	3	16	13	4	5
39 % ou moins	2	30	57	94	73
N	5 699	1 094	882	3 332	187
Télévision***, % du temps en français					
90 % ou +	78	27	17	1	30
60 % à 89 %	11	13	9	1	6
40 % à 59 %	7	24	17	5	6
39 % ou moins	4	36	57	93	58
N	6 391	1 199	969	3 621	209
Cinéma, % des films en français					
90 % ou +	73	20	11	1	-
60 % à 89 %	7	8	3		-
40 % à 59 %	6	8	4	1	-
39 % ou moins	15	64	82	98	-
N	3 409	805	664	2 296	55

*** Écoute des nouvelles.

télévisées (93 %) et le cinéma (98 %). Lors des autres activités, sauf les communications avec les associations professionnelles (66 %), de 78 % à 93 % affirment parler l'anglais le plus souvent. Le profil des locuteurs d'une langue tierce demeure le moins évident : 95 % utilisent une langue tierce 50 % ou plus du temps de travail et 42 % parlent une langue tierce 50 % ou plus du temps de magasinage; l'usage d'une langue autre que le français ou l'anglais ne dépasse pas 53 % dans les autres activités.

3. Une description simplifiée de l'indice

L'objectif de la troisième section est d'offrir une image plus intuitive du sens de l'indice, d'illustrer que les répondants qui sont classés comme des locuteurs du français ou de l'anglais ont en général affirmé utiliser

la langue correspondante dans plusieurs activités. Le premier tableau présente pour chaque type de locuteur la répartition des répondants selon le pourcentage d'activités qu'ils réalisent en français⁹. Il est important de retenir que l'indice n'est pas construit à l'aide de ces pourcentages¹⁰. Cette répartition est plutôt un résultat obtenu par l'indice; sa présentation vise à illustrer le contenu de l'indice. Dans quelle mesure cette image correspond-elle bien à l'indice? Cette image reproduit l'indice à 95 %, c'est-à-dire que, si une langue d'usage public était attribuée aux répondants en fonction des pourcentages d'activités en français et des pourcentages du temps de travail en français tels qu'ils sont regroupés ici, 95 % seraient classés comme ils le sont actuellement sur l'indice. Les locuteurs d'une langue tierce sont absents de ces tableaux puisqu'ils sont classés en fonction de leur usage d'une langue tierce et non de l'importance du français relativement à celle de l'anglais dans leurs activités publiques.

Parmi les locuteurs du français inactifs sur le marché du travail¹¹, 96 % effectuent 90 % ou plus de leurs activités en français et, à l'opposé, 88 % des locuteurs de l'anglais en réalisent moins de 10 % en français (tableau «ta7»a). Les comportements linguistiques de ces deux groupes semblent univoques : plus de 85 % effectuent pratiquement toutes leurs activités respectivement en français ou en anglais. Au contraire, les pourcentages d'activités réalisées dans une seule langue sont plus faibles parmi ceux qui parlent en général « surtout le français » ou « surtout l'anglais » : 80 % des premiers font de 50 % à 89 % de leurs activités en français alors que 69 % des seconds en réalisent de 10 % à 49 % en français.

⁹ Réponse unique « français » ou réponse « français et autre langue ». Activités retenues : banque, petit commerce, centre commercial, hôpital, CLSC, médecin en clinique privée, association professionnelle, association non professionnelle, personnel de l'école fréquentée par les enfants, langue des cours suivis, services gouvernementaux.

¹⁰ Cette façon de faire présenterait certains inconvénients; selon cette méthode, les réponses « français et anglais » et les réponses « anglais » seraient considérées comme identiques puisqu'elles ne sont pas des réponses « français », et elle accorde un poids égal à chacune des activités : l'influence de chaque activité sur le pourcentage d'activités réalisées en français est la même.

¹¹ Une personne est considérée active sur le marché du travail si elle occupait un emploi au moment du sondage ou si elle avait occupé un emploi au cours des six mois qui ont précédé le sondage.

Tableau «ta7»a

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE POURCENTAGE
D'ACTIVITÉS RÉALISÉES EN FRANÇAIS,
PAR LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
population inactive sur le marché du travail âgée de 18 ans ou plus,
native ou immigrée avant 1995

% d'activités en français	Langue d'usage public			
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais
90 % ou plus	96	1		
50 % à 89 %	4	80	13	
10 % à 49 %		19	69	12
0 % à 9 %			17	88
Total	100	100	100	100
N	3 022	665	453	1 952

Note : Les pourcentages en gras indiquent les comportements les plus fréquents de chaque type de locuteur.

Le tableau «ta7»b raffine les données du tableau précédent. Les activités effectuées en français et en anglais ne sont plus assimilées à celles réalisées en anglais : elles représentent 40 %¹² d'une activité effectuée en français. Les résultats sont sensiblement les mêmes, la principale différence se trouvant parmi ceux qui utilisent « surtout l'anglais » : 80 %, au lieu de 69 %, réalisent de 10 % à 49 % de leurs activités en français. La répartition obtenue par cette procédure correspond à 96 % au classement selon l'indice¹³.

¹² Ce pourcentage est déterminé empiriquement. Différentes valeurs ont été testées et les meilleurs résultats ont été obtenus avec ce pourcentage. Ce constat est d'ailleurs cohérent avec l'équation de régression de l'annexe 2 (tableau 3), où l'effet de l'usage du français et de l'anglais est en général plus près de l'effet de l'usage de l'anglais que de l'usage du français.

¹³ Lorsque tous les répondants d'une catégorie de la variable « Pourcentage d'activités en français », ou d'une catégorie qui résulte du croisement de cette variable et de la variable « Pourcentage du temps de travail en français », sont classés dans le groupe modal de locuteurs (le plus fréquent) de cette catégorie, 96 % des cas se retrouvent dans le groupe de locuteurs auquel ils appartiennent selon l'indice. Voir annexe 5.

Tableau «ta7»b

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE POURCENTAGE D'ACTIVITÉS RÉALISÉES EN FRANÇAIS OU EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS*, PAR LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population inactive sur le marché du travail âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

% d'activités en français	Langue d'usage public			
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais
90 % ou plus	98	2		
50 % à 89 %	2	81	14	
10 % à 49 %		17	80	13
0 % à 9 %			6	87
Total	100	100	100	100
N	3 022	665	453	1 952

* Une activité réalisée en français et en anglais représente 40 % d'une activité réalisée en français.

Note : Les pourcentages en gras indiquent les comportements les plus fréquents de chaque type de locuteur.

Le tableau «ta75» porte sur les personnes actives sur le marché du travail. Il ventile les données à la fois selon la langue du travail et le pourcentage d'activités réalisées en français. Les locuteurs du français qui travaillent utilisent tous le français au moins 60 % du temps de travail et, de plus, pratiquement tous (95 %) effectuent les autres activités en français. Quant aux locuteurs de l'anglais, ils parlent le français moins de 40 % du temps de travail (89 %) et réalisent en général moins de 50 % (74 %) des autres activités en français.

Les groupes intermédiaires sont moins clairement définis. Parmi ceux qui parlent « surtout le français », tous l'utilisent 40 % ou plus du temps de travail. La langue du travail et celle des autres activités ont un effet compensatoire, et elles sont complémentaires : ceux qui utilisent moins fréquemment le français au travail (de 40 % à 59 % du temps) ont tendance à l'utiliser dans pratiquement toutes les autres activités; à l'inverse, ceux qui le parlent plus fréquemment au travail (60 % ou plus du temps) le parlent généralement dans moins d'activités (de 50 % à 89 %). Un phénomène semblable s'observe parmi ceux qui parlent « surtout l'anglais » en public.

Les locuteurs du français ou de l'anglais se caractérisent globalement de la façon suivante. Parmi ceux qui ne travaillent pas, les locuteurs du français réalisent 90 % ou plus de leurs activités en français, tandis que

les locuteurs de l'anglais font moins de 10 % de leurs activités en français. Parmi les locuteurs du français qui travaillent, le français est la principale langue du travail (tous parlent le français 60 % ou plus du temps, 93 % le parlent plus de 80 % du temps; tableau «ta6») et des autres activités. Quant aux locuteurs de l'anglais également actifs sur le marché du travail, ils utilisent le français moins de 40 % du temps de travail et la majorité, 74 %, fait moins de 50 % des autres activités en français.

Tableau «ta75»

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE POURCENTAGE D'USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL ET LE POURCENTAGE D'ACTIVITÉS RÉALISÉES EN FRANÇAIS OU EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS*,
PAR LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
population active sur le marché du travail âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

% du temps de travail en français	Langue d'usage public			
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais
60 % ou +				
90 % ou plus	95	3		
50 % à 89 %	5	25	3	
10 % à 49 %		6	6	
0 % à 9 %		1	2	
Sous-total	100	35	11	
40 % à 59 %				
90 % ou plus		45	1	
50 % à 89 %		19	18	1
10 % à 49 %		1	10	6
0 % à 9 %				4
Sous-total		66	29	11
0 % à 39 %				
90 % ou plus			31	1
50 % à 89 %			26	15
10 % à 49 %			3	30
0 % à 9 %				44
Sous-total			59	89
Total	100	100	100	100
N	3 706	649	608	1 975

* Une activité réalisée en français et en anglais représente 40 % d'une activité réalisée en français.

Note : Les pourcentages en gras indiquent les comportements les plus fréquents de chaque type de locuteur.

CHAPITRE 3 : LES RÉPARTITIONS SELON LES LANGUES D'USAGE PUBLIC

L'indice des langues d'usage public a été construit pour refléter par une seule statistique l'usage des langues dans le domaine public. Il permet, plus précisément, d'estimer le pourcentage de personnes selon la langue utilisée en général dans les communications publiques, en somme de passer d'une description morcelée, obtenue par les comportements linguistiques dans diverses situations, à une image synthétique. Alors que le chapitre précédent porte sur la construction de l'indice, le présent chapitre montre les variations de l'usage public des langues selon les régions, la langue maternelle, la langue parlée à la maison, l'âge, le statut sur le marché du travail et le statut migratoire.

1. Les régions

Abordons maintenant la description de la population selon cet indice des langues d'usage public. Le tableau «ta7» présente les répartitions par région. Dans l'ensemble du Québec, 82 % des répondants utilisent le français en public, 5 % parlent surtout le français, 3 % surtout l'anglais, 8 % parlent l'anglais et 1 % une langue tierce. Ces pourcentages varient selon les régions, tout comme la composition linguistique des populations. Dans la région métropolitaine de Montréal, 70 % de la population utilise le français en public, 8 % surtout le français, 6 % surtout l'anglais, 15 % l'anglais et 1 % une langue autre. Dans les autres régions du Québec, où plus de 90 % de la population est francophone selon la langue maternelle ou la langue parlée à la maison, 93 % des répondants parlent le français lors de leurs activités publiques, 3 % utilisent surtout le français, 2 % surtout l'anglais, 3% parlent l'anglais et moins de 1 % une langue tierce. Dans l'Île-de-Montréal, 61 % parlent le français lors de leurs communications publiques, 10 % surtout le français, 7 % surtout l'anglais, 21 % utilisent l'anglais et 2 % parlent une langue tierce. Dans la couronne, ces pourcentages sont respectivement de 83 %, 6%, 4 %, 7 % et moins de 1 %.

Tableau «ta7»¹

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
PAR RÉGION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Région	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Ensemble du Québec	82	5	3	8	1	13 314
Région métropolitaine de Montréal	70	8	6	15	1	10 006
Autres régions	93	3	2	3		3 308
Île-de-Montréal	61	10	7	21	2	7 230
Couronne	83	6	4	7		2 776

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre la région métropolitaine de Montréal et les autres régions, ou entre l'Île-de-Montréal et la couronne.

Les répondants qui parlent le français ou l'anglais ont été classés en quatre catégories selon leur usage des langues. Cette répartition permet des regroupements différents qui peuvent être pertinents selon les sujets traités ou les points de vue. Le tableau «ta75» présente deux regroupements classiques. Le premier rassemble les deux classes médianes « surtout le français » et « surtout l'anglais », pour former la catégorie des bilingues. Dans l'ensemble du Québec, 8 % de la population utilise le français et l'anglais en public. Le deuxième adopte une perspective différente, celle de la prédominance du français ou de l'anglais : le français est la langue d'usage public principale de 87 % de la population du Québec comparativement à 11 % pour l'anglais.

¹ Les marges d'erreur échantillonnelles, à une probabilité de 95 %, des catégories de l'indice sont les suivantes (les erreurs types sont calculées avec le logiciel SUDAAN, version 7.5.2, qui tient compte de l'effet de la pondération) :

Région	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Ensemble du Québec	0,7	0,5	0,3	0,4	0,1	13 314
Région métropolitaine de Montréal	1,1	0,7	0,5	0,7	0,1	10 006
Autres régions	0,8	0,6	0,4	0,3	0,1	3 308
Île-de-Montréal	1,6	1,0	0,8	1,1	0,2	7 230
Couronne	1,5	1,1	0,8	0,7	0,1	2 776

Tableau «ta75»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON TROIS REGROUPEMENTS DES
LANGUES D'USAGE PUBLIC, PAR RÉGION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995,

A) Ensemble du Québec

Langue		Langue		Langue principale
Français	82	82	Français	82
Français et anglais	8	5	Surtout le français	5
		3	Surtout l'anglais	3
Anglais	8	8	Anglais	8
Autre	1	1	Autre	1
				87 Français
				11 Anglais
				1 Autre

B) Région métropolitaine de Montréal

Langue		Langue		Langue principale
Français	70	70	Français	70
Français et anglais	14	8	Surtout le français	8
		6	Surtout l'anglais	6
Anglais	15	15	Anglais	15
Autre	1	1	Autre	1
				78 Français
				21 Anglais
				1 Autre

C) Île-de-Montréal

Langue		Langue		Langue principale
Français	61	61	Français	61
Français et anglais	17	10	Surtout le français	10
		7	Surtout l'anglais	7
Anglais	21	21	Anglais	21
Autre	2	2	Autre	2
				71 Français
				28 Anglais
				2 Autre

Le français est la langue principale de 78 % de la population de la région métropolitaine et l'anglais, de 21 %. Dans l'Île, ces pourcentages sont de 71 % pour le français et de 28 % pour l'anglais. L'usage du français et de l'anglais est plus fréquent dans l'Île (17 %).

Dans le texte qui suit, les données sont présentées selon les quatre catégories. Le lecteur peut ainsi effectuer le découpage qui lui convient. Si nous avons adopté une autre façon de faire, il aurait été impossible de composer divers regroupements.

L'usage public des langues ne constitue qu'une des caractéristiques linguistiques d'un territoire. La section suivante offre une description plus globale : elle compare les répartitions selon la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la langue d'usage public.

2. Langue maternelle, langue parlée à la maison, langue d'usage public

La situation linguistique peut se décrire par au moins trois dimensions linguistiques complémentaires : la langue maternelle, qui représente l'héritage culturel, la langue parlée à la maison, résultat de l'interdépendance du domaine privé et du domaine public, et la langue d'usage public, reflet direct de la concurrence actuelle des langues sur un territoire (voir chapitre 1). Les tableaux suivants présentent les répartitions selon ces trois dimensions.

La comparaison des répartitions selon la langue parlée à la maison et la langue d'usage public demande certaines précautions : les univers visés possèdent des caractéristiques différentes et les mesures ne sont pas les mêmes. D'une part, dans le domaine privé, le bilinguisme est probablement moins répandu que dans le domaine public puisque les interlocuteurs et les situations de communication sont moins diversifiés. D'autre part, la langue parlée à la maison est évaluée par une seule question qui favorise les déclarations d'unilinguisme : « Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison ? » La présence de l'expression « le plus souvent » appelle l'exclusivité d'une langue : deux langues ne peuvent à la fois être parlées « le plus souvent ». L'indice des langues d'usage public est au contraire, une synthèse des réponses à plusieurs questions.

L'effet de l'expression « le plus souvent » peut être perçu dans le domaine public : la comparaison de l'indice et de la question générale² montre que cette dernière, qui contient aussi l'expression « le plus souvent », réduit le bilinguisme. Dans la région métropolitaine, l'estimation du pourcentage de bilingues est de 14 % par l'indice mais de 4 % par la question générale, un écart de 10 points. En outre, l'indice semble produire une image plus proche de l'usage réel des langues en public : selon la question générale, le bilinguisme est semblable dans toutes les régions, alors que selon l'indice il est plus fréquent dans les zones où les communications interlinguistiques sont plus usuelles : dans la région métropolitaine de Montréal et encore plus dans l'Île-de-Montréal.

La présence de l'expression « le plus souvent » dans la question générale pourrait laisser croire que la comparaison des domaines privé et public serait mieux fondée si cette question était utilisée plutôt que l'indice. Cette position suppose que la question générale qui porte sur le domaine privé sous-estime le bilinguisme dans la même mesure que la question générale qui porte sur le domaine public le fait. Étant donné la plus grande diversité des situations de communication dans la sphère publique, cela n'est pas évident.

La question sur la langue maternelle se prête moins à ce biais en faveur de l'unilinguisme. Par contre, comparativement aux autres mesures, elle est plus proche de l'origine linguistique et s'éloigne de l'usage des langues. Finalement, soulignons que l'objectif de la présente recherche n'est pas une comparaison des domaines privé et public, mais une évaluation de l'usage des langues dans le domaine public. Toutefois, comme cette comparaison est inévitable, il est préférable de rassembler les données, déjà disponibles ailleurs dans ce texte, et de souligner les limites d'une telle comparaison.

Dans l'ensemble du Québec (tableau «ta11»), 82 % de la population est de langue maternelle française, 83 % parle le français à la maison et 82 % en public. L'anglais est la langue maternelle de 8 % des Québécois, 10 % le parlent à la maison et 8 % à l'extérieur de la maison. Les principales différences touchent les langues tierces et l'usage du français et de l'anglais : 9 % de la population est de langue maternelle autre

² « Quelle langue parlez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que vos parents ou amis? » Voir tableaux 2.4 et «ta7».

que le français et l'anglais alors que 6 % parle une langue tierce à la maison et 1 % à l'extérieur de la maison. Le bilinguisme profite des différences des comportements selon les domaines : il passe de 1 % à 8 % selon qu'il s'agit du domaine privé ou public. Le français est la langue d'usage public principale de 87 % de la population, l'anglais de 11 %, et les langues tierces de 1 %.

Tableau «ta11»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE MATERNELLE, LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON ET LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Langue	Catégorie de langue			
	Maternelle	Parlée à la maison	Usage public	Usage public principal
Français	82	83	82	87
Français et anglais	*	1	8	
Anglais	8	10	8	11
Autre	9	6	1	1
N	13 295	13 295	13 295	13 295

* Ces données proviennent du sondage où les répondants devaient déclarer une seule langue maternelle. Au recensement de 1996, 0,7 % des recensés ont déclaré ces deux langues³.

Dans la région métropolitaine, 68 % de la population est de langue maternelle française, 69 % parle cette langue à la maison et 70 % l'utilise en public (tableau «ta12»). L'anglais est la langue maternelle de 13 % des résidents, 17 % le parlent à la maison et 15 % en public. Quant aux langues tierces et au bilinguisme, les tendances observées dans l'ensemble du Québec se retrouvent dans la région métropolitaine de Montréal. Cependant, étant donné la concentration des anglophones et des allophones dans cette région, elles y sont plus accentuées. Les mentions des langues tierces passent de 19 % pour la langue maternelle à 12 % pour la langue d'usage privé, puis à 1 % pour la langue d'usage public. Le bilinguisme atteint 14%. Soixante-dix-huit pour cent d'entre eux utilisent principalement le français en public, 21 % l'anglais et 1 % une langue tierce.

³ Si l'on ajoutait la moitié de ces réponses multiples aux personnes de langue maternelle française et l'autre moitié à celles de langue anglaise, les pourcentages de ces deux dernières langues diminueraient de moins de 1 point (0,35 point). Source : totalisation spéciale du recensement de 1996 sur les personnes de 18 ans ou plus, natives ou immigrées avant 1995.

Tableau «ta12»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE MATERNELLE, LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON ET LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Langue	Catégorie de langue			
	Maternelle	Parlée à la maison	Usage public	Usage public principal
Français	68	69	70	78
Français et anglais	*	1	14	
Anglais	13	17	15	21
Autre	19	12	1	1
N	9 988	9 988	9 988	9 988

* Au recensement de 1996, 0,9 % des recensés ont déclaré ces deux langues⁴.

Dans l'Île-de-Montréal, les taux de participation et de réponse plus élevés des francophones et des natifs ont entraîné une surreprésentation d'environ 2 points des francophones⁵; chaque point de surreprésentation pour ces dimensions produirait une surreprésentation d'environ 0,6 point de l'usage du français dans le domaine public et une sous-représentation d'environ 0,5 point de l'anglais. Cinquante-sept pour cent d'entre eux se déclarent de langue maternelle française, 58 % disent parler le français à la maison et 61 % en public (tableau «ta13»). Dix-sept pour cent sont de langue maternelle anglaise, 23 % utilisent l'anglais à la maison et 21 % en public. Vingt-six pour cent sont de langue maternelle autre que le français et l'anglais, 18 % parlent une langue tierce à la maison et 2 % à l'extérieur de la maison. Le bilinguisme augmente, passant de 1 % à la maison à 17 % en public. Le français est la langue d'usage public principale de 71 % de la population, l'anglais de 28 %, et les langues tierces de 2 %.

⁴ La présence des réponses multiples entraînerait une diminution de 0,45 % point des locuteurs du français et de l'anglais.

⁵ Le taux de réponse aux questions incluses dans l'indice explique une surreprésentation de 1 % des francophones. La marge d'erreur échantillonnale du pourcentage de francophones est de 1,7, 19 fois sur 20.

Tableau «ta13»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE MATERNELLE, LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON (USAGE PRIVÉ) ET LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), ÎLE-DE-MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Langue	Catégorie de langue			
	Maternelle	Parlée à la maison	Usage public	Usage public principal
Français	57	58	61	71
Français et anglais	*	1	17	
Anglais	17	23	21	28
Autre	26	18	2	2
N	7 213	7 213	7 213	7 213

* Les données du recensement de 1996 pour l'Île ne sont pas disponibles. Le pourcentage devrait se situer entre 1 % et 2 %.

Les tableaux précédents présentent les répartitions de trois dimensions linguistiques une à une. Les tableaux «ta14» et «ta15» dépassent cette perspective simple et présentent plutôt l'usage public des langues selon la langue parlée à la maison et la langue maternelle. Parmi les francophones définis selon la langue parlée à la maison, 94 % utilisent le français en public, 4 % surtout le français, 1 % surtout l'anglais et moins de 1 % l'anglais. L'anglais est la langue d'usage public la plus fréquente des anglophones : 11 % utilisent le français, 12 % surtout le français, 15 % surtout l'anglais et 62 % l'anglais. Le pourcentage le plus élevé d'usage du français et de l'anglais en public se trouve parmi ceux qui parlent aussi ces deux

Tableau «ta14»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), PAR LANGUE PARLÉE À LA MAISON, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Langue parlée à la maison	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Français	94	4	1			5 453
Français et anglais	41	23	21	16		182
Anglais	11	12	15	62		4 457
Autre	44	12	8	28	8	3 203
Total	82	5	3	8	1	13 295

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les allophones et les autres groupes linguistiques.

langues à la maison. Parmi ces derniers, 41 % utilisent le français dans leurs activités publiques, 23 % surtout le français, 21 % surtout l'anglais, au total 44 % utilisent les deux langues, et 16 % l'anglais. Parmi les allophones, 44 % parlent le français en public, 12 % surtout le français, 8 % surtout l'anglais, 28 % l'anglais et 8 % une langue tierce. Ces chiffres illustrent la position intermédiaire des allophones : ils utilisent moins le français que les francophones et moins l'anglais que les anglophones.

Les répartitions selon la langue maternelle se rapprochent des pourcentages établis selon la langue parlée à la maison, les écarts ne dépassant pas 5 points. Étant donné que la langue maternelle et la langue parlée à la maison sont le plus souvent la même, ce phénomène n'est pas surprenant.

Tableau «ta15»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
PAR LANGUE MATERNELLE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Langue maternelle	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Français	94	4	2	1		4 527
Anglais	15	12	13	59		3 098
Autre	42	13	9	31	5	5 689
Total	82	5	3	8	1	13 314

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les allophones et les autres groupes linguistiques.

L'usage public des langues varie donc selon les caractéristiques linguistiques des individus et selon les régions. Comme la composition linguistique diffère selon les régions, il est pertinent de voir si les variations observées ne sont que le reflet de la composition linguistique. Le tableau «ta16» ventile l'usage public simultanément par langue parlée à la maison et par région. Les données qui portent sur les personnes ayant déclaré parler à la maison le français et l'anglais ne sont pas présentées, le nombre de cas (182) étant trop faible pour qu'elles soient ventilées.

Chez les francophones, le pourcentage d'usage du français est plus faible parmi les résidents de la région métropolitaine (91 %) que parmi ceux qui habitent à l'extérieur de cette région (97 %). Il est aussi plus

Tableau «ta16»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE)
 PAR LANGUE PARLÉE À LA MAISON ET PAR RÉGION,
 ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
 population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

A) Français

Région	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Ensemble du Québec	94	4	1			5 453
Région métropolitaine de Montréal	91	6	3	1		3 062
Autres régions	97	2	1			2 391
Île-de-Montréal	88	8	3	1		1 626
Couronne	93	5	2			1 436

B) Anglais

Région	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Ensemble du Québec	11	12	15	62		4 457
Région métropolitaine de Montréal	11	12	14	63		3 694
Autres régions	12	12	17	60		763
Île-de-Montréal	9	10	13	67		2 915
Couronne	16	18	17	49		779

C) Autre

Région	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Ensemble du Québec	44	12	8	28	8	3 203
Région métropolitaine de Montréal	41	13	9	30	8	3 111
Autres régions	70	4	6	13	7	92
Île-de-Montréal	40	13	8	30	9	2 592
Couronne	43	13	11	29	5	519

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre la région métropolitaine de Montréal et les autres régions, ou entre l'Île-de-Montréal et la couronne.

faible parmi les résidents de l'Île (88 %) que parmi ceux de la couronne (93 %). Le pourcentage d'allophones qui utilisent le français est également plus faible dans la région métropolitaine : 41 %

comparativement à 70 % parmi ceux des autres régions. Il n'y a pas de différence significative entre l'Île et la couronne.

Les anglophones de la région métropolitaine et des autres régions ont des comportements semblables. Par contre, l'usage de l'anglais est plus courant dans l'Île (67 %) que dans la couronne (49 %). En contrepartie, le français est moins fréquent chez les insulaires anglophones (9 % comparativement à 16 %).

Bref, il existe des différences entre les zones géographiques, et elles ne peuvent être entièrement attribuées à la proportion de francophones, d'anglophones et d'allophones dans ces zones. Les régions ont donc des caractéristiques qui influencent l'usage public des langues. Toutefois, il est impossible de déterminer la part de cette influence qui revient au contexte lui-même, par exemple le rôle de métropole de Montréal, et la part qui appartient à la sélection ou l'autosélection des résidents. Ce dernier facteur désigne les éléments qui déterminent le choix par les individus d'une zone résidentielle, ce qui peut comprendre les connaissances linguistiques et la préférence d'un contexte linguistique.

3. L'orientation linguistique des allophones de langue maternelle

Il est courant d'évaluer l'orientation linguistique des allophones définis selon la langue maternelle à l'aide de statistiques sur l'orientation vers le français ou l'anglais des transferts linguistiques (l'adoption comme langue parlée à la maison d'une langue autre que leur langue maternelle). Toutefois, cette évaluation ne tient compte que de ceux qui ont effectué un transfert linguistique (36 %) et elle est influencée par les délais que requiert l'adoption d'une nouvelle langue. Les données présentées ici sur les transferts sont celles du sondage, mais elles concordent avec celles du recensement⁶. La situation est différente dans le domaine public, où 95 % des allophones utilisent le français ou l'anglais (tableau «ta15»). Les tableaux suivants apportent un éclairage plus large sur l'orientation linguistique des allophones.

Les tableaux «ta17» et «ta18» présentent, pour l'ensemble du Québec et pour la région métropolitaine de Montréal, la répartition en pourcentages des allophones selon la langue parlée à la maison et la langue

⁶ Voir le tableau 2 de l'annexe 3.

d'usage public. Nous commenterons le deuxième tableau parce qu'il correspond davantage au contexte dans lequel vivent les allophones, qui se concentrent à 90 % dans la région métropolitaine. Cette concentration géographique explique aussi que ces données se rapprochent de celles de l'ensemble du Québec.

Les possibilités d'effectuer les activités publiques dans une langue tierce sont relativement restreintes. Ainsi, 64 % des allophones de langue maternelle utilisent une langue tierce à la maison comparativement à 5 % à l'extérieur de la maison (tableau 3.10). Le passage au français ou à l'anglais est donc plus fréquent dans le domaine public. Ces changements de langue profitent davantage au français (gain de 26 points) et au bilinguisme (gain de 22 points) : 13 % des répondants allophones parlent le français à la maison et 39 % en public, 1 % utilisent les deux langues à la maison comparativement à 23 % à l'extérieur de la maison. L'anglais en profite le moins, le gain étant de 9 points.

Tableau «ta17»

RÉPARTITION DES ALLOPHONES DE LANGUE MATERNELLE, SELON LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON ET SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

	Langue				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Langue parlée à la maison	14	1	22	64	5 673
Langue d'usage public	42	22	31	5	5 673
Différence	28	21	9	-59	

Tableau «ta18»

POURCENTAGE DES ALLOPHONES DE LANGUE MATERNELLE, SELON LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON ET SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

	Langue				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Langue parlée à la maison	13	1	23	64	5 442
Langue d'usage public	39	23	32	5	5 442
Différence	26	22	9	-59	

Cette différence entre le français et l'anglais s'explique, au moins en partie, par deux facteurs. Premièrement, soulignons l'asymétrie de la relation entre la langue parlée à la maison et la langue parlée à l'extérieur de la maison, comme l'illustre le tableau «ta19» : 78 % de ceux qui parlent le français à la maison l'utilisent aussi à l'extérieur alors que, parmi ceux qui parlent l'anglais à la maison, 56 % le parlent aussi en public. C'est donc dire que les transferts linguistiques vers l'anglais profitent proportionnellement moins à l'anglais, langue d'usage public, que les transferts vers le français ne profitent au français, langue d'usage public. Ce comportement des allophones qui ont effectué un transfert linguistique n'est pas exceptionnel. Il reproduit un phénomène observé dans l'ensemble de la population : 91 % des francophones utilisent leur langue en public comparativement à 63 % des anglophones (tableau «ta16»); les premiers utilisent donc davantage leur langue en public que les seconds.

Tableau «ta19»

POURCENTAGE DES ALLOPHONES DE LANGUE MATERNELLE, SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), PAR LANGUE PARLÉE À LA MAISON, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Langue parlée à la maison	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Français	78	14	5	3	1	768
Français et anglais	-	-	-	-	-	50
Anglais	13	15	15	56	1	1 543
Autre	41	12	9	30	8	3 081
Total	39	13	10	32	5	5 442

- Moins de 100 cas.

Deuxièmement, les caractéristiques de l'immigration et le temps requis par les transferts linguistiques, entre autres, ont pour conséquence que ceux qui n'ont pas effectué de transfert linguistique parlent en plus forte proportion le français que l'anglais en public (41 % comparativement à 30 %). On peut raisonnablement penser qu'une part relativement importante des personnes prédisposées à opter pour l'anglais — étant donné leurs caractéristiques ou le contexte historique du Québec au moment de leur arrivée sur le territoire — ont déjà effectué un transfert linguistique, tandis qu'un bon nombre de transferts vers le français reste à venir. Les personnes plutôt prédisposées à opter pour le français forment un pourcentage plus important de l'immigration récente que de l'immigration ancienne. Leur arrivée récente

explique qu'elles n'ont pas encore réalisé de transfert linguistique; par contre, elles ont déjà adopté le français dans la sphère publique : les contraintes des activités à l'extérieur de la maison sont telles que le passage à une langue courante du domaine public ne peut être retardé aussi longtemps que le passage à une autre langue à la maison. Ce dernier transfert peut d'ailleurs ne jamais avoir lieu sans que cela ne limite la participation à la vie collective.

Ce « retard » des transferts vers le français relativement aux transferts vers l'anglais est attribuable au fait que les cohortes d'immigration plus ancienne, qui ont eu davantage le temps d'effectuer un transfert linguistique, l'ont fait majoritairement vers l'anglais, alors que les cohortes plus récentes, dont les transferts se font majoritairement vers le français, ont des taux de transfert plus faibles en raison précisément de leur arrivée récente. Comme le mentionnait le *Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, ce changement d'orientation n'est pas indépendant de l'origine des immigrants : « On observe, depuis plus de vingt ans, une nouvelle tendance de l'immigration davantage orientée vers le français, du fait que les nouveaux venus ont une langue d'origine latine ou ont eu un contact avec la francophonie, ce qui les rend plus sensibles au fait français québécois. Ces immigrants représentent plus de la moitié des allophones qui sont arrivés au Québec à partir du milieu des années 70. Ce changement dans la composition de la population immigrée explique l'augmentation de la francisation relative des immigrés allophones⁷. »

Le tableau «ta20» reprend les données du tableau précédent en ne retenant pour chacune des dimensions que celles qui concernent les allophones utilisant le français ou l'anglais. Les données sur la langue parlée à la maison sont les statistiques habituelles qui décrivent l'orientation des transferts linguistiques. Elles reproduisent l'information que l'on connaît déjà, à savoir que les allophones se tournent plutôt vers l'anglais : parmi ceux qui ont effectué un transfert, 62 % ont choisi l'anglais et 35 % le français : 1,8 fois plus (62/35) d'allophones ont opté pour l'anglais. Quant à la langue d'usage public, 41 % ont choisi le

⁷ Gouvernement du Québec, *Le français langue commune. Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, Québec, Direction des communications, ministère de la Culture et des Communications, 1996, p. 223. Voir aussi Charles Castonguay, *L'assimilation linguistique : mesure et évolution, 1971-1986*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1994, chapitre 7; Daniel Monnier, *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1993, section 5.2.1.

français et 34 % l'anglais : 1,2 fois plus (41/34) d'allophones utilisent le français dans leurs activités publiques. La langue d'usage public se distingue sous un autre aspect, celui du bilinguisme. En effet, 24 % des allophones utilisent deux langues en public, contre 3 % à la maison. Cette importance du bilinguisme dans le domaine public pourrait entacher la comparaison entre la langue d'usage public et la langue parlée à la maison. Or, le tableau «ta21», qui regroupe l'usage public des langues selon la prédominance française ou anglaise, montre que le rapport du français à l'anglais demeure inchangé : 1,2 fois plus (55/44) d'allophones parlent le français que l'anglais en public. Ce constat n'est pas unique. L'étude réalisée par le

Tableau «ta20»

POURCENTAGE DES ALLOPHONES DE LANGUE MATERNELLE QUI UTILISENT LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS, SELON LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON ET SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

	Langue			N
	Français	Français et anglais	Anglais	
Langue parlée à la maison	35	3	62	2 502
Langue d'usage public	41	24	34	5 390

Tableau «ta21»

POURCENTAGE DES ALLOPHONES DE LANGUE MATERNELLE QUI UTILISENT LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN PUBLIC (INDICE), RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Langue d'usage public				
Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	N
41	14	10	34	5 390
Principalement le français		Principalement l'anglais		
55		44		5 390

Conseil, en 1991, sur une population toutefois plus limitée (les travailleurs allophones de l'Île-de-Montréal), montrait aussi que les allophones utilisaient davantage le français que l'anglais dans leurs communications publiques⁸.

4. L'ÂGE

L'âge des individus détermine les cycles de vie ainsi que le contexte social dans lequel ils évoluent et ont évolué; des personnes d'âge différent ne sont donc pas soumises aux mêmes influences. Par exemple, les jeunes sont proportionnellement moins nombreux que les plus âgés sur le marché du travail et ils sont nés après la révolution tranquille. Comme le travail est lié à l'âge et à l'usage public des langues, ce que nous verrons plus loin, nous indiquerons les occasions où le fait d'être actif ou inactif sur le marché du travail influence la relation entre l'âge et l'usage public des langues⁹.

Les données des sections précédentes ont montré que la concurrence des langues dans le domaine public vise essentiellement le français et l'anglais. Pour refléter cette situation dans les tableaux suivants, on a calculé les pourcentages de personnes qui parlent le français, « surtout le français », « surtout l'anglais » ou l'anglais parmi la population de ces quatre groupes seulement. Une ligne verticale dans les tableaux rappelle cette distinction. Cette méthode de calcul illustre mieux l'attraction relative du français et de l'anglais, mais il s'ensuit que les pourcentages d'usage des langues tierces ne sont pas directement comparables aux autres pourcentages. Toutefois, l'effet est pratiquement nul lorsque le pourcentage d'usage d'une langue tierce est très faible¹⁰.

⁸ Daniel Monnier, *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1993, p. 100, tableau IV.38.

⁹ Étant donné le faible nombre de personnes de 65 ans ou plus actives sur le marché du travail, le contrôle des différences entre les plus jeunes a été effectué en excluant les 65 ans ou plus, tandis que celui des différences entre les aînés et les 30-64 ans a été fait en ne retenant que les inactifs de 30 ans ou plus.

¹⁰ On peut obtenir les pourcentages de locuteurs du français ou de l'anglais sur le nombre total de cas en multipliant le pourcentage indiqué au tableau par 100, moins le pourcentage de langue tierce, et en divisant le résultat obtenu par 100. Exemple : au tableau «ta12», le pourcentage de 69 devient 67,6 (68 après arrondissement) lorsqu'il est calculé sur le nombre total de cas $[69 \times (100-2)/100]$.

Le tableau «ta11», qui porte sur l'ensemble du Québec, montre une relation entre l'usage public des langues et l'âge : 79 % des personnes âgées de 18 à 29 ans¹¹ utilisent le français comparativement à 84 % parmi les personnes de 30 à 64 ans. Chez les aînés, ce pourcentage est de 81 %. Une plus forte proportion de ces derniers utilisent l'anglais, soit 13 % comparativement à 7 %.

Tableau «ta11»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), PAR ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Âge	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
18 à 29 ans	79	8	5	8		2 508
30 à 64 ans	84	5	3	7	1	8 288
65 ans ou plus	81	3	3	13	1	2 359
Total	83	5	3	8	1	13 155

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les 30-64 ans et les 18-29 ans ou les 65 ans ou plus.

Les mêmes tendances se retrouvent dans la région métropolitaine de Montréal (RMM) et dans l'Île-de-Montréal. Soixante-six pour cent des jeunes de la région métropolitaine parlent le français comparativement à 73 % parmi les 30-64 ans et à 69 % parmi les 65 ans ou plus. Chez ces derniers, 21 % parlent l'anglais comparativement à 14 % dans les autres groupes. Dans l'Île-de-Montréal, 57 % des jeunes parlent le français, une proportion qui atteint 64 % chez les personnes de 30 à 64 ans. Les aînés se distinguent aussi dans l'Île par un usage plus fréquent de l'anglais : 29 % comparativement à 20 %.

Dans la région métropolitaine et dans l'Île, l'usage moins fréquent du français par les jeunes profite à l'usage des deux langues plutôt qu'à l'usage de l'anglais seulement. En effet, les pourcentages d'usage de l'anglais sont les mêmes parmi les moins de 30 ans et les 30-64 ans, mais les pourcentages de bilingues augmentent : 20 % des jeunes de la RMM utilisent le français et l'anglais comparativement à 13 % des 30-64 ans. Dans l'Île, ces pourcentages sont respectivement de 24 % et de 17 %.

¹¹ Les répondants ont été regroupés en tranches d'âge de 5 ans (après regroupement, d'une part, des 18-19 ans — peu nombreux — avec les moins de 25 ans et, d'autre part, des plus de 64 ans). Chaque tranche a été comparée à la tranche suivante et elles ont été regroupées lorsque les différences n'étaient pas significatives. Ainsi, les 25-29 ans ont un comportement linguistique semblable à celui des moins de 24 ans, mais différent de celui des plus de 30 ans.

Dans les autres régions du Québec, les plus âgés font un usage plus fréquent de l'anglais : 5 % comparativement à 2 % pour le reste de la population, mais les jeunes ne se distinguent pas.

En somme, à l'extérieur de la région de Montréal, l'âge influence moins les usages linguistiques. Dans la région métropolitaine, l'usage de l'anglais est plus marqué chez les 65 ans ou plus, tandis que les jeunes utilisent moins le français et plus fréquemment les deux langues. Ce sont essentiellement des caractéristiques montréalaises.

Tableau «ta12»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
PAR RÉGION ET PAR ÂGE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

A) Région métropolitaine de Montréal

Âge	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
18 à 29 ans	66	12	8	14	1	2 032
30 à 64 ans	73	8	5	14	1	6 073
65 ans ou plus	69	5	5	21	2	1 768
Total	71	8	6	15	1	9 873

B) Île-de-Montréal

Âge	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
18 à 29 ans	57	14	10	20	1	1 536
30 à 64 ans	64	10	7	20	2	4 233
65 ans ou plus	61	6	5	29	3	1 350
Total	62	10	7	22	2	7 119

C) Autres régions

Âge	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
18 à 29 ans	93	4	1	2		476
30 à 64 ans	93	3	2	2		2 215
65 ans ou plus	92	2	1	5		591
Total	93	3	2	3		3 282

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les 30-64 ans et les 18-29 ans ou les 65 ans ou plus.

Ce comportement des jeunes peut être lié à l'âge ou aux générations. S'il s'agit d'un phénomène d'âge, leur bilinguisme plus marqué est dû à une mode, à une attraction plus prononcée de l'anglais auprès des jeunes, à la fréquentation d'institutions particulières. Si tel est le cas, toutes choses étant égales par ailleurs, cette tendance au bilinguisme ne persistera pas. Lorsque ces jeunes vieilliront, ils adopteront des comportements semblables à ce qu'on observe aujourd'hui chez les 30-64 ans. Par contre, s'il s'agit d'un phénomène de génération, l'usage moins fréquent du français demeurera; en conséquence, dans dix ou vingt ans, nous observerons une diminution de l'usage du français chez les 30-64 ans.

Pour vérifier si ces comportements langagiers sont dus à la composition linguistique des groupes d'âge, le tableau suivant présente les pourcentages de la région métropolitaine de Montréal par langue parlée à la maison et par groupe d'âge. Ce tableau montre que les différences entre ces groupes ne sont pas dues uniquement à la composition linguistique puisqu'il existe plusieurs écarts parmi les francophones, les anglophones et les allophones. On constate l'utilisation moins fréquente du français par les jeunes francophones, 85 % comparativement à 91 % chez les 30-64 ans, et par les jeunes allophones : 41 % comparativement à 46 % (tableau «ta13»).

Les francophones et les anglophones de 65 ans ou plus parlent davantage leur langue en public : chez les premiers, la proportion est de 96 % comparativement à 91 % pour les 30-64 ans; chez les seconds, elle est de 76 % contre 60 %. Cependant, parmi les francophones, les écarts entre les plus âgés et les 30-64 ans ne sont plus significatifs lorsqu'on tient compte de l'activité sur le marché du travail : les plus âgés utilisent davantage le français en public parce qu'une plus forte proportion est inactive sur le marché du travail. En effet, on verra plus loin que les francophones inactifs utilisent davantage le français en public que les actifs. Les allophones de 65 ans ou plus ont davantage tendance à parler leur langue en public (18 % comparativement à 5 % pour les 30-64 ans) et à utiliser l'anglais (40 % comparativement à 33 %).

Tableau «ta13»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
 PAR LANGUE PARLÉE À LA MAISON ET PAR ÂGE,
 RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
 population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

A) Français

Âge	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
18 à 29 ans	85	10	4	1		569
30 à 64 ans	91	6	3	1		1 994
65 ans ou plus	96 -	3 -	1 -			473
Total	91	6	3	1		3 036

B) Anglais

Âge	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
18 à 29 ans	12	16	17	56		684
30 à 64 ans	13	13	14	60		2 152
65 ans ou plus	4	7	13	76		797
Total	11	12	14	63		3 633

C) Autre

Âge	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
18 à 29 ans	41	18	12	29	2	757
30 à 64 ans	46	12	9	33	5	1 839
65 ans ou plus	40	12	8	40	18	471
Total	44	14	9	33	8	3 067

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les 30-64 ans et les 18-29 ans ou les 65 ans ou plus. Le signe « - » indique que l'écart entre les groupes d'âge n'est plus significatif lorsqu'il est contrôlé par l'activité sur le marché du travail.

Le tableau suivant présente les mêmes données pour l'Île-de-Montréal. Il révèle les mêmes tendances.

Tableau «ta14»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
PAR LANGUE PARLÉE À LA MAISON ET PAR ÂGE,
ÎLE-DE-MONTRÉAL, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

A) Français

Âge	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
18 à 29 ans	81	12	6	1		328
30 à 64 ans	88	8	3	1		993
65 ans ou plus	94 -	5	1			290
Total	88	8	3	1		1 611

B) Anglais

Âge	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
18 à 29 ans	10	14	16	60		556
30 à 64 ans	11	11	14	64		1 659
65 ans ou plus	3	6	10 +	80		648
Total	9	11	13	67		2 863

C) Autre

Âge	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
18 à 29 ans	39	18	12	31	3	637
30 à 64 ans	47	12	8	33	8	1 521
65 ans ou plus	39	13	7	42	21	392
Total	44	14	9	33	9	2 550

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les 30-64 ans et les 18-29 ans ou les 65 ans ou plus. Le signe « + » indique que l'écart entre les groupes d'âge s'accroît suffisamment pour devenir significatif lorsqu'il est contrôlé par l'activité sur le marché du travail. Le signe « - » indique l'effet inverse.

Deux observations générales se dégagent de ces tableaux. Premièrement, les jeunes francophones et allophones utilisent moins le français en public que les 30-64 ans et davantage le français et l'anglais. Étant donné que l'usage moins fréquent du français s'observe tant chez les jeunes francophones que chez les jeunes allophones, ce phénomène ne serait pas dû à des caractéristiques propres à un groupe linguistique, il relèverait plutôt d'une situation ou d'une attitude commune favorisant l'usage des deux

langues. Deuxièmement, comparativement aux 30-64 ans, les anglophones et les allophones de 65 ans ou plus utilisent l'anglais dans une plus forte proportion. L'usage des langues tierces est particulièrement marqué chez les allophones de 65 ans ou plus. Précisons que, sauf exception, ces différences ne peuvent être attribuées à la relation entre l'âge et l'activité sur le marché du travail puisque les tests statistiques en tiennent compte.

5. L'emploi

Le travail est une activité qui occupe en général une partie importante du temps et impose des contraintes particulières à l'usage des langues. Une personne est considérée active si elle avait un emploi au moment du sondage ou si elle avait travaillé au cours des six mois précédant le sondage¹². Ces données portent sur les personnes de 18 à 64 ans seulement, les personnes les plus représentatives du marché du travail. Les tests qui déterminent si les pourcentages d'usage des langues par les actifs et les inactifs sont statistiquement différents tiennent compte de l'effet de l'âge. Ainsi, lorsque des pourcentages sont différents (en gras sur les tableaux), cette différence ne peut, par exemple, être attribuée à une présence plus marquée des jeunes parmi les actifs. L'âge ne modifie qu'une seule fois une différence observée, soit dans le tableau qui traite de l'ensemble du Québec; en général, les différences entre les actifs et les inactifs ne peuvent donc être attribuées à l'âge des individus.

Les données de l'ensemble du Québec et de la région métropolitaine de Montréal révèlent que le pourcentage de ceux qui utilisent le français est plus élevé de 2 à 3 points parmi les actifs : 84 % comparativement à 82 % dans l'ensemble du Québec, et 72 % comparativement à 69 % dans la région métropolitaine.

¹² La définition des actifs ne correspond pas exactement à celle des recensements canadiens, puisque pour Statistique Canada, une personne sans emploi est active entre autres si elle cherche un emploi.

Tableau «ta15»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), PAR RÉGION ET PAR STATUT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population âgée de 18 à 64 ans, native ou immigrée avant 1995

A) Ensemble du Québec

Statut sur le marché du travail	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Actif	84 +	6	4	7	1	6 883
Inactif	82	7	3	8		3 913
Total	83	6	4	8		10 796

B) Région métropolitaine de Montréal

Statut sur le marché du travail	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Actif	72	8	6	13	1	5 155
Inactif	69	11	5	15	1	2 950
Total	71	9	6	14	1	8 105

C) Île-de-Montréal

Statut sur le marché du travail	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Actif	62	10	8	21	1	3 529
Inactif	62	12	7	19	1	2 240
Total	62	11	7	20	1	5 769

D) Autres régions

Statut sur le marché du travail	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Actif	93	3	2	2		1 728
Inactif	92	3	1	3		963
Total	93	3	2	2		2 691

Note : Les pourcentages en gras dans les tableaux qui traitent du statut sur le marché du travail indiquent des différences statistiquement significatives entre les actifs et les inactifs. Le signe « + » indique que l'écart s'accroît suffisamment pour devenir significatif lorsqu'il est contrôlé par les groupes d'âge.

Toutefois, la relation entre le statut sur le marché du travail et la langue d'usage public varie selon la langue parlée à la maison. Ainsi, les données régionales sans ventilation par langue parlée à la maison masquent un fait intéressant. Le tableau «ta17» montre que, chez les francophones de la région

métropolitaine, les actifs parlent moins fréquemment le français en public que les inactifs (89 % comparativement à 92 %); en contrepartie, une plus forte proportion utilise « surtout l'anglais » (4 % comparativement à 1 %). Chez les anglophones, on observe le phénomène inverse : les actifs utilisent davantage le français en public (15 % comparativement à 8 %). En somme, parmi les francophones et les anglophones, le travail favorise l'usage général de l'autre langue.

Tableau «ta17»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
PAR LANGUE PARLÉE À LA MAISON ET PAR STATUT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL,
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
population âgée de 18 à 64 ans, native ou immigrée avant 1995

A) Français

Statut sur le marché du travail	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Actif	89	7	4	1		1 818
Inactif	92	7	1			745
Total	90	7	3	1		2 563

B) Anglais

Statut sur le marché du travail	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Actif	15	11	14	60		1 901
Inactif	8	21	15	56		935
Total	13	14	14	59		2 836

C) Autre

Statut sur le marché du travail	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Actif	41	14	11	35	8	1 365
Inactif	49	14	9	28	4	1 231
Total	45	14	10	32	8	2 596

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les actifs et les inactifs.

Chez les allophones, les actifs sur le marché du travail utilisent moins le français en public et davantage l'anglais et une langue tierce : parmi les actifs, 41 % utilisent le français en public comparativement à 49 % parmi les inactifs, et 35 % des actifs parlent l'anglais comparativement à 28 %. Le pourcentage

d'allophones qui utilisent une langue tierce est plus élevé chez les actifs (8 %) que chez les inactifs (4 %). L'usage plus fréquent d'une langue tierce par les travailleurs allophones pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie d'entre eux travaillent dans des entreprises ou des divisions d'entreprise où leur langue est d'usage courant. Ils ont ainsi probablement davantage l'occasion de parler leur langue en public que les inactifs. Pour ces derniers, les communications publiques se limitent à celles qui ont lieu lors de la consommation des biens et services, et la connaissance de leur langue est probablement peu répandue parmi le personnel des entreprises et des services publics. Les données relatives à l'Île-de-Montréal révèlent sensiblement les mêmes phénomènes, comme l'indique le tableau «ta18».

Tableau «ta18»

POURCENTAGE DE POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), PAR LANGUE PARLÉE À LA MAISON ET PAR STATUT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, ÎLE-DE-MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 à 64 ans, native ou immigrée avant 1995

A) Français

Statut sur le marché du travail	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Actif	85	8	5	2		869
Inactif	88	10	2			452
Total	86	9	4	1		1 321

B) Anglais

Statut sur le marché du travail	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Actif	13	10	13	64		1 488
Inactif	6	16	17	61		727
Total	11	12	14	63		2 215

C) Autre

Statut sur le marché du travail	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Actif	40	14	10	35	9	1 125
Inactif	49	14	8	29	4	1 033
Total	45	14	9	32	9	2 158

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les actifs et les inactifs.

L'usage général des langues en public¹³ varie donc selon le statut sur le marché du travail et les différences ne sont pas les mêmes selon les groupes linguistiques définis par la langue parlée à la maison. Les francophones actifs utilisent davantage l'anglais que les inactifs, tandis qu'on observe le phénomène inverse chez les anglophones : les actifs parlent davantage le français. Chez les allophones, le pourcentage de locuteurs de l'anglais et d'une langue tierce est plus élevé parmi les actifs que parmi les inactifs.

On serait tenté de conclure que l'usage d'une langue au travail favorise l'usage de la même langue dans les autres activités. Cependant, il est impossible d'établir un lien de cause à effet entre le travail et les autres activités à l'aide des données disponibles. Des données longitudinales, des enquêtes réalisées auprès des mêmes personnes à différents moments de leur vie, permettraient d'approfondir la question, d'établir un lien d'antériorité entre le travail et les autres activités ou encore de percevoir une relation dynamique, une influence réciproque. Pour l'instant, on peut seulement conclure qu'il y a association, que l'usage public des langues en général varie selon le statut sur le marché du travail.

6. Le statut migratoire

En 1997, la population immigrée, âgée de 18 ans ou plus et arrivée au Québec avant 1995, composait selon notre sondage 10 % de la population du Québec, 20 % de celle de la région métropolitaine de Montréal (RMM) et 3 % de celle des autres régions¹⁴. L'effet des immigrants sur l'usage public des langues n'aura donc pas la même ampleur dans les différentes régions. Si dans la RMM, ils peuvent modifier sensiblement les statistiques, ils ne peuvent entraîner que des variations relativement faibles à l'extérieur de cette zone.

¹³ On pourrait croire que les différences entre les actifs et les inactifs viennent du fait que la langue du travail est une des composantes de l'indice. Or, l'effet du statut sur le marché du travail n'est pas déterminé par l'inclusion de la langue du travail dans l'indice : on aurait pu observer un usage général des langues en public semblable parmi les actifs et les inactifs.

¹⁴ Selon le recensement, ces pourcentages sont de 10,8 %, 20,3 % et 2,3 % (d'après le tableau 3 de l'annexe 3).

La relation observée précédemment entre, d'une part, la langue parlée à la maison et la langue maternelle et, d'autre part, la langue d'usage public, laisse présager que le statut migratoire est également lié à l'usage public des langues. Le pourcentage de francophones étant plus élevé parmi les natifs, l'usage du français en public est plus fréquent chez ces derniers : 87 % comparativement à 49 % chez les immigrants. L'écart se retrouve tant dans la région métropolitaine de Montréal (77 % comparativement à 45 %) que dans les autres régions du Québec (93 % comparativement à 71 %).

Tableau «ta19»

POURCENTAGE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
PAR RÉGION ET PAR STATUT MIGRATOIRE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

A) Ensemble du Québec

Statut migratoire	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout	Surtout	Anglais	Autre	
		le français	l'anglais			
Natif	87	5	3	6		8 457
Immigré	49	11	8	32	4	4 857
Total	83	5	3	8	1	13 314

B) Région métropolitaine de Montréal

Statut migratoire	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout	Surtout	Anglais	Autre	
		le français	l'anglais			
Natif	77	7	5	11		5 411
Immigré	45	12	8	34	5	4 595
Total	71	8	6	15	1	10 006

C) Autres régions

Statut migratoire	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout	Surtout	Anglais	Autre	
		le français	l'anglais			
Natif	93	3	1	2		3 046
Immigré	71	6	8	14	2	262
Total	93	3	2	3		3 308

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les natifs et les immigrants.

La population immigrée a donc des comportements linguistiques différents de ceux des natifs. Les différences s'observent dans la région métropolitaine de Montréal et dans les autres régions, bien que

dans ces dernières, l'usage du français en public soit plus fréquent. Toutefois, ces données d'ensemble cachent des variations significatives selon les périodes d'immigration et l'origine des immigrants.

6.1 Les caractéristiques linguistiques et les périodes d'immigration

Nous poursuivrons l'analyse de l'usage public des langues selon les caractéristiques linguistiques et les périodes d'immigration de la population immigrée de la région métropolitaine de Montréal seulement, région où leur présence est plus marquée.

Différentes caractéristiques des immigrants sont liées à leur orientation linguistique, dont les périodes d'immigration et leur héritage linguistique. Ces aspects sont d'ailleurs liés. Nous retiendrons deux dimensions de leur héritage linguistique : la proximité linguistique de leur langue maternelle au français et le statut des langues dans leur pays d'origine. La proximité des langues est fondée sur leur ressemblance, si bien qu'il serait plus facile d'apprendre le français pour des personnes de langue maternelle latine, par exemple l'espagnol, le portugais ou l'italien¹⁵, que pour des personnes de langue plus distante du français¹⁶. Quant au statut privilégié d'une langue dans le pays d'origine, il influencerait la perception de son statut au Québec et la tendance à l'apprendre et à l'utiliser. Ainsi, le prestige que le français peut avoir dans certains pays favoriserait l'usage du français au Québec par les personnes originaires de ces pays. Sauf exception¹⁷, ce sont les pays liés à l'Agence de la Francophonie¹⁸, anciennement l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Outre le Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick, dont les résidents ne sont évidemment pas des immigrants dans notre étude, l'Agence regroupe essentiellement des pays européens tels la Belgique, la France, le Luxembourg, la Suisse — pays où le français est la langue officielle ou une des langues officielles —, la Bulgarie, la Roumanie et les anciennes colonies françaises ou belges. La liste complète des pays est présentée à l'annexe 4.

¹⁵ La liste complète des langues latines est présentée à l'annexe 4.

¹⁶ Jacques Leclerc, *Langue et société*, Laval, Mondia Éditeurs inc., 1992, p. 196.

¹⁷ L'Algérie et la Syrie ont été ajoutées. Si ces pays ne sont pas liés officiellement à la francophonie, ils le sont historiquement. Le premier pays est une ancienne colonie française et le second a été un protectorat français.

¹⁸ *L'année francophone internationale*, 1999, Québec, AFI, Université Laval, 1998. Adresse Internet : www.francophonie.org/l'agence/PGA.html

Cette hypothèse concernant la proximité linguistique et le statut des langues dans les pays d'origine pourrait d'ailleurs s'appliquer à d'autres pays d'accueil où le français est en concurrence avec une autre langue. La généralisation de l'hypothèse pourrait même s'étendre à d'autres langues dans d'autres pays : ceux où deux langues quelconques sont dans une situation de concurrence semblable à celle qui caractérise le français et l'anglais au Québec. Il ne s'agit pas d'un effet mécanique, d'un déterminisme absolu. L'effet de l'héritage culturel dépend des caractéristiques du pays d'accueil, dans la mesure où cet effet est le résultat de l'interaction entre l'héritage linguistique et les caractéristiques du milieu où l'immigrant s'établit. Ainsi, une personne venue de France est prédisposée à adopter le français lorsqu'elle s'établit au Québec. Par contre, si elle choisit plutôt de migrer vers un territoire unilingue anglais, cette prédisposition à utiliser le français dans ses activités publiques ne peut s'actualiser. En outre, un pays n'est pas un tout homogène, il est plutôt composé d'une multitude de milieux socio-économiques. L'effet du pays d'origine ne sera donc pas identique pour tous. Cependant, les résultats obtenus révèlent, à tout le moins, qu'il y a en général un effet et qu'il est stable dans le temps.

Le tableau «ta20» illustre l'évolution du pourcentage d'immigrants de langue latine dans la région métropolitaine. Le changement le plus important se produit entre les années 1970 et les années 1980. Il est attribuable à la fin de l'immigration italienne.

Tableau «ta20»
 POURCENTAGE DES IMMIGRANTS SELON LA LANGUE MATERNELLE,
 PAR PÉRIODE D'IMMIGRATION,
 RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
 population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Période d'immigration	Langue maternelle		N
	Latine	Autre	
Avant 1961	46	54	991
1961-1970	51	49	823
1971-1980	38	62	894
1981-1990	35	65	1 197
1991-1994	37	63	605
Total	41	59	4 510

Les pays d'origine varient selon les périodes d'immigration, comme le montre le tableau «ta205». L'ancienne immigration provenait en moins forte proportion de la francophonie : parmi les immigrants arrivés avant

1961, 17 % viennent de ces pays; la proportion est de 36 % au cours de la période 1971-1980 et elle atteint un sommet de 43 % en 1991-1994. Ces pourcentages ne portent évidemment que sur les personnes présentes au Québec au moment du sondage. Ils ne tiennent compte ni des décès ni des secondes migrations interprovinciales ou internationales, qui sont probablement plus fréquents parmi l'ancienne immigration.

Tableau «ta205»
 POURCENTAGE DES IMMIGRANTS SELON LES PAYS D'ORIGINE,
 PAR PÉRIODE D'IMMIGRATION,
 RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
 population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Période d'immigration	Pays		N
	De la francophonie	Autre	
Avant 1961	17	83	991
1961-1970	28	73	823
1971-1980	36	64	894
1981-1990	39	61	1 197
1991-1994	43	57	605
Total	32	68	4 510

Le tableau «ta215» présente l'usage public des langues selon les langues maternelles. Soixante-neuf pour cent des immigrants de langue maternelle latine parlent le français en public, comparativement à 29 % des immigrants d'une autre langue. En contrepartie, 9 % des premiers parlent l'anglais en public comparativement à 52 % chez les seconds. Les écarts sont d'au moins 40 points.

Tableau «ta215»
 POURCENTAGE DES IMMIGRANTS SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
 PAR LANGUE MATERNELLE,
 RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
 population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Langue maternelle	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Langue latine	69	15	7	9	7	1 530
Autre langue	29	11	9	52	4	2 980
Total	45	12	8	34	5	4 510

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les catégories de langues.

Le tableau «ta21» regroupe les immigrants selon les pays d'origine. On observe l'usage plus marqué du français parmi les immigrants de la francophonie, 68 % contre 34 % chez ceux des autres pays, et l'usage moins fréquent de l'anglais, 11 % contre 46 %. Les écarts sont d'au moins 34 points.

Tableau «ta21»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
PAR PAYS D'ORIGINE,
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Pays d'origine	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
De la francophonie	68	14	8	11	1	1 163
Autre	34	12	9	46	7	3 347
Total	45	12	8	34	5	4 510

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les catégories de pays.

Ces deux facteurs sont donc pertinents, chacun expliquant une différence d'au moins 34 points dans l'usage public du français ou de l'anglais. Cependant, leur effet est plus important lorsqu'on tient compte à la fois de la langue maternelle et de l'appartenance des pays à la francophonie, comme le montre le tableau «ta22».

Ce tableau met en lumière un phénomène particulier. Parmi les immigrants de langue maternelle latine, l'usage du français et de l'anglais est semblable peu importe le pays d'origine : les différences observées entre les pays ne sont pas statistiquement significatives. Par contre, parmi les immigrants d'une autre langue maternelle, les comportements varient selon les pays : parmi ceux qui viennent de la francophonie, 64 % utilisent le français en public et 15 % l'anglais; parmi ceux qui viennent des autres pays, 13 % parlent le français en public et 68 % l'anglais. Les pays d'origine génèrent une différence de plus de 50 points de pourcentage parmi les immigrants de langue maternelle non latine. Ainsi, les hypothèses émises précédemment quant aux effets de la proximité linguistique et du statut du français dans les pays d'origine semblent confirmées.

Tableau «ta22»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), PAR LANGUE MATERNELLE ET PAR PAYS D'ORIGINE, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Langue maternelle	Pays	Langue d'usage public				N
		Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	
<i>Langue latine</i>						
	De la francophonie	73	14	8	8	184
	Autre	67	15	7	11	1 346
	Sous-total	69	15	7	9	1 530
<i>Autre langue</i>						
	De la francophonie	64	13	8	15	979
	Autre	13	9	10	68	2 001
	Sous-total	29	11	9	52	2 980
Total		45	12	8	34	4 510

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre, d'une part, les immigrants de langue maternelle latine et provenant de la francophonie (première ligne) et, d'autre part, chacune des autres catégories d'immigrants.

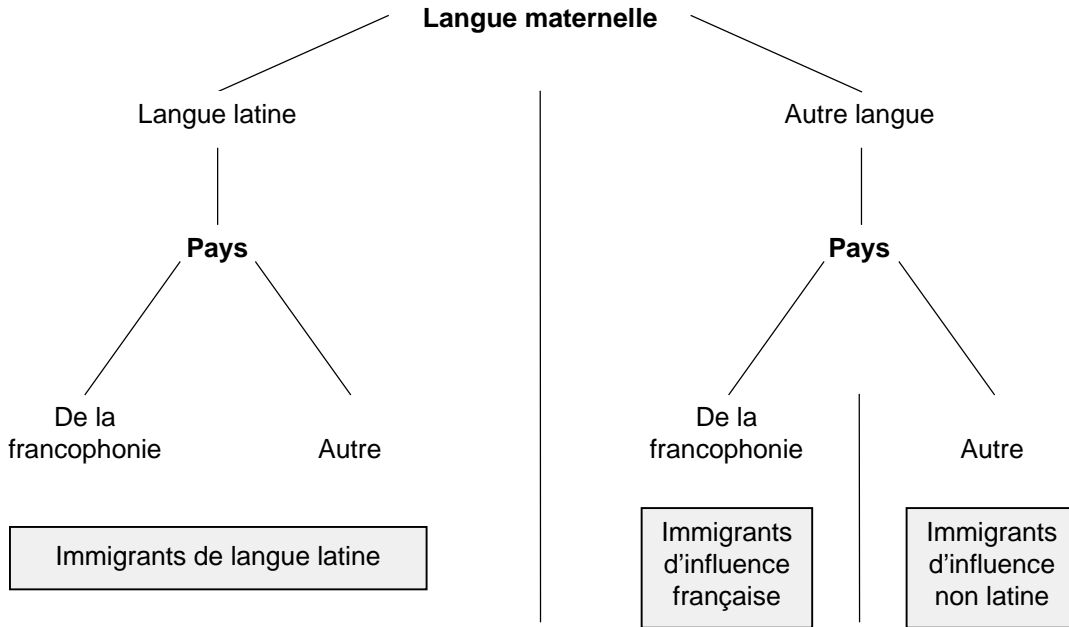
Le croisement des langues maternelles et des pays produit les quatre groupes du tableau «ta22». Cette typologie a été réduite à un classement en trois catégories pour faciliter les analyses qui suivront. Le schéma 3.1 illustre ce classement. Le premier groupe est composé des « immigrants de langue latine » de tous les pays, qu'ils soient liés ou non à la francophonie. Ce regroupement est justifiable puisque les répondants de langue latine ont des comportements linguistiques semblables, peu importe leur pays d'origine. Les personnes d'une autre langue maternelle *seulement* forment le deuxième et le troisième groupe. Le deuxième groupe comprend les immigrants qui proviennent de la francophonie; ce sont les « immigrants d'influence française ». Cette appellation provient de la notion de zone d'influence, qui fait référence à l'ensemble des territoires sur lesquels un État exerce une influence. Finalement, les immigrants qui ne viennent pas de la francophonie composent le troisième groupe, les « immigrants d'influence non latine ».

Ce classement en trois catégories présente un avantage : l'effet sur les comportements linguistiques qui sera attribué à l'appartenance à la francophonie sera imputable à la francophonie seulement et non au fait qu'une partie des immigrants provenant de la zone d'influence française sont aussi de langue maternelle

latine. Nous utiliserons ce classement en trois catégories lors de l'examen de l'usage public des langues par période d'immigration.

Schéma 3.1

Typologie de l'immigration selon la langue maternelle et le pays d'origine



Le tableau «ta221» illustre les différences entre ces trois groupes. Il met en évidence le fait que l'usage du français en public par les immigrants de langue maternelle latine et ceux d'influence française est

Tableau «ta221»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
PAR CARACTÉRISTIQUE LINGUISTIQUE,
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Caractéristique linguistique	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
De langue latine	69	15	7	9	7	1 530
D'influence française	64	13	8	15	2	979
D'influence non latine	13	9	10	68	4	2 001
Total	45	12	8	34	5	4 510

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les immigrants de langue latine et les autres groupes.

relativement proche – l'écart est de 5 points – alors qu'il y a une différence plus importante, 51 points, entre les immigrants d'influence française et ceux d'influence non latine. Ces groupes se distinguent sensiblement de la même façon quant à l'usage de l'anglais.

Le tableau «ta222» montre le changement de la composition de l'immigration selon les périodes. Le pourcentage d'immigrants de langue latine est passé à 51 % dans les années 1960, il a ensuite diminué jusqu'à 35 % dans les années 1980 pour remonter jusqu'à 37 % dans les années 1990. Les immigrants d'influence française sont passés de 3 % parmi l'immigration la plus ancienne à 29 % dans les années 1980 pour revenir à 24 % dans les années 1990. Quant aux immigrants « d'influence non latine », leur pourcentage a diminué entre la première période et les années 1980, passant de 52 % à 37 %; dans les années 1990, il atteint 39 %.

Tableau «ta222»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS SELON LES CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES,
PAR PÉRIODE D'IMMIGRATION,
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Période d'immigration	Caractéristique linguistique			N
	De langue latine	D'influence française	D'influence non latine	
Avant 1961	46	3	52	991
1961-1970	51	10	38	823
1971-1980	38	24	38	894
1981-1990	35	29	37	1 197
1991-1994	37	24	39	605
Total	41	18	41	4 510

Passons maintenant à l'examen des comportements linguistiques selon les périodes. Étant donné la relation entre ces dernières, les caractéristiques des immigrants et l'usage public des langues, l'analyse par période doit tenir compte des modifications dans le temps de l'origine de l'immigration.

Les tableaux «ta223» et «ta224» présentent l'usage public des langues par période. L'usage du français en public a augmenté, passant de 37 % parmi les immigrants arrivés avant 1961 à 50 % parmi ceux qui se sont établis dans les années 1980 ou 1990 (tableau «ta223»). Il y a également un accroissement de 44 % à 50 % entre les années 1960 et les années 1980 et 1990. L'usage de l'anglais a évolué en sens inverse. Il est

passé de 44 % chez les immigrants arrivés avant 1961 à 32 % parmi ceux qui se sont établis dans les années 1970. On note également une diminution de 33 % à 30 % entre les années 1960 et les années 1990.

Tableau «ta223»

RÉPARTITION EN POURCENTAGES SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
PAR PÉRIODE D'IMMIGRATION,
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Période d'immigration	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Avant 1961	37	12	7	44	5	991
1961-1970	44	14	9	33	8	823
1971-1980	45	13	10	32	5	894
1981-1990	50	11	8	31	4	1 197
1991-1994	50	12	8	30	3	605
Total	45	12	8	34	5	4 510

Note : Les pourcentages en gras et ceux suivis d'un point sont statistiquement différents du premier pourcentage de la colonne ayant la même caractéristique¹⁹. Les tests tiennent compte de l'effet des variations dans le temps de l'origine des immigrants.

Le tableau «ta224» illustre l'effet des variations dans le temps des caractéristiques de l'immigration. Les pourcentages de ce tableau sont ajustés pour en tenir compte. Dans le cas où cet effet serait supprimé²⁰, si la composition de l'immigration n'avait pas changé, les écarts observés dans les données brutes (celles du tableau «ta223») seraient plus importants. L'usage du français serait passé de 40 % dans les années 1960 à 48 % dans les années 1980, pour atteindre 51 % dans les années 1990. L'usage de l'anglais aurait diminué de 37 % dans les années 1960 à 29 % dans les années 1990.

¹⁹ Par exemple, dans la première colonne, 37 % est différent de 50 %, et 44 % est différent de 50 %. Sur tous les tableaux qui traitent des périodes, chaque période est comparée à chacune des périodes suivantes.

²⁰ C.C. Clogg, « Adjustment of Rates Using Multiplicative Models », dans *Demography*, vol. 15, n° 4, 1978, p. 523-539. Les fréquences ajustées sont obtenues par le programme *Categorical Data Analysis System*, version 3.5, 1990, de Scott R. Eliason, département de sociologie, Université de l'Iowa. Adresses Internet : www.avalon.net/~seliason/ et wizard.ucr.edu/~rhannema/cdas/general.htm.

Tableau «ta224»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
 PAR PÉRIODE D'IMMIGRATION,
 AJUSTÉ POUR TENIR COMPTE DES VARIATIONS DANS LE TEMPS DES CARACTÉRISTIQUES DE
 L'IMMIGRATION,
 RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
 population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Période d'immigration	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre*	
Avant 1961	39	13	7	41	-	932
1961-1970	40	14	9	37	-	751
1971-1980	43	13	10	34	-	843
1981-1990	48	10	8	33	-	1 145
1991-1994	51	12	7	29	-	583
Total	44	12	9	35	-	4 254

* De petites fréquences rendent l'ajustement impossible pour cette catégorie.

L'analyse de l'usage public des langues par période d'immigration ne peut se limiter au contrôle des caractéristiques linguistiques des immigrants à leur arrivée. Ces analyses par période sont très exigeantes parce que plusieurs dimensions entrent en jeu : l'âge actuel des répondants, qui détermine les cycles de vie; l'âge à l'arrivée; la durée du séjour, qui indique la longueur de la période d'adaptation au contexte québécois; et finalement, la période elle-même, qui désigne le contexte historique au moment où l'immigrant est arrivé au Québec. Ces facteurs sont liés entre eux. Ainsi, il y a naturellement plus de jeunes parmi les immigrants récents et leur période d'adaptation est plus courte que celle des immigrants de longue date. Les relations entre ces éléments ont pour conséquence que l'on ne peut tirer de conclusions fermes sur l'effet des périodes d'immigration. Il serait possible d'en arriver à certaines conclusions si un sondage, semblable à celui de 1997, avait été réalisé dans les années antérieures, disons en 1987. Nous pourrions alors comparer des immigrants arrivés dans les années 1970 à ceux arrivés dans les années 1980, ayant le même âge lors de la migration, et après un séjour sur le territoire québécois de même durée.

De façon à produire une information plus adéquate sur les périodes d'immigration, les données sont ventilées par l'âge des immigrants à leur arrivée. Toutefois, la taille de l'échantillon impose des regroupements. Pour éviter d'obtenir de très petits groupes, on a regroupé les périodes d'immigration en

trois tranches : avant 1971, de 1971 à 1980 et après 1981. Les limites des groupes d'âge ont été fixées en fonction des comportements linguistiques et du nombre de répondants. Les immigrants ont été classés en deux groupes selon leurs caractéristiques linguistiques : le premier, les immigrants « d'influence latine », comprend les immigrants de langue maternelle latine et ceux qui proviennent d'un pays de la francophonie; le deuxième correspond aux immigrants « d'influence non latine ». Le tableau «ta2245» montre que 67 % des immigrants d'influence latine utilisent le français en public et, à l'inverse, que 68 % des immigrants d'influence non latine parlent l'anglais en public.

Tableau «ta2245»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE),
PAR ORIGINE,
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Origine	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
D'influence latine	67	14	7	11	5	2 509
D'influence non latine	13	9	10	68	4	2 001
Total	45	12	8	34	5	4 510

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les deux groupes.

Ces comportements linguistiques varient selon l'âge à l'arrivée (tableau «ta225»). Parmi les immigrants d'influence latine arrivés avant l'âge de 25 ans, 59 % des plus anciens (arrivés avant 1971) parlent le français en public comparativement à 69 % de ceux arrivés après 1980. L'usage de l'anglais a diminué, passant de 15 % chez les immigrants d'avant 1971 à 9 % chez ceux arrivés entre 1971 et 1980 ou après 1981. Parmi ceux qui sont arrivés après leur vingt-cinquième anniversaire, il n'y a aucun changement à l'exception d'un usage moins fréquent des langues tierces. Il y a donc une augmentation de l'usage du français parmi ceux arrivés avant l'âge de 25 ans.

Pour ce qui est des immigrants « d'influence non latine », l'usage de l'anglais en public diminue parmi ceux qui sont arrivés avant leurs 25 ans. Soixante-dix pour cent de ces immigrants arrivés avant 1971 utilisent l'anglais en public comparativement à 61 % de ceux arrivés après 1980. Chez les immigrants arrivés à

25 ans ou plus, l'usage du français s'accroît : il passe de 9 % pour la période 1971-1980 à 17 % pour la période suivante.

Tableau «ta225»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), PAR *ORIGINE*, PAR *ÂGE À L'ARRIVÉE* ET PAR *PÉRIODE D'IMMIGRATION*, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

A) Immigrants d'influence latine

Âge à l'arrivée	Période d'immigration	Langue d'usage public					N
		Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
<i>Moins de 25 ans</i>							
	Avant 1971	59	18	8	15	5	572
	1971-1980	60	19	12	9	3	326
	1981-1994	69	14	8	9	1	452
	Sous-total	63	17	9	12	3	1 350
<i>25 ans ou plus</i>							
	Avant 1971	75	13	4	9	13	321
	1971-1980	73	11	8	9	9	203
	1981-1994	72	11	6	11	4	600
	Sous-total	73	12	5	10	8	1 124
Total		67	15	7	11	5	2 474

B) Immigrants d'influence non latine

Âge à l'arrivée	Période d'immigration	Langue d'usage public					N
		Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
<i>Moins de 25 ans</i>							
	Avant 1971	12	9	9	70	3	485
	1971-1980	18	7	11	65	3	192
	1981-1994	14	12	13	61	2	309
	Sous-total	14	10	11	66	2	986
<i>25 ans ou plus</i>							
	Avant 1971	10	11	10	69	6	397
	1971-1980	9	11	9	72	7	161
	1981-1994	17	7	8	69	7	421
	Sous-total	13	9	9	69	7	979
Total		13	9	10	68	5	1 965

Note : Les pourcentages en gras et ceux suivis d'un point sont statistiquement différents du premier pourcentage de la colonne ayant la même caractéristique.

Le tableau «ta23» présente les mêmes données ventilées par l'âge actuel des répondants. Les changements ont lieu dans le même sens. Parmi les immigrants « d'influence latine » de moins de 40 ans, l'usage du français en public passe de 25 % chez ceux qui sont arrivés avant 1971 à 52 %, puis à 70 % chez les

immigrants les plus récents. L'usage de l'anglais diminue, passant de 18 % à 9 %. En ce qui concerne les plus âgés, il n'y a aucun changement à l'exception d'une diminution de l'usage des langues tierces. Enfin, chez les immigrants « d'influence non latine », l'usage du français parmi les plus âgés passe de 10 % à 17 % entre les années 1970 et la période 1981-1994.

Tableau «ta23»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), PAR ORIGINE, PAR ÂGE ACTUEL ET PAR PÉRIODE D'IMMIGRATION, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

A) Immigrants d'influence latine

Âge	Période d'immigration	Langue d'usage public					N
		Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
<i>Moins de 40 ans</i>							
	Avant 1971	25	44	13	18	2	94
	1971-1980	52	22	15	11	2	216
	1981-1994	70	14	8	9	2	725
	Sous-total	61	19	10	11	2	1 035
<i>40 ans ou plus</i>							
	Avant 1971	71	12	5	12	9	799
	1971-1980	74	11	7	8	7	313
	1981-1994	74	9	4	13	5	327
	Sous-total	72	11	6	11	8	1 439
Total		67	15	7	11	5	2 474

B) Immigrants d'influence non latine

Âge	Période d'immigration	Langue d'usage public					N
		Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
<i>Moins de 40 ans</i>							
	Avant 1971	-	-	-	-	-	41
	1971-1980	21	9	11	59	2	105
	1981-1994	14	10	12	64	4	473
	Sous-total	17	10	12	62	3	619
<i>40 ans ou plus</i>							
	Avant 1971	10	10	10	70	4	841
	1971-1980	10	8	9	72	6	248
	1981-1994	17	7	8	69	7	257
	Sous-total	12	9	9	70	5	1 346
Total		13	9	10	68	5	1 965

- Moins de 100 observations.

Note : Les pourcentages en gras et ceux suivis d'un point sont statistiquement différents du premier pourcentage de la colonne ayant la même caractéristique.

Comme il a été mentionné précédemment, ces données doivent être interprétées avec précaution : il est impossible de tirer des conclusions fermes sur un changement de l'intégration linguistique dans le temps parce que le sondage de 1997 est la première enquête sur l'usage public des langues. En conséquence, nous ne pouvons pas comparer les comportements linguistiques d'immigrants arrivés au cours de différentes périodes après un séjour de même longueur. La documentation au sujet de ce type particulier d'analyse est très claire : « Bien que des sondages uniques puissent donner certaines *indications* sur les changements sociaux, en général, ils ne fournissent pas de données fiables et valides²¹ » (traduction libre, italique ajouté). Des données longitudinales permettraient de tenir compte, au moins dans une certaine mesure, de l'effet de divers facteurs. Mentionnons, entre autres, l'effet des secondes migrations, des politiques de revitalisation des langues nationales dans certaines anciennes colonies ou certains anciens protectorats français et, aussi, l'effet de l'accroissement de l'attraction de l'anglais, langue internationale, dans bon nombre de pays. Toutefois, ces divers éléments auraient pour résultat d'accroître les écarts observés entre les périodes et ainsi de renforcer les *indications* sur les tendances.

Compte tenu de la réserve mentionnée, les données nous livrent deux *indications*. Premièrement, dans la population immigrée, les tendances sont à un accroissement de l'usage du français en public et à une diminution de l'usage de l'anglais. Deuxièmement, les immigrants arrivent avec des caractéristiques qui favorisent l'orientation vers le français ou vers l'anglais. En effet, des écarts d'environ 50 points sont présents à toutes les périodes entre les immigrants « d'influence latine » (de langue maternelle latine ou d'un pays de la francophonie) et les immigrants « d'influence non latine », et ce, peu importe leur âge à l'arrivée ou leur âge actuel (tableaux «ta225» et «ta23»).

6.2 La connaissance du français et de l'anglais

La connaissance d'une langue est évidemment une condition nécessaire à son usage. La connaissance du français par la population immigrante revêt donc une importance particulière. Cependant, comme le montrera l'analyse des usages linguistiques de ceux qui connaissent le français et l'anglais, la

²¹ Jacques A. Hagenaars, *Categorical Longitudinal Data*, Sage Publications, Newbury Park, 1990, p. 18. Voir aussi la section 1.3 et le chapitre 7 de cet ouvrage.

connaissance d'une langue n'est pas une condition suffisante pour entraîner l'usage de cette dernière; certains connaissent deux langues mais en utilisent une seule. Ainsi, on ne peut considérer que la connaissance des langues explique à elle seule leur usage. Il est plus juste de concevoir qu'au moins trois éléments sont intimement liés : l'origine de l'immigration détermine au moins en partie les compétences langagières et ces dernières influencent l'usage. D'autres facteurs, dont l'analyse déborde le cadre de ce texte et qui relèvent du contexte social dans lequel l'immigrant s'insère, interviennent aussi.

L'évaluation de la connaissance du français et de l'anglais est une question délicate. L'estimation la plus courante est celle que permet la question qui figure dans le questionnaire du recensement canadien. Cette question a été adaptée aux exigences d'un sondage téléphonique et incluse dans notre questionnaire. Elle est formulée comme suit : « Laquelle des situations suivantes correspond le mieux à la vôtre : vous pouvez uniquement soutenir une conversation en anglais? vous pouvez uniquement soutenir une conversation en français? vous pouvez soutenir une conversation dans ces deux langues? vous ne pouvez soutenir une conversation dans aucune de ces deux langues? » La faiblesse de cette question est connue : la compétence linguistique réelle des personnes qui affirment connaître une langue est très variable²². Pour obtenir une estimation plus réaliste, nous avons posé une deuxième question qui invite le répondant à se placer dans une situation concrète. Les personnes qui se sont déclarées bilingues en répondant à la question semblable à celle qui figure dans le questionnaire du recensement devaient répondre à la question suivante²³ : « Si vous deviez utiliser très souvent le français dans vos activités quotidiennes à l'extérieur de la maison, par exemple, à l'école, au travail, dans les magasins, diriez-vous que ce ne serait pas possible parce que vous ne le connaissez pas assez? que ce serait possible, mais que vous auriez de la difficulté à vous faire comprendre? que ce serait assez facile? ou que ce serait presque aussi facile qu'en anglais? » Nous considérons qu'une personne a une connaissance

²² Réjean Lachapelle, « Utilisation des données de recensement dans la mise en œuvre des lois linguistiques », dans *Actes du colloque sur les critères de reconnaissance des organismes municipaux et scolaires et des établissements de santé et de services sociaux*, Montréal, gouvernement du Québec, Office de la langue française, 1990, p. 22-24.

²³ Cette question n'était pas posée aux répondants qui avaient affirmé utiliser le français à la question générale.

fonctionnelle du français lorsqu'elle a donné une des deux dernières réponses. Une question identique portait sur la connaissance de l'anglais.

Les tableaux «ta235» et «ta24» présentent les deux évaluations de la connaissance des langues parmi les immigrants de langue maternelle autre que le français et l'anglais de la région métropolitaine de Montréal. Cette population a été privilégiée parce que, pour les personnes de langue maternelle française ou anglaise, la connaissance de la langue en question est davantage le résultat d'un héritage que d'un apprentissage volontaire; ces personnes la connaissent parce que leurs parents leur parlaient dans cette langue dans leur enfance. Les allophones de langue maternelle connaissent tous une langue tierce; en conséquence, ceux qui parlent le français ou l'anglais sont bilingues et ceux qui connaissent ces deux langues sont trilingues. Par contre, étant donné que cette section ne porte que sur la connaissance du français et de l'anglais, l'unilinguisme et le bilinguisme font référence à ces deux langues seulement.

Selon la question semblable à celle qui figure dans le questionnaire du recensement, 22 % des immigrants de langue maternelle tierce ne connaissent que le français (ligne « Total » du tableau «ta235»), 22 % ne connaissent que l'anglais, 51 % connaissent les deux langues, tandis que 5 % ne peuvent soutenir une conversation dans aucune de ces langues. La comparaison avec le tableau «ta24», construit à l'aide de la question qui fait référence à une situation concrète, montre que le pourcentage de bilingues fonctionnels est plus faible; il passe de 51 % à 41 %, soit une diminution de 10 points. De plus, cette réduction du pourcentage de bilingues varie selon l'origine des immigrants : elle est moins prononcée parmi les immigrants d'influence latine, passant de 56 % à 47 % (diminution de 9 points), que parmi les immigrants d'influence non latine, passant de 43 % à 31 % (diminution de 12 points²⁴).

²⁴ La différence entre les groupes est statistiquement significative.

Tableau «ta235»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS ALLOPHONES DE LANGUE MATERNELLE SELON LA CONNAISSANCE DES LANGUES, PAR *ORIGINE*, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Origine	Connaissance linguistique				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Ni français ni anglais	
D'influence latine	33	56	5	6	2 386
D'influence non latine	4	43	49	4	1 585
Total	22	51	22	5	3 971

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les deux groupes.

Tableau «ta24»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS ALLOPHONES DE LANGUE MATERNELLE SELON LA CONNAISSANCE FONCTIONNELLE DES LANGUES, PAR *ORIGINE*, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Origine	Connaissance linguistique fonctionnelle				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Ni français ni anglais	
D'influence latine	40	47	8	6	2 386
D'influence non latine	7	31	58	4	1 585
Total	27	41	28	5	3 971

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les deux groupes.

Ces observations vont dans le même sens que les résultats obtenus lors du test du recensement national effectué en 1988 par Statistique Canada²⁵. À cette occasion, le bilinguisme avait été évalué par une question plus exigeante que la question habituelle : « Quelle(s) langue(s) cette personne connaît-elle assez bien pour soutenir une conversation *assez longue sur divers sujets?* » (italique ajouté). Ce test montre une surestimation d'environ 20 % du pourcentage de bilingues et, au Québec, il laisse voir une tendance plus prononcée parmi les unilingues anglais que parmi les unilingues français à se déclarer bilingues.

²⁵ Luc Albert, *Test du recensement national, Rapport n° 17, Questions linguistiques, Analyse des résultats et recommandations*, Statistique Canada, 1989, p. 4-7 et annexe A, tableau B.

L'analyse des compétences langagières portera sur la connaissance linguistique fonctionnelle, plus proche d'une compétence réelle. Le tableau «ta24» illustre bien la relation entre l'origine des immigrants et la connaissance des langues. Parmi les immigrants d'influence latine, 40 % sont unilingues français et 47 % sont bilingues; au total, 87 % connaissent le français. Cinquante-cinq pour cent connaissent l'anglais. Parmi les immigrants d'influence non latine, 7 % sont unilingues français, 31 % sont bilingues; au total, 38 % connaissent le français. Quatre-vingt-neuf pour cent connaissent l'anglais. En somme, les immigrants d'influence latine sont proportionnellement plus nombreux à connaître le français et à être bilingues. Cette répartition des connaissances linguistiques confirme la relation déjà observée entre les caractéristiques linguistiques et l'usage public des langues : l'orientation vers le français est plus prononcée chez les immigrants d'influence latine que chez les autres.

La connaissance d'une langue étant une condition nécessaire à son usage, la répartition de l'usage public des langues selon les connaissances montre évidemment que les unilingues utilisent essentiellement la langue qu'ils connaissent. Parmi les unilingues français (tableau «ta25»²⁶), 93 % utilisent le français en

Tableau «ta25»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS ALLOPHONES DE LANGUE MATERNELLE SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), PAR CONNAISSANCE FONCTIONNELLE DES LANGUES, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997, population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

Connaissance linguistique fonctionnelle	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Français	93	6	1		6	1 002
Français et anglais	45	23	13	18	2	1 681
Anglais		3	9	88	6	1 095
Ni français ni anglais	-	-	-	-	57	193
Total	45	13	9	33	7	3 971

- Moins de 100 observations.

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre ceux qui connaissent le français et l'anglais et les autres groupes.

²⁶ Après exclusion de 0,6 % de cas incohérents : ils ne connaissent que le français mais utiliseraient l'anglais (0,3 %) en public ou ne connaissent que l'anglais mais n'utiliseraient que le français (0,3 %).

public, ce qui porte le total de ceux qui parlent le français ou surtout le français à 99 %; parmi les unilingues anglais, 88 % parlent l'anglais en public, et cette langue prédomine pour 97 % d'entre eux. Chez ceux enfin qui connaissent le français et l'anglais, l'usage du français est plus fréquent : 45 % le parlent en public, comparativement à 18 % qui préfèrent l'anglais; le français est la langue prédominante pour 68 % d'entre eux.

L'usage plus fréquent du français en public chez les bilingues pourrait s'expliquer par deux facteurs : un pourcentage plus élevé de bilingues parmi les immigrants d'influence latine ou le fait que le bilinguisme modifie l'usage public des langues. Le tableau «ta26» montre qu'on ne peut ignorer ce deuxième aspect. Parmi les immigrants d'origine latine, 74 % des bilingues utilisent le français ou surtout le français, comparativement à 99 % des unilingues français. Parmi les immigrants d'influence non latine, ce sont 54 % des bilingues qui utilisent le français ou surtout le français, comparativement à 2 % des unilingues anglais. Ainsi, la connaissance du français et de l'anglais n'est pas qu'une connaissance théorique, les bilingues utilisant moins fréquemment une seule langue en public. En conséquence, le bilinguisme modère la tendance de chaque groupe à privilégier une langue en public, le français par les immigrants d'influence latine et l'anglais par les immigrants d'influence non latine.

La connaissance des langues explique donc au moins en partie la prédominance du français dans la vie publique chez les uns et de l'anglais chez les autres. L'apprentissage du français par les immigrants est par conséquent nécessaire à un accroissement de son usage public. Toutefois, les connaissances linguistiques sont en partie déterminées par l'origine : les immigrants d'influence latine connaissant plus souvent le français et ceux d'influence non latine, plus souvent l'anglais. En outre, l'analyse des comportements de ceux qui connaissent le français et l'anglais montre que l'origine intervient aussi dans l'usage des langues connues, les bilingues d'influence latine parlant le français en plus forte proportion (74 %) que les bilingues d'influence non latine (54 %).

Tableau «ta26»

POURCENTAGE DES IMMIGRANTS ALLOPHONES DE LANGUE MATERNELLE SELON LA LANGUE D'USAGE PUBLIC (INDICE), PAR ORIGINE ET PAR CONNAISSANCE FONCTIONNELLE DES LANGUES,

RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 1997,
population âgée de 18 ans ou plus et immigrée avant 1995

A) Immigrants d'influence latine

Connaissance linguistique fonctionnelle	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Français	94	5	1		6	907
Français et anglais	52	22	12	13	2	1 164
Anglais		8	14	78	4	183
Ni français ni anglais	-	-	-	-	62	132
Total	65	14	8	13	7	2 386

B) Immigrants d'influence non latine

Connaissance linguistique fonctionnelle	Langue d'usage public					N
	Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	Autre	
Français	-	-	-	-	-	95
Français et anglais	28	26	16	30	1	517
Anglais		2	8	91	6	912
Ni français ni anglais	-	-	-	-	-	61
Total	15	11	10	64	6	1 585

- Moins de 100 observations.

Note : Les pourcentages en gras indiquent des différences statistiquement significatives entre ceux qui connaissent le français et l'anglais et les autres groupes.

CONCLUSION

L'indice des langues d'usage public a été conçu comme une combinaison de l'usage des langues dans diverses situations de communication publique. De la même façon, la langue parlée à la maison est la synthèse de la langue ou des langues utilisées pour les communications entre les conjoints, les parents et les enfants, entre les enfants, et pour les communications qui ont lieu lors des visites d'amis ou des membres de la famille élargie. Les relations entre les diverses activités considérées et l'indice montrent que ce dernier constitue un résumé raisonnable des comportements linguistiques des locuteurs du français et de l'anglais : 94 % ou plus des locuteurs du français utilisent cette langue dans les diverses activités; parmi les locuteurs de l'anglais, le pourcentage d'usage de l'anglais varie de 78 % à 93 % selon les activités à une exception près, celle des communications avec les associations professionnelles (66 %). L'usage des langues au travail est aussi concordant. Le comportement typique des locuteurs du français qui travaillent, celui de 85 % d'entre eux, est d'utiliser le français 90 % ou plus du temps de travail; tous utilisent le français 60 % ou plus du temps de travail. L'anglais prédomine à titre de langue du travail parmi les locuteurs de l'anglais : 89 % de ces derniers utilisent le français moins de 40 % du temps et aucun ne l'utilise plus de 60 % du temps.

Dans l'ensemble du Québec, 82 % de la population parle le français en public, 8 % parle l'anglais et 8 %, le français et l'anglais. Un pour cent de la population utilise une autre langue. La répartition de ces données d'ensemble selon différents facteurs confirme essentiellement les hypothèses déjà avancées sur la place publique. Ainsi, l'usage public des langues est lié à la langue maternelle et à la langue parlée à la maison. Parmi les francophones et les anglophones, la tendance est d'utiliser leur langue bien que la concordance soit plus prononcée chez les premiers. Si on les définit par la langue parlée à la maison, 91 % des francophones de la région métropolitaine de Montréal parlent le français en public et 9 % utilisent les deux langues, tandis que 11 % des anglophones utilisent le français, 26 % parlent le français et l'anglais et 63 %, l'anglais. Quant aux allophones, 41 % parlent

le français, 22 % parlent le français et l'anglais et 30 %, l'anglais. L'usage d'une langue tierce atteint 8 %.

Les pratiques linguistiques varient selon les lieux de résidence. Le pourcentage de locuteurs du français est plus élevé à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal (93 %) que dans cette région (70 %). Dans l'Île, 61 % de la population parle le français en public, 17 % le français et l'anglais, et 21 % l'anglais.

En outre, ces différences régionales ne sont pas dues uniquement à la composition linguistique des régions, par exemple au pourcentage moins élevé de francophones dans l'Île, puisque les francophones insulaires utilisent le français en plus faible proportion (88 %) que ceux de la couronne (93 %). Il y a donc un effet propre à la région de résidence. Les phénomènes de ce type s'expliquent généralement par deux effets : un effet d'intégration et un effet de sélection ou d'autosélection. Le premier a trait au contexte linguistique de la zone résidentielle : la diversité linguistique de la population de l'Île et le rôle de métropole de Montréal accroissent les probabilités des communications interlinguistiques. Le second effet renvoie aux caractéristiques personnelles qui déterminent le choix d'un lieu de résidence. Il est possible qu'une attitude plutôt positive face à l'usage de l'anglais ou une bonne connaissance de cette langue favorisent le choix de l'Île comme lieu de résidence. L'anglais serait plus utilisé dans l'Île non seulement parce que le contexte s'y prête davantage, mais aussi parce qu'une partie de ceux qui décident de s'y installer ou d'y rester plutôt que de s'établir dans une autre zone sont plus disposés à utiliser cette langue.

La comparaison des répartitions selon la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la langue d'usage public met en évidence la présence plus marquée de comportements bilingues dans le domaine public et une diminution de l'usage des langues tierces. Dans la région métropolitaine, la comparaison de l'usage privé avec l'usage public montre que l'usage de deux langues, français et anglais, passe de 1 % à 14 %, et que le pourcentage de locuteurs des langues tierces diminue, passant de 12 % à 1 %. Les pourcentages de locuteurs d'une seule langue, français ou anglais, à la

maison et à l'extérieur de la maison varient d'au plus trois points. Ce phénomène s'explique entre autres par le fait que les francophones et anglophones qui utilisent une langue différente à l'extérieur de la maison parlent plus souvent deux langues en public, le français et l'anglais, plutôt qu'une seule.

L'approche selon la prédominance des langues qui divise la population en deux catégories seulement, soit les locuteurs du français (français et surtout français) et les locuteurs de l'anglais (anglais et surtout anglais), montre des écarts plus grands : 69 % parlent le français à la maison comparativement à 78 % à l'extérieur de la maison, 17 % parlent l'anglais à la maison et 21 % en public. Toutefois, ce regroupement en deux catégories selon la prédominance pose la question de l'homogénéité des deux mesures. En effet, le pourcentage de personnes qui utilisent deux langues à la maison, le français et l'anglais, pourrait être sous-évalué par la formulation de la question habituellement posée : cette question, celle qui figure dans le questionnaire des recensements, porte sur la langue parlée « le plus souvent », formulation qui théoriquement exclut les réponses multiples.

Lorsque les comportements langagiers des allophones de langue maternelle sont analysés selon les trois dimensions linguistiques, à savoir la langue maternelle, la langue d'usage privé et la langue d'usage public, les transferts linguistiques, qui amènent des citoyens à parler à la maison une langue autre que leur langue maternelle, sont situés dans une perspective élargie et ils semblent plus relatifs. Les allophones de langue maternelle qui ont effectué un transfert linguistique ont opté plus souvent pour l'anglais : 1,8 fois plus d'allophones ont choisi l'anglais. Par contre, lorsqu'il s'agit de la langue parlée à l'extérieur de la maison, 1,2 fois plus d'allophones utilisent le français. Cette prédominance du français en public chez les allophones a déjà été observée lors d'un sondage réalisé en 1991¹. Cette différence entre l'usage privé et l'usage public provient en partie du fait que, parmi les allophones qui n'ont pas effectué de transfert linguistique, le pourcentage de ceux qui

¹ D'après Daniel Monnier, *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1993, p. 100, tableau IV.38.

parlent le français en public (41 %) est plus élevé que le pourcentage de ceux qui utilisent l'anglais (30 %). Ces allophones, qui sont exclus des analyses des transferts linguistiques puisqu'ils parlent encore leur langue à la maison, choisissent 1,4 fois plus souvent le français. Rappelons que la langue d'usage public est plus proche des objectifs de la Charte de la langue française, qui ne vise directement que le domaine public, et aussi que la langue parlée à la maison reflète davantage le passé que ne le fait celle parlée en public. Cette dernière correspond davantage au contexte social actuel et, à ce titre, elle est un des éléments à considérer lors de l'établissement de tendances.

Comparativement aux personnes âgées de 30 à 64 ans, les jeunes francophones et allophones, ceux de 18 à 29 ans, utilisent moins le français en public au profit de l'usage à la fois du français et de l'anglais. L'usage plus fréquent des deux langues par les jeunes Montréalais peut être un phénomène d'âge ou de génération. S'il s'agit d'un phénomène d'âge, ce comportement est temporaire et il se résorbera lorsque les jeunes entreront dans le groupe des 30-64 ans, toutes choses étant égales par ailleurs. Dans le deuxième cas, il persistera et entraînera à l'avenir une diminution de l'usage du français. Quant aux plus âgés, ceux de 65 ans ou plus, qu'ils soient francophones, anglophones ou allophones, ils ont davantage tendance à utiliser leur langue. Par exemple, dans l'Île-de-Montréal, 80 % des anglophones de 65 ans ou plus parlent l'anglais en public, et l'anglais prédomine pour 90 % d'entre eux. Les comportements des allophones du même âge se distinguent par deux traits : ils sont plus portés à parler anglais en public et aussi à parler leur langue.

Autre dimension à considérer, le travail favorise chez les francophones et les anglophones l'usage de l'autre langue. Parmi les allophones, le pourcentage de locuteurs de l'anglais est plus élevé chez ceux qui sont actifs sur le marché du travail que chez ceux qui ne travaillent pas.

Dans la région métropolitaine de Montréal (RMM), 20 % de la population est composée de personnes immigrantes; leur poids est suffisant pour qu'elles influencent l'usage public des langues

sur ce territoire. L'analyse de leur orientation linguistique revêt donc une certaine importance. Dans la RMM, 77 % des natifs parlent le français en public, 12 % le français et l'anglais, 11 % l'anglais; parmi les immigrants, 45 % utilisent le français, 20 % le français et l'anglais, 34 % l'anglais.

Ces pratiques varient selon l'origine linguistique et les périodes d'immigration. Deux dimensions qualifient l'origine linguistique : la langue maternelle et le pays de provenance. Le classement des langues maternelles en deux catégories, les langues latines et les autres, les regroupe selon leur proximité au français, proximité qui devrait faciliter l'apprentissage du français. Quant au classement des pays, il a pour objectif de regrouper ceux où le français jouit d'un statut privilégié. Ils sont également classés en deux catégories, soit d'une part les pays de l'Agence de la Francophonie et, d'autre part, l'ensemble des autres pays. Les pays européens où le français est la langue officielle ou une des langues officielles et les anciennes colonies françaises constituent la majeure partie des pays de la francophonie internationale.

Ces deux dimensions que sont la langue maternelle et le pays d'origine sont liées à l'usage public des langues. Parmi les immigrants de langue latine, 69 % parlent le français en public et 9 % l'anglais alors que, parmi ceux d'une autre langue maternelle, 29 % utilisent le français et 52 % l'anglais. Les pays d'origine influencent aussi les comportements linguistiques. Parmi les immigrants qui viennent d'un pays de la francophonie, 68 % parlent le français et 11 % l'anglais. Enfin, parmi ceux qui proviennent d'un autre pays, ces pourcentages sont de 34 % et de 46 %. Ces deux dimensions ont été combinées pour classer les immigrants en deux catégories : d'une part, ceux d'influence latine – ils sont de langue maternelle latine ou ils proviennent d'un pays de la francophonie – et, d'autre part, l'ensemble des autres immigrants. Ce classement met davantage en évidence l'effet de l'héritage linguistique. Parmi les immigrants d'influence latine, 67 % parlent le français en public et 11 % l'anglais. Parmi ceux d'influence non latine, on observe les comportements inverses : 13 % parlent le français et 68 % l'anglais. L'analyse de la connaissance du français et de l'anglais confirme l'orientation linguistique des deux groupes : 87 % des immigrants

d'influence latine connaissent le français, alors que ce pourcentage est de 38 % chez les immigrants d'influence non latine.

L'usage public des langues par les immigrants semble aussi varier selon les périodes d'immigration. L'usage du français a augmenté, passant de 44 % parmi ceux qui sont arrivés dans les années 1960 à 50 % parmi ceux arrivés dans les années 1980 et 1990. L'usage de l'anglais a diminué, passant de 33 % chez les immigrants des années 1960 à 30 % chez ceux des années 1990. Toutefois, il ne faut voir dans ces données que des indications de changement. En effet, il est impossible de tirer des conclusions fermes sur des changements dans le processus d'intégration linguistique des immigrants parce que nous n'avons pas de données recueillies au cours des années antérieures. Il serait possible de conclure seulement si un sondage semblable avait été réalisé dans le passé, par exemple en 1987. Nous pourrions alors, à l'aide des sondages de 1987 et de 1997, comparer l'usage des langues par les immigrants arrivés dans les années 1970, après une dizaine d'années de vie au Québec, à celui des immigrants arrivés dans les années 1980, après également dix ans de présence au Québec.

ANNEXES

ANNEXE 1 : COHÉRENCE DES RÉPONSES À LA QUESTION « QUELLE LANGUE PARLEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON AVEC DES PERSONNES AUTRES QUE VOS PARENTS OU AMIS? »

La présence de réponses incohérentes dans les banques de données est un phénomène courant. Elles proviennent de différentes sources, entre autres de la difficulté de certains répondants à comprendre les questions — ce qui peut s'expliquer par des problèmes de langue, par la distraction, la fatigue — et des erreurs de saisie¹. Les erreurs sont ici détectées par la comparaison des réponses aux questions portant sur les langues utilisées lors de diverses activités avec la réponse à la question générale « Quelle langue parlez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que vos parents ou amis? » Les questions suivantes ont été retenues : le pourcentage d'usage du français au travail; la langue des communications avec l'association professionnelle, à la banque, dans les centres commerciaux, dans les petits commerces, avec le personnel de l'école fréquentée par les enfants du répondant, dans les hôpitaux, dans les CLSC, avec les médecins en clinique privée et avec les associations non professionnelles. Lorsqu'une même langue est utilisée dans toutes les activités² mais qu'elle n'est pas mentionnée à la question générale, il est raisonnable de croire à une erreur au sujet de cette dernière question. L'inverse serait plus étonnant. En effet, il faudrait supposer que toutes les réponses concernant les activités sont erronées et que seule la réponse à la question générale est valide.

Le tableau 1 présente les pourcentages de réponses selon leur cohérence. Il indique, selon la réponse à la question générale, les pourcentages de répondants qui ont mentionné une même langue comme réponse

¹ Des erreurs de mesure sont toujours présentes dans les données recueillies auprès du public. Voir Statistique Canada, *Langue maternelle, Rapports techniques du recensement de 1991*, Ottawa, ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993. Numéro 92-335F. Lachapelle, Réjean, « Utilisation des données de recensement dans la mise en œuvre des lois linguistiques », dans *Actes du colloque sur les critères de reconnaissance des organismes municipaux et scolaires et des établissements de santé et de services sociaux*, Office de la langue française, Montréal, 1990, p. 6-48.

² Dans ce contexte de détection des erreurs de mesure, les répondants qui déclarent utiliser le français 90 % ou plus du temps de travail sont considérés comme des usagers du français et ceux qui l'utilisent moins de 60 % du temps sont considérés comme des usagers de l'anglais. Dans les autres activités, le français ou l'anglais doit être mentionné seul, tandis que ceux qui ont mentionné une langue « autre » seulement ou avec le français ou l'anglais sont considérés comme des usagers d'une langue tierce.

à l'ensemble des questions qui portent sur les activités. Parmi ceux qui disent parler le français dans toutes les activités, 1,3 % disent utiliser l'anglais à l'extérieur de la maison et 0,1 % affirment parler une langue tierce. Parmi ceux qui utiliseraient l'anglais dans toutes les activités, 2,4 % disent parler le français en général et 0,9 %, une autre langue. Parmi les répondants qui mentionnent toujours une autre langue dans les activités, 7,3 % utiliseraient le français en général et 5 %, l'anglais.

Le tableau 2 présente les cas qui ont un modèle inverse de réponse : dans leurs activités, ces répondants n'utilisent jamais une langue, seule ou avec une autre, mais ils disent l'utiliser en général. Parmi ceux qui ne mentionnent jamais le français, 0,3 % disent l'utiliser en général à l'extérieur de la maison. Moins de 0,01 % (3 cas sur 10 009) ne mentionnent jamais l'anglais, mais ils l'utiliseraient en général et, finalement, 0,1 % ne mentionnent jamais une langue tierce sauf à la question générale. Au total, 191 cas contiendraient des erreurs de mesure. Ils sont exclus des analyses.

Tableau 1

POURCENTAGE DE RÉPONDANTS QUI MENTIONNENT UNE SEULE LANGUE DANS TOUTES LES ACTIVITÉS SELON LA LANGUE UTILISÉE LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON, ensemble du Québec, 1997

Langue utilisée dans toutes les activités	Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Plus d'une langue	61,7	9,4	27,1	1,8	3 395
Français seulement	97,5	1,1	1,3	0,1	9 962
Anglais seulement	2,4	2,3	94,5	0,9	736
Autre seulement	7,3	0,0	5,0	87,7	10
Total	83,8	3,1	12,4	0,7	14 103

Tableau 2

POURCENTAGE DE RÉPONDANTS QUI NE MENTIONNENT JAMAIS UNE LANGUE DANS L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS SELON LA LANGUE UTILISÉE LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON, ensemble du Québec, 1997

Langue jamais utilisée dans les activités	Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Français	0,3	2,0	94,9	2,8	798
Anglais	98,5	1,1	0,0	0,4	10 009
Autre	85,8	3,1	11,0	0,1	13 494

ANNEXE 2 : CONSTRUCTION D'UN INDICE DES LANGUES D'USAGE PUBLIC

Un indice des langues d'usage public peut se construire selon différentes approches. L'une d'elles pourrait être fondée sur une théorie de l'usage public des langues. Cette théorie présenterait une liste exhaustive des activités du domaine public et attribuerait à chacune des activités un poids quelconque : la langue du travail recevrait tel poids, la langue des activités commerciales, un poids différent, celle des communications avec le personnel des services publics, un autre poids, etc. À chaque personne serait attribué un score global selon la langue qu'elle parle dans chacune des activités et, selon l'ampleur de ce score, elle serait classée comme locuteur public d'une langue ou d'une autre ou encore comme usager de deux langues. Différents modèles peuvent être imaginés. Cependant, on ne peut employer cette approche : il n'existe pas de théorie qui détermine les poids relatifs des activités publiques.

Cette absence de poids théoriques, qui a pu limiter le développement des mesures de l'usage public des langues, n'est pourtant pas réservée au domaine public. La langue parlée à la maison est une mesure synthétique de la langue ou des langues parlées par les membres du ménage, lors des communications entre les conjoints, entre les parents et les enfants, entre les enfants et avec des visiteurs. La validité des statistiques sur la langue parlée à la maison n'est pas mise en doute du fait de l'absence d'une pondération de chacune de ces communications. On suppose probablement qu'une seule langue est utilisée dans toutes les occasions. Cependant, il est connu qu'il y a des variations, notamment lorsqu'il est question de la langue parlée par les enfants : certains parlent une langue avec leurs parents, mais une autre entre eux. Par exemple, une étude sur les gens d'origine italienne de la région de Montréal montre qu'environ 60 % des enfants parlent italien avec leurs parents, alors que ce pourcentage est de 15 % lorsqu'ils se parlent entre eux et de 9 % lorsqu'ils échangent avec des amis¹. Quel poids devrait-on accorder aux communications enfants-parents et aux communications enfants-enfants? L'hétérogénéité de la langue parlée à la maison, telle que mesurée par le recensement canadien, a d'ailleurs déjà été mise en évidence². Le même phénomène a été constaté dans une étude sur les immigrants en Suède³. Réjean Lachapelle,

¹ Claude Painchaud et Richard Poulin, *Les Italiens au Québec*, Hull, Les éditions Asticou enrg. et Les éditions Critiques, 1998, p. 144.

² Charles Castonguay, *L'assimilation linguistique : mesure et évolution. 1971-1986*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1994, p. 99.

³ Bahram Sohrabi, « Ethnolinguistic vitality and patterns of communication among the second generation of Iranian immigrants in Sweden », dans *International Journal of Sociology of Language*, Berlin, Mouton de Gruyter, 128, 1997, p. 65.

directeur de la division de démolinguistique à Statistique Canada, écrivait en 1990 : « Il faudrait poser plusieurs questions pour préciser les pratiques langagières de chaque personne en milieu familial⁴. »

Une seconde méthode adopte une perspective différente. La technique utilisée ici est la suivante : les participants au sondage devaient répondre à une question d'ordre général sur l'usage public des langues : « Quelle langue parlez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que vos parents ou amis? » puis à une série de questions sur la langue utilisée dans différentes circonstances : au travail, avec les commerçants des petits commerces, avec les commerçants des centres commerciaux, avec le personnel des hôpitaux, avec celui des CLSC, etc. Les relations entre la langue parlée dans les diverses circonstances et la langue mentionnée à la question générale sont analysées selon trois objectifs : 1) vérifier si la langue mentionnée à la question générale concorde généralement avec celle mentionnée dans les diverses activités (dans la mesure où il y a concordance et que les activités sont considérées du domaine public, la question générale pourra être vue comme une approximation raisonnable de la langue d'usage public); 2) établir une liste d'activités qui soit suffisante pour prévoir la réponse donnée à la question générale; 3) dresser le portrait type des personnes qui utilisent l'une ou l'autre langue en public.

La technique statistique utilisée⁵ présente certains avantages. Elle détermine parmi un ensemble d'activités celles qui permettent le mieux de prévoir la réponse fournie à la question générale. Dans cette perspective, une liste exhaustive des activités dites publiques n'est pas nécessaire. Cette liste devrait idéalement contenir les activités les plus liées au phénomène étudié. Elle doit cependant être relativement courte, les sondages téléphoniques imposant certaines limites. D'ailleurs, l'analyse du sondage montre qu'un nombre restreint d'activités est suffisant.

La technique détermine, à partir des relations entre les questions, le poids de chaque activité dans la prévision. Le terme « prévision » est utilisé plutôt qu'un terme qui se référerait à la notion de causalité puisque la technique tente de prévoir les réponses à la question générale. Ainsi, l'effet relatif de la langue utilisée lors des diverses activités sur la probabilité de déclarer parler une langue à l'extérieur de la maison n'est pas une mesure du poids de chacune de ces activités parmi toutes

⁴ Réjean Lachapelle, « Utilisation des données de recensement dans la mise en œuvre des lois linguistiques », dans Office de la langue française, *Actes du colloque sur les critères de reconnaissance des organismes municipaux et scolaires et des établissements de santé et de services sociaux*, Montréal, 1990, p. 20.

⁵ La régression logistique.

les composantes qui influencent l'usage public des langues, mais une mesure de leur capacité prédictive.

Certaines activités seulement sont retenues pour la prévision de la langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison⁶. La sélection est effectuée en fonction de la capacité prédictive de chacune des activités. Dans un premier temps, le programme d'analyse statistique⁷ évalue la capacité prédictive de chaque activité et il n'en retient qu'une seule, celle qui permet la meilleure prévision. Ensuite, il détermine l'activité qui améliore le plus cette première prévision. Le programme continue selon ce principe jusqu'à ce qu'aucune des activités non sélectionnées n'améliore la prévision. Ces activités non retenues sont inutiles relativement à la prévision, soit parce qu'elles ne sont pas liées à la question générale – ce qui n'est pas le cas ici –, soit parce que ces activités sont tellement liées aux activités retenues qu'elles n'apportent rien de plus, constituant en quelque sorte une réplique des activités déjà incluses. Le tableau 2.6 du chapitre 2 illustre bien ce phénomène : la langue utilisée lors des activités non incluses est aussi liée à l'indice, par exemple celle parlée lors des communications avec le personnel de l'administration scolaire, avec celui des CLSC, avec les médecins en clinique privée, avec le personnel des services gouvernementaux, par relation verbale ou par l'intermédiaire d'un formulaire et lors de la fréquentation scolaire. En d'autres termes, l'indice rend compte de la langue parlée lors de ces activités bien qu'elles ne soient pas incluses directement dans l'indice.

La question générale porte sur la langue parlée à l'extérieur de la maison et, par l'exclusion des parents et amis, elle vise à exclure les relations qui sont teintées d'une certaine intimité. Pour valider cette question, ne sont retenues que les activités qui possèdent sensiblement les mêmes caractéristiques, soit celles qui se déroulent habituellement à l'extérieur de la maison et qui sont généralement peu teintées d'intimité : le pourcentage du temps de travail en français; la langue utilisée pour les communications avec un syndicat ou une association professionnelle, à la banque, dans les petits commerces, dans les centres commerciaux, à l'hôpital, dans les CLSC, lors des activités des associations non professionnelles, avec le personnel de l'école fréquentée par les enfants des répondants ainsi que la langue des cours suivis par les répondants. Les relations entre la langue de ces activités et la langue déclarée à la question générale sont analysées par la régression logistique. Les réponses multiples qui incluent une langue autre que le français et

⁶ Cette sélection est d'ailleurs nécessaire pour éviter les inconvénients de la colinéarité.

⁷ Le programme de régression logistique du logiciel SPSS.

l'anglais sont regroupées respectivement avec le français ou l'anglais. Ces réponses multiples sont peu nombreuses (moins de 0,3 %) et ceux qui les ont fournies ont en général affirmé utiliser respectivement le français ou l'anglais à la question générale.

Le tableau 1 présente les relations entre l'usage des langues en général et dans certaines activités. Le profil des locuteurs du français est plutôt univoque : 81 % parlent le français 90 % ou plus du temps de travail, 89 % le parlent 80 % ou plus du temps de travail; au moins 91 % utilisent le plus souvent le français dans l'ensemble des autres activités. Le profil des locuteurs de l'anglais est plus diversifié : 65 % parlent le français moins de 40 % du temps de travail et 84 % utilisent cette langue moins de 60 % du temps de travail; de 52 % à 75 % parlent le plus souvent l'anglais dans les autres activités. Ce profil moins clair laisse présager que les prévisions concernant les locuteurs de l'anglais seront moins efficaces.

Le profil des personnes qui ont affirmé utiliser une langue autre à l'extérieur de la maison est peu cohérent : en général, moins de 50 % disent utiliser une langue tierce lors des diverses activités. Le tableau 2 reprend le profil de ces derniers en maximisant les relations entre la langue des activités et la langue utilisée à l'extérieur de la maison : les réponses multiples qui incluent une langue autre sont regroupées avec la catégorie « autre ». Malgré cet artifice, l'usage des langues tierces lors des activités ne dépasse pas 58 %, à l'exception des communications avec les associations non professionnelles.

De façon à refléter dans l'indice la présence de locuteurs d'une langue tierce, nous considérerons que ceux qui utilisent une langue tierce 50 % ou plus du temps de travail ou qui parlent cette langue dans la moitié des activités mentionnées sont des locuteurs d'une langue tierce en public (0,5 % des cas sont classés selon cette procédure).

Tableau 1*

POURCENTAGE D'USAGE DES LANGUES LORS DE CERTAINES ACTIVITÉS, PAR LANGUE UTILISÉE LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison				Êta/ Lambda**
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Travail, % du temps en français***					0,76
90 % à 100 %	81	27	3	-	0,49
80 % à 89 %	8	9	2	-	
60 % à 79 %	7	20	11	-	
40 % à 59 %	3	23	19	-	
39 % ou moins	2	21	65	-	
N	4 406	410	2 148	17	
Travail, % du temps en langue tierce					
Moins de 50 %	100	99	99	34	
50 % à 100 %		1	1	66	
N	4 453	421	2 196	42	
Syndicat, association professionnelle					0,56
Français	97	77	42	-	0,24
Français et anglais		4	5	-	
Anglais	2	18	52	-	
Autre		1		-	
N	1 799	154	667	11	
Centre commercial					0,76
Français	98	74	29	45	0,58
Français et anglais	1	11	5	2	
Anglais	1	14	66	26	
Autre				27	
N	7 924	750	4 676	228	
Petit commerce					0,75
Français	98	73	29	24	0,56
Français et anglais	1	13	4	1	
Anglais	1	13	65	19	
Autre	1	1	2	57	
N	7 964	765	4 739	240	
Banque					0,76
Français	98	74	26	39	0,59
Français et anglais		5	2	2	
Anglais	2	21	71	20	
Autre		1	1	39	
N	7 961	763	4 725	235	

* Les pourcentages sont calculés à partir des nombres pondérés. Les nombres sont les nombres réels. Les nombres diffèrent de ceux du tableau 2.5. Ce dernier, pour permettre la comparaison avec le tableau 2.6, exclut les cas qui ont une réponse invalide sur une des variables incluses dans l'indice.

** Calculés pour les catégories « français » et « anglais » seulement de la « langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison ». Le coefficient êta, qui s'interprète comme un R, est identique au V de Cramer lorsque la variable dépendante est dichotomique. Le coefficient lambda est une mesure de réduction proportionnelle d'erreur, son interprétation concorde donc bien avec l'objectif de classement.

*** Ne comprend que les répondants qui utilisent une langue tierce moins de 50 % du temps de travail.

Tableau 1 (fin)

POURCENTAGE D'USAGE DES LANGUES LORS DE CERTAINES ACTIVITÉS, PAR LANGUE UTILISÉE LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison				Êta/ Lambda**
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Association non professionnelle					0,71
Français	91	42	14	6	0,39
Français et anglais	3	17	7		
Anglais	4	36	69	1	
Autre	2	5	10	93	
N	1 545	188	1 187	54	
Administration scolaire					0,64
Français	96	72	33	53	0,35
Français et anglais	1	5	4		
Anglais	3	23	62	22	
Autre		1	1	25	
N	2 745	193	1 191	39	
Langue des cours					0,59
Français	91	48	29	-	0,23
Français et anglais	1	5	3	-	
Anglais	7	45	68	-	
Autre	1	2		-	
N	1 551	150	828	17	
CLSC					0,74
Français	99	84	36	53	0,56
Français et anglais		6	2	1	
Anglais	1	11	61	18	
Autre			1	28	
N	6 764	531	3 289	134	
Hôpital					0,75
Français	97	67	22	50	0,58
Français et anglais	1	8	3	2	
Anglais	3	26	75	30	
Autre				19	
N	7 823	722	4 555	203	
Ensemble des répondants (N=13 751)	85	3	12	0,4	

Tableau 2

POURCENTAGE DES RÉPONDANTS SELON L'USAGE DES LANGUES LORS DE DIVERSES ACTIVITÉS, QUI AFFIRMENT UTILISER UNE LANGUE TIERCE EN GÉNÉRAL, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Activité	Pourcentage d'usage d'une langue tierce au travail			N	
	0 % à 49 %	50 % ou +			
Travail	66	34		42	
	Langue parlée le plus souvent				
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Association professionnelle	-	-	-	-	11
Centre commercial	44	2	26	29	228
Petit commerce	23	1	18	58	240
Banque	38	2	19	42	235
Association non professionnelle	2			98	54
Administration scolaire	53		22	25	39
CLSC	51	1	18	30	134
Hôpital	49	2	30	20	203

Par ailleurs, il n'est pas possible de prévoir les réponses des personnes qui ont mentionné le français et l'anglais à la question générale. Ces personnes n'utilisent pas nécessairement le français et l'anglais dans plusieurs activités, mais elles peuvent utiliser le français dans certaines activités et l'anglais dans certaines autres. De plus, les activités où le français est parlé par certaines personnes qui affirment utiliser les deux langues en général ne sont pas nécessairement celles qui justifient que d'autres personnes se déclarent aussi des usagers des deux langues. Cette diversité de comportements peut expliquer que l'usage en général des deux langues soit difficile à prévoir par la langue des activités. Il est fort possible que cette catégorie médiane ne se prête pas à une prévision directe. Nous avons opté pour une prévision indirecte.

Les analyses de régression ne portent que sur les répondants qui ont donné une réponse unique, le français ou l'anglais (97 % des répondants). Dans un premier temps, la probabilité de déclarer parler le plus souvent le français ou l'anglais à la question générale est estimée pour chaque répondant. Si elle est élevée, il est classé parmi les locuteurs du français ou de l'anglais, selon le

cas. Ceux qui ont une probabilité médiane sont classés parmi ceux qui utilisent « surtout le français » si cette probabilité est supérieure à 50 % et parmi ceux qui utilisent « surtout l'anglais » si cette probabilité est inférieure à 50 %. Une deuxième phase porte sur le classement de ceux qui ont déclaré utiliser le français et l'anglais à la question générale (3 % des cas) ou qui ont déclaré utiliser une langue tierce, sans qu'elle ne prédomine dans les activités (0,2 % des cas). Leur probabilité de déclarer utiliser le français ou l'anglais est déterminée selon les équations établies précédemment et ils sont classés parmi les quatre groupes de locuteurs selon les principes déjà énoncés.

Deux équations ont été construites : la première porte sur les répondants qui n'ont pas travaillé au cours des six mois précédant le sondage tandis que la seconde concerne ceux qui ont travaillé au cours de la même période. La population a été divisée selon ce critère parce que les premiers essais ont montré une interaction entre l'activité sur le marché du travail et les autres variables. En effet, l'influence des « autres variables » sur la question générale n'est pas la même chez les actifs et chez les inactifs sur le marché du travail. Les variables sont retenues dans l'équation lorsque l'apport est significatif à un seuil de 5 % et lorsqu'il représente au moins environ 1 % du khi-deux du modèle qui n'inclut que la constante. Les coefficients B représentent les déviations par rapport à la moyenne.

LA POPULATION INACTIVE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le tableau 3 présente l'équation relative aux répondants qui n'ont pas travaillé. Étant donné leur petit nombre, les répondants qui affirment ne pas aller à la banque ou dans les petits commerces sont exclus; il en est de même pour ceux qui utilisent une langue tierce dans les centres commerciaux ou à l'hôpital (18 cas au total). Pour chacune des variables, les effets de deux catégories, soit la catégorie de langue « autre » et la catégorie « non-usager » (ceux qui affirment ne pas effectuer l'activité), ont été vérifiés. Les interactions entre ces catégories de chacune des variables et les autres variables ne sont jamais significatives.

La catégorie « non-usager » est de nature différente des autres catégories de réponse. C'est pourquoi l'interaction a été vérifiée. Si l'interaction était significative, cela indiquerait que, parmi ceux qui n'effectuent pas l'activité visée, l'effet de la langue des autres activités serait différent. Par exemple, on pourrait imaginer que, parmi ceux qui ont affirmé ne pas avoir fréquenté un hôpital, la langue parlée avec les commerçants des petits commerces ou des centres commerciaux a un effet plus important que parmi ceux qui ont fréquenté un hôpital. Les analyses ne confirment pas cette hypothèse.

Tableau 3

ANALYSE DE RÉGRESSION LOGISTIQUE, LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997,

population inactive ayant déclaré parler le français seulement ou l'anglais seulement à l'extérieur de la maison, âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison

Observée	Prévue		Pourcentage de cas bien classés
	Anglais	Français	
Anglais	663	101	87
Français	48	4 887	99
Total	711	4 988	97

Activité	B*	Erreur type	Wald	DI	P	R
Banque			60,66	3	0,00	0,11
Français	1,3721	0,3586	14,64	1	0,00	0,05
Français et anglais	-0,3718	0,5634	0,44	1	0,51	0,00
Anglais	-0,6023	0,3674	2,69	1	0,10	-0,01
Autre	-0,3980	0,8931	0,20	1	0,66	0,00
Hôpital			84,89	3	0,00	0,13
Non-usager	-0,2199	0,3405	0,42	1	0,52	0,00
Français	1,3509	0,2090	41,80	1	0,00	0,09
Français et anglais	-0,1975	0,3583	0,30	1	0,58	0,00
Anglais	-0,9336	0,2065	20,44	1	0,00	-0,06
Petit commerce			97,66	3	0,00	0,14
Français	1,1109	0,2518	19,47	1	0,00	0,06
Français et anglais	0,7137	0,3945	3,27	1	0,07	0,02
Anglais	-1,5495	0,2768	31,34	1	0,00	-0,08
Autre	-0,2751	0,5724	0,23	1	0,63	0,00
Centre commercial			52,42	3	0,00	0,10
Non-usager	-0,0481	0,5571	0,01	1	0,93	0,00
Français	1,2358	0,2572	23,09	1	0,00	0,07
Français et anglais	-0,3529	0,3631	0,94	1	0,33	0,00
Anglais	-0,8347	0,2781	9,01	1	0,00	-0,04
Association non professionnelle			57,46	4	0,00	0,10
Non-usager	0,0906	0,2234	0,16	1	0,68	0,00
Français	1,4775	0,3974	13,82	1	0,00	0,05
Français et anglais	-0,3170	0,5081	0,39	1	0,53	0,00
Anglais	-1,9696	0,3065	41,30	1	0,00	-0,09
Autre	0,7185	0,5276	1,85	1	0,17	0,00
Constante	-0,4280	0,4165	1,06	1	0,30	
	Khi-deux	DI	P			
Constante	4491	1				
Modèle	3655	16	0			

* Déviations par rapport à la moyenne. Les khi-deux de Wald des variables et leur P évalués par SUUDAAN, version 7.5.2, sont dans l'ordre les suivants : 50,60, p=0,00; 69,58, p=0,00; 73,98, p=0,00; 35,16, p=0,00; 41,82, p=0,00.

Les répondants sont classés parmi les usagers du français lorsque leur probabilité estimée de mentionner le français à la question générale est de 95 % ou plus. Parmi ce groupe, plus de 99 % déclarent utiliser le français à la question générale (tableau 4) et, si l'on exclut les activités où une langue tierce est mentionnée, 98 % disent parler le français seulement dans toutes les activités. Parmi ceux qui ont une probabilité estimée entre 85 % et 94 %, ces deux pourcentages sont respectivement de 77 % et 0 %. Les répondants sont classés parmi les usagers de l'anglais si la probabilité de déclarer le français à la question générale est inférieure à 5 %. Parmi ces derniers, 99 % affirment parler l'anglais en général et 91 % mentionnent l'anglais comme langue de toutes les activités. Parmi ceux qui ont une probabilité estimée entre 5 % et 9 %, ces pourcentages sont de 80 % et de 10 % (3 cas sur 31).

Tableau 4
 PROBABILITÉ ESTIMÉE DE DÉCLARER PARLER LE FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON ET POURCENTAGE OBSERVÉ, population inactive ayant déclaré parler le français seulement ou l'anglais seulement, âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

Probabilité estimée	Pourcentage observé	Répondants	
		N	%
Moins de 5 %	1	565	9,9
5 % à 9 %	20	31	0,5
10 % à 19 %	30	71	1,3
20 % à 49 %	30	43	0,8
50 % à 84 %	57	107	1,9
85 % à 94 %	77	152	2,7
95 % à 100 %	99	4 729	83,0
Total	87	5 698	100,0

LA POPULATION ACTIVE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le tableau 5 présente l'équation pour la population active. Les répondants qui ont déclaré ne pas fréquenter les petits commerces ou qui disent utiliser une langue tierce à l'hôpital sont exclus (5 cas au total). Les effets d'interaction de la catégorie « non-usager » de la variable « hôpital » et de la catégorie « autre langue » de la variable « petit commerce » ont été vérifiés sur chacune des variables. Ces effets d'interaction ne sont pas significatifs.

Les répondants dont la probabilité de déclarer utiliser le français est de 85 % ou plus ont été classés parmi les locuteurs du français. L'intervalle de probabilité de 85 % à 89 % est presque entièrement constitué (363 cas sur 364) de répondants qui disent utiliser le français de 60 % à 79 % du temps de travail et qui affirment utiliser le français dans les petits commerces et à l'hôpital. Parmi les personnes qui ont donné ce modèle de réponse, 88 % ont affirmé utiliser le français à la question générale (tableau 6). Les répondants qui ont une probabilité inférieure à 30 % d'être classés parmi les locuteurs du français forment le groupe des locuteurs de l'anglais. Ainsi, ceux qui utilisent le français moins de 40 % du temps de travail et qui utilisent au moins l'anglais ou le français et l'anglais dans les petits commerces ou à l'hôpital sont classés parmi les locuteurs de l'anglais. Quatre-vingt-neuf pour cent de ces répondants disent utiliser le plus souvent l'anglais à l'extérieur de la maison. Ce dernier regroupement est prudent; il reflète la prévision moins efficace concernant ceux qui affirment utiliser l'anglais à l'extérieur de la maison et l'importance de l'usage des langues au travail.

Tableau 5⁸

ANALYSE DE RÉGRESSION LOGISTIQUE, LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population active ayant déclaré parler le français seulement ou l'anglais seulement à l'extérieur de la maison, âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison

Observée	Prévue		Wald	DI	P	R
	Anglais	Français				
Anglais	524	149	316,89	4	0,00	0,27
Français	153	5 693	114,30	1	0,00	0,16
Total	677	5 842	12,06	1	0,00	0,05
			0,02	1	0,90	0,00
			37,45	1	0,00	-0,09
			217,25	1	0,00	-0,22
Activité	B*	Erreur type	Wald	DI	P	R
Travail						
Pourcentage du temps de travail en français						
90 % ou plus	2,3169	0,2167	114,30	1	0,00	0,16
80 % à 89 %	1,0854	0,3125	12,06	1	0,00	0,05
60 % à 79 %	0,0251	0,1900	0,02	1	0,90	0,00
40 % à 59 %	-1,1333	0,1852	37,45	1	0,00	-0,09
0 % à 39 %	-2,2941	0,1556	217,25	1	0,00	-0,22
Hôpital						
Non-usager	0,0328	0,3025	0,01	1	0,91	0,00
Français	0,6980	0,1572	19,71	1	0,00	0,06
Français et anglais	-0,2085	0,3091	0,45	1	0,50	0,00
Anglais	-0,5224	0,1715	9,28	1	0,00	-0,04
Petit commerce						
Français	1,2492	0,1924	42,14	1	0,00	0,10
Français et anglais	0,2452	0,3144	0,61	1	0,44	0,00
Anglais	-1,2568	0,2352	28,54	1	0,00	-0,08
Autre	-0,2376	0,4565	0,27	1	0,60	0,00
Interaction						
Pourcentage du temps de travail en français et usage de l'anglais dans les petits commerces						
90 % ou plus	-1,0448	0,2155	0,22	1	0,00	0,07
80 % à 89 %	-0,4827	0,3122	2,39	1	0,12	0,01
60 % à 79 %	0,7175	0,1899	14,28	1	0,00	-0,05
40 % à 59 %	0,3769	0,1851	4,15	1	0,04	-0,02
0 % à 39 %	0,4332	0,1534	7,98	1	0,00	-0,04
Constante	0,7391	0,2229	11,00	1	0,00	
	Khi-deux	DI	P			
Constante	4331	1				
Modèle	2867	14	0			

* Déviations par rapport à la moyenne. Les khi-deux de Wald des variables et leur P évalués par SUUDAAN, version 7.5.2, sont dans l'ordre les suivants : 75,36, p=0,00; 47,03, p=0,00; 73,10, p=0,00; 33,67, p=0,00.

⁸ Des erreurs se sont glissées au cours de la préparation de la version imprimée. Ce tableau 5, provenant du site du Conseil de la langue française, présente les nombres corrigés.

Tableau 6

PROBABILITÉ ESTIMÉE DE DÉCLARER PARLER LE FRANÇAIS LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON ET POURCENTAGE OBSERVÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population active ayant déclaré parler le français seulement ou l'anglais seulement, âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995

Probabilité estimée	Pourcentage observé	Répondants	
		N	%
Moins de 10 %	4	294	4,5
10 % à 19 %	27	66	1,0
20 % à 29 %	29	88	1,3
30 % à 44 %	33	55	0,8
45 % à 49 %	47	174	2,7
50 % à 69 %	65	74	1,1
70 % à 84 %	77	255	3,9
85 % à 89 %	88	364	5,6
90 % à 100 %	99	5 150	79,0
Total	90	6 520	100,0

ANNEXE 3 : RAPPORT MÉTHODOLOGIQUE

La population visée par le sondage est constituée de la population du territoire du Québec âgée de 18 ans ou plus, née au Canada ou immigrée avant 1995. La collecte de données a été réalisée par le Groupe Léger & Léger. Elle a eu lieu du 10 mars au 16 mai 1997 à partir des centrales téléphoniques informatisées de Québec et de Montréal.

Le sondage a été réalisé en dix langues : français, anglais, espagnol, arabe, chinois, vietnamien, italien, grec, portugais et créole. Une version longue et une version courte du questionnaire ont été utilisées. Le questionnaire court constitue la première partie du questionnaire long. Le questionnaire a été prétesté auprès de 50 francophones, 50 anglophones et 50 allophones définis selon la langue maternelle. Afin de tester les versions en différentes langues, les allophones ont été sélectionnés de façon non aléatoire dans les annuaires téléphoniques selon la consonance des noms.

Des numéros de téléphone ont été générés sur une base aléatoire par le logiciel d'Échantillonneur Canada qui permet d'accéder aux numéros dits confidentiels. Au total, 91 385 numéros de téléphone ont été générés. De ce nombre, 47 899 étaient des numéros invalides ou non identifiables (numéros sans service, non résidentiels, personnes d'une langue autre que celles prévues, répondeur constant...) ou non utilisés. Les 43 486 numéros restants ont permis de compléter 25 019 entrevues, ce qui correspond à un taux de réponse de 58 %.

À l'intérieur des ménages, le répondant a été choisi aléatoirement. Il était prévu d'effectuer ce choix à l'aide d'une grille aléatoire. Toutefois, le prétest a montré que ce procédé causait des difficultés auprès de certains groupes. La sélection a plutôt été faite à partir des anniversaires de naissance. Le répondant devait être la prochaine personne à fêter son anniversaire.

L'échantillon est un échantillon aléatoire stratifié non proportionnel avec surreprésentation d'une zone géographique, soit la zone couverte par les échangeurs téléphoniques desservant les villes qui, au recensement de 1991, comptaient au moins 30 % de non-francophones. L'échantillon est divisé en tranches. Certaines tranches non dédiées à la surreprésentation comprennent des personnes de toutes langues maternelles; elles couvrent toutes les zones, les zones surreprésentées et les zones non surreprésentées. Les tranches dédiées à la surreprésentation n'incluent que des anglophones et des allophones. Dans la région métropolitaine de Montréal, l'objectif était de rejoindre 6 000 francophones et 6 000 anglophones de langue maternelle, dont 2 400 de chaque groupe devaient répondre à un questionnaire long, et 6 000 allophones qui

devaient tous répondre à un questionnaire long. Dans l'ensemble des autres régions du Québec, 6 000 personnes sans distinction de langue devaient être rejointes et 2 400 d'entre elles devaient répondre à un questionnaire long. Un nombre additionnel de 1 000 non-francophones devaient répondre à un questionnaire long. Lorsque les versions courte et longue étaient utilisées dans un groupe, le choix de la version était aléatoire. Le tableau suivant présente les résultats de la collecte.

Tableau 1
RÉSULTATS DE LA COLLECTE DE DONNÉES SELON LES RÉGIONS
ET LES VERSIONS DU QUESTIONNAIRE,
population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995,
ensemble du Québec, 1997

<i>Région</i>	<i>Version</i>		<i>Total</i>
	<i>Langue maternelle</i>	<i>Courte</i>	
<i>Région métropolitaine de Montréal</i>			
Français	3 612	2 395	6 007
Anglais	3 606	2 386	5 992
Autre		6 027	6 027
<i>Les autres régions</i>			
Toutes langues	3 595	2 400	5 995
Autre que le français		998	998
Total	10 813	14 206	25 019

La marge d'erreur échantillonnale, à une probabilité de 95 % (19 fois sur 20), est de 0,6 % pour l'ensemble des questionnaires et de 0,8 % pour les questionnaires longs seulement.

Dans un premier temps, l'échantillon a été pondéré par l'inverse du nombre de lignes téléphoniques dans le ménage et par un facteur de correction tenant compte du plan échantillonnal et de la surreprésentation. Dans la région métropolitaine de Montréal (RMM), les répondants des tranches échantillonnales indépendantes de la surreprésentation ont servi de référence pour établir, par langue maternelle, le pourcentage de répondants par type de zone. L'échantillon a été pondéré de façon à maintenir cette répartition des répondants par type de zone. L'échantillon de la RMM a par la suite été pondéré selon la langue maternelle à l'aide des données du recensement de 1996 de façon à contrôler la surreprésentation selon les langues maternelles. Dans les autres régions du Québec, l'échantillon a été pondéré de façon à maintenir la répartition par zone et par langue maternelle observée dans les tranches non dédiées à la surreprésentation.

Le tableau 2 compare les répartitions obtenues par le sondage à celles du recensement de 1996 selon la langue maternelle, la langue parlée à la maison et le sexe.

Tableau 2

COMPARAISON DES DONNÉES DU SONDAGE AVEC CELLES DU RECENSEMENT DE 1996¹ SELON LA LANGUE MATERNELLE², LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON, LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON PAR LES ALLOPHONES ET SELON LE SEXE, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

	Région métropolitaine de Montréal		Les autres régions	
	Sondage	Recensement 1996*	Sondage	Recensement 1996*
Langue maternelle				
Français	67,6	67,6	94,6	93,4
Anglais	13,0	13,0	4,2	4,6
Autre	19,4	19,4	1,1	2,0
N	18 026	2 513	6 993	2 833
Langue parlée à la maison				
Français	68,1	68,7	94,3	93,9
Anglais	19,2	17,0	4,4	4,2
Français et anglais	1,1	1,2	0,8	0,6
Autre	11,5	13,1	0,5	1,3
N	18 011	2 513	6 691	2 833
Langue parlée à la maison par les allophones				
Français	13,7	12,4	34,6	25,3
Anglais	27,3	22,0	24,5	12,7
Français et anglais	0,9	0,9	2,0	1,2
Autre	58,1	64,7	38,9	60,8
N	3 377	487	80	56
Sexe				
Homme	41,1	47,8	42,9	49,0
Femme	58,9	52,2	57,1	51,0
N	18 025	2 513	6 993	2 833

* N en milliers.

Les données de la région métropolitaine de Montréal reproduisent évidemment la répartition par langue maternelle puisqu'elles ont été pondérées selon cette variable pour corriger l'effet du plan échantillonnal. La répartition selon la langue parlée à la maison présente une surreprésentation de 2,2 % des allophones, surtout au détriment des allophones, qui sont sous-représentés de 1,6 %.

¹ Totalisation spéciale du recensement.

² Les répondants donnaient nécessairement une réponse unique. Quant à la langue parlée à la maison, les réponses multiples au sondage qui incluent une langue autre (0,7 % dans la RMM et moins de 0,1 % dans les autres régions) sont regroupées dans la catégorie « autre ». Les réponses « français » et « anglais » au recensement sont réparties également entre ces deux langues, tandis que les réponses multiples qui incluent une langue autre sont regroupées dans la catégorie « autre ».

Ce phénomène est lié aux écarts observés parmi les transferts linguistiques de ces derniers : une surreprésentation de ceux qui ont effectué un transfert linguistique (6,6 %) et une surreprésentation de ceux qui ont fait un transfert vers l'anglais (5,3 %). Ce phénomène traduit la tendance parmi les nouveaux immigrants à moins participer aux sondages et celle de l'ancienne immigration à opter davantage pour l'anglais. On remarque aussi la surreprésentation traditionnelle des femmes dans les sondages.

Dans les autres régions, on note sensiblement les mêmes tendances. Toutefois, les écarts qui touchent les transferts sont plus importants. Les allophones de ces autres régions constituent une population rare, donc plus difficile à rejoindre par un sondage : elle forme 2 % de la population.

Afin de corriger ces écarts, les données ont été pondérées par région selon la langue maternelle, la langue parlée à la maison (ce qui permet de rétablir les pourcentages portant sur les transferts linguistiques) et le sexe. La pondération tient compte de la surreprésentation de la région métropolitaine de Montréal.

Le tableau 3 présente les répartitions après pondération selon l'âge et la période d'immigration. Dans la région métropolitaine de Montréal, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont surreprésentées de 3,5 % et les personnes qui ont immigré avant 1961, de 3,2 %.

Dans les autres régions du Québec, la répartition par période d'immigration présente le plus grand écart. Les immigrants représentent 2,3 % de la population de ces régions. En outre, le sondage ne compte que 366 immigrants de ces régions. Le fait qu'ils constituent une population rare et que leur échantillon soit petit explique tout au moins en partie qu'une répartition en cinq catégories génère de grands écarts. Quatre personnes d'un groupe de cette taille en représentent 1 %, les répartitions en pourcentages sont donc très sensibles. En regroupant les années d'immigration, on obtient pour la période de 1961 à 1980 43,3 % selon le sondage et 44,1 % selon le recensement; pour la période de 1981 à 1994, les pourcentages sont respectivement de 32,5 % et de 33,4 %.

Tableau 3COMPARAISON DES DONNÉES DU SONDAGE À CELLES DU
RECENSEMENT DE 1996 SELON L'ÂGE ET LA PÉRIODE

D'IMMIGRATION,

population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995,
ensemble du Québec, 1997

	Région métropolitaine de Montréal		Les autres régions	
	Recensement		Recensement	
	Sondage	1996*	Sondage	1996*
Âge				
18 à 24 ans	10,8	11,9	8,8	12,0
25 à 44 ans	43,2	43,7	43,5	42,5
45 à 64 ans	27,9	29,6	31,1	30,7
65 ans ou plus	18,2	14,7	16,6	14,7
N	11 650	2 513	13 201	2 833
Période d'immigration				
Natif	79,5	79,7	97,2	97,7
Immigration				
Avant 1961	22,6	19,4	24,2	22,4
1961 à 1970	18,5	19,1	25,6	18,3
1971 à 1980	19,7	22,4	17,7	25,8
1981 à 1990	25,5	23,6	19,1	22,2
1991 à 1994	13,6	15,5	13,4	11,2
N	11 754	2 513	13 258	2 833

* N en milliers.

Les différences entre le sondage et le recensement selon l'âge et les périodes d'immigration ont un effet inférieur à 1 % sur les pourcentages d'usage des langues à l'extérieur de la maison³, comme les tableaux 4 et 5 le montrent. Les dernières lignes de ces tableaux présentent les pourcentages observés et les pourcentages ajustés, c'est-à-dire ceux qu'on obtiendrait si les répartitions par tranche d'âge et par période d'immigration étaient celles du recensement. Les écarts entre les répartitions selon l'âge réduisent le pourcentage d'usage du français de 0,2 point tandis que les écarts selon les périodes d'immigration n'ont pas d'effet sur le pourcentage de l'ensemble de la population et diminuent le pourcentage d'usage du français de 0,5 point parmi les immigrants.

³ « Quelle langue parlez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison, avec des personnes autres que vos parents ou amis? » Les réponses « français et autre » sont regroupées avec les réponses « français » et les réponses « anglais et autre » sont regroupées avec les réponses « anglais ».

Tableau 4

POURCENTAGE DE RÉPONDANTS SELON LA LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON PAR TRANCHE D'ÂGE, TOTAL OBSERVÉ ET AJUSTÉ PAR TRANCHE D'ÂGE, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

Âge	Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
18-24 ans	84,1	2,9	12,8	0,3	2 411
25-44 ans	85,6	3,0	10,9	0,5	10 773
45-64 ans	84,7	3,4	11,0	0,9	7 348
65 ans ou +	79,1	3,1	16,5	1,3	4 303
Total					
observé	84,0	3,1	12,1	0,7	24 836
ajusté	84,2	3,1	12,0	0,7	

Tableau 5

POURCENTAGE DE RÉPONDANTS SELON LA LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON PAR PÉRIODE D'IMMIGRATION, TOTAL OBSERVÉ ET AJUSTÉ PAR PÉRIODE D'IMMIGRATION, population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, ensemble du Québec, 1997

Période d'immigration	Langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison				N
	Français	Français et anglais	Anglais	Autre	
Natif	87,6	2,9	9,4	0,2	22 222
Immigration					
Avant 1961	42,7	7,8	44,3	5,2	632
1961-1970	53,9	6,7	32,4	7,0	541
1971-1980	59,3	4,6	31,4	4,6	540
1981-1990	59,1	4,2	32,5	4,2	684
1991-1994	59,8	2,9	32,3	5,0	378
Total					
observé	83,9	3,2	12,2	0,7	24 997
ajusté	83,9	3,2	12,2	0,7	
Immigrant					
observé	54,5	5,4	34,9	5,2	2 775
ajusté	55,0	5,3	34,5	5,2	

ANNEXE 4 : LISTE DES LANGUES ET DES PAYS

Une langue ou un pays sont présents seulement si au moins une personne de cette langue ou originaire de ce pays fait partie de l'étude.

LANGUE (%)

Langues latines

Catalan	0,0 ¹	Italien	11,2
Espagnol	9,5	Ladin	0,0
Français	14,5	Portugais	4,5
Galicien	0,0	Roumain	1,5

Autres langues

Afar	0,0	Kinyarwanda	0,0
Africaines (autres langues)	0,4	Konkani	0,0
Akan	0,0	Khmer (cambodgien)	0,5
Albanais	0,0	Kurde	0,0
Allemand	3,0	Lao (laotien)	0,3
Amharique	0,1	Letton	0,1
Anglais	12,6	Lingala	0,1
Arabe	8,0	Lituanien	0,2
Arménien	2,0	Luxembourgeois	0,0
Autochtones (langues)	0,0	Macédonien	0,0
Bantoues (langues)	0,0	Malayalam	0,0
« Barbados » (Barbade)	0,0	Malgache	0,0
Bengali	0,6	Marathi	0,1
Berbère	0,1	Mina	0,0
Bulgare	0,2	More	0,0
Cebuano	0,0	Néerlandais	0,5
Chinois	3,9	Norvégien	0,1
Cinghalais	0,0	Pachtou	0,0
Coréen	0,4	Persan	0,8
Créole	3,0	Polonais	2,6
Danois	0,1	Russe	1,1
Dari	0,1	Serbo-croate	0,6
Estonien	0,1	Slovène	0,2
Finnois	0,0	Slovaque	0,2
Flamand	0,1	Somalien	0,2
Gallois	0,0	Souabe	0,0
Grec	4,6	Suédois	0,1
Gujarati	0,2	Swahili	0,1
Haoussa	0,0	Tagalog	1,5
Hébreu	0,5	Tamoul	0,7
Hindi-Pandjabi	1,2	Tchèque	0,4
Hongrois	1,6	Télougou	0,0
Ibo	0,0	Thaï	0,0
Ilocano	0,0	Tibétain	0,0
Indonésien	0,0	Tigrigna	0,0
Japonais	0,1	Turc	0,4
Kirundi	0,0	Twi	0,1

Ukrainien	0,4	« Vlach » (Pologne)	0,0
Urdu	0,7	Yiddish	0,9
Vietnamien	2,2	TOTAL	100,0

PAYS (%)

Pays de la francophonie²

Algérie	0,9	Luxembourg	0,0
Belgique	1,2	Madagascar	0,4
Bénin	0,0	Mali	0,0
Bulgarie	0,2	Maroc	2,2
Burundi	0,1	Maurice	0,5
Cambodge	0,9	Niger	0,0
Cameroun	0,0	Roumanie	1,8
Congo (République démocratique du)	0,4	Rwanda	0,1
Congo (République du)	0,0	Sénégal	0,0
Côte d'Ivoire	0,0	Seychelles	0,0
Égypte	2,6	Suisse	0,4
France	8,1	Syrie	1,4
Guinée	0,0	Togo	0,0
Haïti	3,1	Tunisie	0,6
Laos	0,3	Viêtnam	2,4
Liban	4,3		

Autres pays

Afghanistan	0,3	Danemark	0,1
Afrique du Sud	0,2	Équateur	0,1
Albanie	0,0	Espagne	0,8
Allemagne	2,3	Estonie	0,1
Angola	0,1	États-Unis	2,9
Arabie Saoudite	0,1	Éthiopie	0,2
Argentine	0,4	Finlande	0,0
Arménie	0,1	Gambie	0,0
Australie	0,2	Ghana	0,2
Autriche	0,4	Grande-Bretagne	4,6
Bangladesh	0,5	Grèce	4,4
Barbade	0,5	Grenade	0,3
Biélorussie	0,0	Guatemala	0,9
Birmanie	0,1	Guyana	0,4
Bolivie	0,1	Honduras	0,5
Bosnie-Herzégovine	0,1	HongKong	0,8
Brésil	0,3	Hongrie	1,4
Caraïbe (États de la)	0,4	Inde	1,7
Chili	1,4	Indonésie	0,1
Chine	2,1	Irak	0,3
Chypre	0,0	Iran	0,8
Colombie	0,5	Irlande	0,4
Corée du Sud	0,5	Islande	0,1
Costa Rica	0,1	Israël	1,0
Croatie	0,2	Italie	11,1
Cuba	0,1	Jamaïque	0,8

Japon	0,2	Qatar	0,0
Jordanie	0,1	Russie	0,9
Kazakhstan	0,0	Saint-Kitts-et-Nevis	0,1
Kenya	0,1	Salvador	2,2
Koweït	0,2	Sierra Leone	0,0
Lettonie	0,1	Singapour	0,0
Libye	0,0	Slovaquie	0,1
Lituanie	0,2	Slovénie	0,2
Malaisie	0,0	Somalie	0,2
Mexique	0,5	Soudan	0,0
Mozambique	0,0	Sri Lanka	0,7
Népal	0,0	Suède	0,1
Nicaragua	0,3	Surinam	0,0
Nigeria	0,0	Taiwan	0,4
Norvège	0,1	Tchèque (République)	0,7
Ouganda	0,0	Tanzanie	0,0
Pakistan	0,8	Thaïlande	0,1
Panama	0,1	Trinité-et-Tobago	0,9
Paraguay	0,0	Turquie	0,6
Pays-Bas	0,4	Ukraine	0,5
Pérou	0,8	Uruguay	0,3
Philippines	1,7	Venezuela	0,3
Pologne	3,3	Yougoslavie	0,5
Portugal	4,4	TOTAL	100,0

¹ Moins de 0,05 %.

² L'Algérie et la Syrie ont été ajoutées. Si ces pays ne sont pas liés officiellement à la francophonie, ils le sont historiquement. Le premier pays est une ancienne colonie française et le second a été un protectorat français.

ANNEXE 5 : UNE DESCRIPTION SIMPLIFIÉE DE L'INDICE

Le tableau 1 indique dans quelle mesure l'indice des langues d'usage public est reproduit par la combinaison du pourcentage d'activités effectuées en français et du pourcentage du temps de travail en français. Le premier pourcentage tient compte des éléments suivants : les communications à la banque, dans les petits commerces, dans les centres commerciaux, dans les hôpitaux, dans les CLSC, lors des visites aux médecins en clinique privée, avec les associations professionnelles, avec les associations non professionnelles, avec le personnel de l'école fréquentée par les enfants, lors des cours suivis par les répondants et enfin, dans les communications verbales avec les services gouvernementaux. Une activité effectuée en français et en anglais représente 40 % d'une activité effectuée en français. Ce pourcentage est déterminé empiriquement. Différentes valeurs ont été testées et les meilleurs résultats ont été obtenus avec ce pourcentage. Ce constat est d'ailleurs cohérent avec l'équation de régression de l'annexe 2 (tableau 3), où l'effet de l'usage du français et de l'anglais lors d'une même activité est en général plus près de l'effet de l'usage de l'anglais que de l'usage du français.

Le principe de l'évaluation de la qualité de la reproduction de l'indice est le suivant. Supposons qu'un groupe de recherche quelconque, après consultation de divers experts, a attribué une langue d'usage public à chacun des cas de figure du tableau 1, c'est-à-dire selon la langue du travail et l'usage du français dans diverses activités. Par exemple, à la suite de ces consultations, le groupe de recherche a convenu qu'une personne qui est inactive sur le marché du travail et qui effectue 90 % ou plus de ses activités publiques en français est une personne qui parle le français en public, que celle qui est inactive et fait de 50 % à 89 % de ses activités en français est une personne qui parle « surtout le français ». Toutes choses étant égales par ailleurs, dans quelle mesure le classement obtenu par ce groupe de recherche concorderait-il avec le classement actuel selon l'indice?

Le croisement du pourcentage d'activités effectuées en français et du pourcentage du temps de travail en français génère 16 catégories. Le tableau 1 présente la répartition observée des répondants de chacune des catégories selon la langue d'usage public. Dans ce tableau, les pourcentages sont calculés d'après le

nombre total de cas (13 030¹) et le pourcentage en gras de chaque ligne indique la langue d'usage public la plus fréquente chez les répondants de la catégorie visée. Ainsi, dans l'ensemble de l'échantillon, 0,8 % des répondants ont les caractéristiques suivantes : ils sont inactifs sur le marché du travail, ils effectuent de 50 % à 89 % de leurs activités en français et leur langue d'usage public est le français. Dans ce groupe de personnes inactives sur le marché du travail, et qui font de 50 % à 89 % de leurs activités en français, le comportement le plus fréquent est d'utiliser « surtout le français » en public (1,8 % comparativement à 0,8 % pour le français et à 0,2 % qui utilisent « surtout l'anglais »).

La qualité de la reproduction de l'indice par les deux pourcentages est évaluée par le pourcentage total de cas qui seraient bien classés, relativement à l'indice, si tous les répondants d'une catégorie se voyaient attribuer la langue d'usage public modale (la plus fréquente) de leur catégorie. Par exemple, si tous les répondants inactifs qui effectuent de 50 % à 89 % de leurs activités en français étaient considérés comme des personnes qui utilisent « surtout le français » en public, 1,8 % des 13 030 répondants seraient bien classés : ils se retrouveraient dans la catégorie à laquelle ils appartiennent selon l'indice (1 % seraient mal classés, soit 0,8 % + 0,2 %). Au total, 96 % des cas seraient bien classés.

¹ Ce nombre est inférieur au nombre habituel puisqu'il n'inclut que ceux qui utilisent le français ou l'anglais en public.

Tableau 1

CLASSEMENT DES RÉPONDANTS SELON LE GROUPE MODAL DE L'INDICE DES LANGUES D'USAGE PUBLIC PAR STATUT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, LE POURCENTAGE DU TEMPS DE TRAVAIL EN FRANÇAIS ET LE POURCENTAGE D'ACTIVITÉS EFFECTUÉES EN FRANÇAIS, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1997, population de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 1995, qui utilise le français ou l'anglais en public

Statut sur le marché du travail	% d'activités en français	Langue d'usage public				Pourcentage cumulatif de cas bien classés
		Français	Surtout le français	Surtout l'anglais	Anglais	
Inactif	90 % ou plus	33,7				33,7
	50 % à 89 %	0,8	1,8	0,2		35,5
	10 % à 49 %		0,4	1,0	0,6	36,5
	0 % à 9 %			0,1	3,7	40,2
<i>% du temps de travail en français</i>						
Actif	60 % ou +					
	90 % ou plus	46,0	0,1			86,2
	50 % à 89 %	2,2	0,8	0,1		88,4
	10 % à 49 %	0,1	0,2	0,1		88,6
	0 % à 9 %					88,6
40 % à 59 %	90 % ou plus		1,4			90,0
	50 % à 89 %		0,6	0,4		90,6
	10 % à 49 %			0,2	0,3	90,9
	0 % à 9 %				0,2	91,1
0 % à 39 %	90 % ou plus			0,7		91,8
	50 % à 89 %			0,56	0,62	92,4
	10 % à 49 %			0,1	1,3	93,7
	0 % à 9 %				1,9	95,6
Total		82,8	5,4	3,4	8,4	95,6
N		6 728	1 314	1 061	3 927	13 030

Note : Le pourcentage en gras indique le groupe modal de la catégorie.